LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN AU CANADA

LA PRESSE

CIRCULATION DE L'ED QUOTIDIENNE MOYENNE PAR JOUR 68,034

SEIZIEME ANNEE—No 237 MONTREAL VENDREDI 10 AOUT 1900 HUIT PAGES—UN CENTIN

Conseil Législatif (1)

LA SANTE PUBLIQUE

Rapport intéressant du bureau d'hygiène — La mortalité a augmenté de 385 par 1000 de la population

Le département d'hygiène a publié, aujourd'hui son rapport pour l'année 1899. Ce document contient des informations très intéressantes, concernant la santé publique.

"Aux présidents et membres du comité d'hygiène et de statistiques,

Messieurs,

La mortalité pour l'année dernière comparée à celle de 1898, accuse une augmentation de 3.85 pour 1,000 de la population. Mais 1.86 pour 1,000 de cette augmentation est dû à l'addition des mortantés des enfants nés avant terme et des illégitimes. Quant aux premières, nous ferons remarquer qu'elles ont été ajoutées une fois de plus à la mortalité générale après une intervalle de quinze années, durant lequel on a compté à part les naissances prématurées ainsi que les mort-nés. Pour les secondes, n'ayant pu obtenir de renseignements quant à leur provenance, nous avons été obligés, comme nous l'avons dit dans nos rapports des années précédentes, de les inclure dans la mortalité de Montréal.

Laissant de côté les mortalités de ces deux sources, la mortalité de la cité a augmenté de 1.99.

Les maladies zymotiques ont causé 308 décès plus qu'en 1898. Les maladies qui montrent la plus grande augmentation sont la rougeole, 31 cas de plus que l'année dernière, la scarlatine 31, la diphthérie 38, et la grippe 99.

Les maladies constitutionnelles ont causé une augmentation de 171 décès de plus qu'en 1898. La maladie qui a le plus contribué à cette augmentation est la phtisie qui a causé 165 décès de plus qu'en 1898.

Les maladies locales ont donné 456 décès de plus qu'en 1898. Dans cette classe, voici les maladies qui ont le plus contribué à cette augmentation : méningite, 80 ; autres maladies des organes de la circulation, 37 ; la pneumonie, 33 ; l'entérite, 167 ; les maladies des voies urinaires, 27.

Les maladies de développement ont donné 314 décès de plus qu'en 1898, et 285 de ceux-ci ont eu la débilité pour cause. L'excès dans le nombre de décès dû à cette cause est expliqué par le fait qu'on y comprend les décès des enfants nés avant terme et des illégitimes.

Mortalités dans d'autres villes en 1898. —Edinburgh, 19.6 ; Glasgow, 21.6 ; Dublin, 30.8 ; Paris, 20.2 ; St Pétersbourg, 25.2 ; Moscou, 28.5 ; Breslau, 25.4 ; Munich, 23.9 ; Vienne, 20.6 ; Prague, 24.8 ; Buda-Peste, 22.6 ; Trieste, 27.7 ; Turin, 19.0 ; Venise, 24.3 ; Boston, 20.1 ; Nouvelle-Orléans, 26.3 ; New-York, 18.4 ; Philadelphie, 18.8 ; Plymouth, 21.72 ; Bradford, 18.44 ; Leeds, 19.14 ; Blackburn, 19.13 ; Nottingham, 19.99 ; Newcastle, 20.56 ; Sunderland, 21.48 ; Bolton, 19.89 ; Birmingham, 20.84 ; Oldham, 20.47 ; Sheffield, 22.16 ; Preston, 22.84 ; Salfor, 23.80 ; Manchester, 24.61 ; Liverpool, 26.38 ; Wolverhampston, 21.81.

MEDECINS VACCINATEURS ET MEDECINS DE DISTRICT

L'oeuvre de la vaccination publique telle que nous la poursuivons aujourd'hui est pour nos médecins vaccinateurs une charge aussi importante qu'elle est ingrate dans ses résultats. Il serait injuste de juger la valeur des travaux de nos trois médecins vaccinateurs par le nombre de vaccinations qu'ils peuvent faire durant l'année, car ce résultat est indépendant de leur labeur et dépend surtout de la condition de santé des enfants qu'ils visitent, ou de la bonne ou mauvaise volonté de leurs parents.

Chaque vaccination représente au moins deux visites domiciliaires, une le jour de l'opération, et une autre dans la huitaine pour en vérifier le résultat (succès ou insuccès). On peut constater avec plaisir que leurs insuccès sont peu nombreux, et où il a existé, il y a toujours reprise de la vaccination et ce qu'il y a de plus important, c'est qu'il n'y a pas eu un seul cas d'accident.

Mais souvent la vaccination d'un sujet nécessite plusieurs visites, soit pour cause d'absence du logis, de changement de demeures, de consultation ou d'attente du médecin de famille, du consentement du père absent, de maladies ou d'humeurs de sang, de température trop chaude ou trop froide, d'apathie sans raison et de mille autres prétextes. Quelquefois, nos médecins sont obligés de se rendre plusieurs fois au même domicile, pour apprendre que depuis leur dernière visite, les parents ont décidé de ne pas faire vacciner leurs enfants.

Comme on peut le voir, ici comme ailleurs, ces retards sont inhérents à tout système de vaccination volontaire. La persuasion est peut-être la meilleure des législations, mais elle est et sera lente à généraliser l'usage de la vaccination. On peut espérer cependant, qu'avec la déclaration des naissances au Bureau d'Hygiène, il sera facile de poursuivre plus systématiquement la vaccination des nouveau-nés et nos médecins vaccinateurs pourront probablement nous donner un plus grand nombre de vaccinations sans plus de travail. Actuellement les noms des enfants non-vaccinés sont relevés des livres des inspecteurs sanitaires qui les inscrivent, quand on veut bien les leur donner, dans leurs visites régulières des maisons de leurs quartiers. Ces noms sont transmis à nos trois médecins suivant leur district respectif, Est, Centre et Ouest.

L'année dernière, ce sont eux qui ont examiné individuellement tous les élèves des écoles publiques et privées de la ville pour s'assurer "de visu" de la valeur de leurs cicatrices vaccinales.

Nos médecins vaccinateurs ne font pas seulement la vaccination, ils vérifient aussi des rapports de maladies contagieuses, soit que ces rapports proviennent au Bureau de parents trop pauvres pour payer un médecin pour les enfants malades, soit des voisins qui craignent que l'on cache des cas de maladies contagieuses, soit même des médecins qui désirent faire confirmer leurs diagnostics ou soit de différence d'opinion entre confrères à propos des contagions. Ce sont alors nos médecins qui doivent décider la question et en assumer toute la responsabilité.

Dans les questions de condamnattons de maisons insalubres et dangereuses pour les occupants ou autres nuisances publiques importantes, ou de témoignages dans les cours dans des causes importantes, ils sont tenus de visiter avec nos inspecteurs sanitaires pour en faire rapport et vérifier leurs examens.

Au cours de leurs visites pour la vaccination, ces médecins rencontrent nombre d'enfants débiles, scrofuleux ou rachitiques, incapables de supporter la vaccine. Alors ils donnent gratuitement des conseils médicaux, indiquent un traitement simple et peu couteux qui permet aux parents pauvres de tenter un effort pour ramener leurs enfants à la santé. Au Bureau, ils s'occupent de statistiques diverses, du relevé des baptêmes au bureau des tutelles, et de préparer leurs listes d'enfants à vacciner.

Comme on le voit, on aurait tort de supposer que nos médecins vaccinateurs ne s'occupent que de vaccinations.

FOSSES D'AISANCES

En 1891, les inspecteurs sanitaires de votre département furent chargés de faire une énumération de toutes les fosses d'aisances de la ville, par quartiers. Le relevé, terminé le 4 décembre de la même année, donnait un total de 8,528 de ces fosses dans les cours de différentes habitations.

L'installation des fosses, d'après le règlement même No 58, passé le 13 mars 1872, est des plus primitives, on creuse dans la cour d'une maison d'habitation, une tranchée de 4 à 5 pieds de profondeur, sur une largeur et une profondeur suffisantes pour donner un siège et un cabinet pour chaque famille des occupants, et on y enfonce une boîte en bois étanche, faite de planches ou de madriers goudronnés et calfeutrés, faisant dépasser d'au moins un pied le haut de la boîte au niveau du sol, afin d'empêcher l'entrée des eaux de surface. Avant 1855, les propriétaires avaient droit de mettre ces fosses en communication avec l'égout public, par des conduits en bois ou en grès. Mais l'expérience nous ayant démontré le danger de ces raccords pour notre système d'égouts publics, on n'en a plus permis.

De plus, depuis 1887, on n'a plus permis la construction de nouvelles fosses d'aisances dans nos limites municipales, excepté pour le quartier St Denis, annexé depuis 1893, où, faute d'égouts publics, on a permis l'érection de 155 nouvelles latrines. Pour décourager l'installation de ces nouvelles nuisances, on exige l'application rigide du règlement 215 qui tolère que les fosses d'aisances en brique cimentées à l'intérieur. Il est évident que ces fosses sont des plaies pour la salubrité publique de Montréal, et une des causes principales de la mortalité infantile, surtout dans les quartiers ouvriers, et il serait à l'avantage de cette classe de les faire disparaître au plus tôt.

En laissant de côté le nouveau quartier, on peut voir que, depuis huit ans, votre département, après des efforts inouis, est parvenu à réduire le nombre de ces fosses à près de la moitié ou plus exactement, à 4,395, soit 48.08 p. c., (voir tableau, page 35).

HOPITAL MUNICIPAL POUR LES FIEVRES.

Le 3 février, l'inspecteur des édifices publics du gouvernement de Québec, dans un rapport adressé au Bureau, condamnait la bâtisse de notre hôpital pour les cas de fièvre. Il la considérait dans une condition dangereuse pour ses occupants et en réclamait la démolition avant les dégels du printemps. Ce rapport fut confirmé par l'inspecteur des bâtisses de la ville. A la réunion suivante du Bureau de Santé, spécialement convoquée pour la considération de ce rapport, il fut résolu d'offrir des prix pour les meilleurs plans d'un nouvel hôpital pour les fièvres, sur les principes modernes. On espérait par ce moyen encourager les architectes au concours. A cette fin, le Bureau demanda au conseil municipal une somme de deux cent cinquante dollars. Cette dépense n'ayant pas reçu la sanction du comité des finances, on résolut d'autoriser le médecin en chef du Bureau, conjointement avec l'ingénieur sanitaire, de préparer un plan d'hôpital à pavillons isolés. Dans la réunion du 15 mars, le Bureau décida de demander au comité des présidents un montant de $50,000, qui devait être pris sur les fonds de réserve pour l'érection d'un nouvel hôpital. Le 14 avril, MM. Perreault et Mann, appointés préalablement architectes de la nouvelle bâtisse, soumettaient leurs plans et devis pour approbation. Après délibération sur l'état du fonds de réserve, le conseil municipal crut devoir abandonner l'idée de construire un nouvel hôpital, pour le moment, et vota seulement dix mille dollars pour la réparation temporaire du vieil édifice. En 1893, on avait déjà dépensé dix-huit mille dollars pour la réparation de ce même établissement. Malgré toutes ces dépenses, la condition actuelle de la bâtisse est loin d'être convenable pour l'hospitalisation des différentes maladies contagieuses, dans une ville comme la métropole du Canada.

ACTINOMYCOSE

La question de l'actinomycose a pris de l'importance, cette année, sur nos marchés à bestiaux, par le fait que le ministre de l'Agriculture donna ordre à ses inspecteurs vétérinaires officiels, de ne laisser passer en Europe aucun animal atteint d'actinomycose. L'exécution de cet ordre se bornait à constater les cas et à les empêcher d'entrer sur les paquebots transatlantiques. Il est regrettable que cet ordre ne soit pas allé jusqu'à confisquer ces animaux malades ; car, il faut bien l'avouer, toute viande inconvenable pour la santé des Européens ne doit pas l'être moins pour le marché canadien.

Suivant nous, les vétérinaires-inspecteurs du gouvernement fédéral dans notre port devraient avoir l'autorité non seulement d'empêcher la transport de ces animaux en Angleterre, mais aussi celui de les faire abattre sur leur propre supervision. On épargnerait ainsi à notre département le trouble d'une surveillance problématique et le risque de voir ces viandes servir de nourriture à notre population ou à celle de la banlieue. Car les propriétaires de ces animaux n'ont d'autre intérêt que de les faire abattre sans inspection et d'en écouler les produits sur nos marchés. La question parut assez importante à votre Bureau, pour autoriser une députation à Ottawa auprès du ministre de l'Agriculture. L'honorable ministre d'Agriculture voulut bien recevoir votre députation et entendre ses suggestions ; loi requérant la déclaration des cas d'actinomycose, abattage sur les fermes d'élevage des animaux atteints de cette maladie avec compensation pour le prix de l'animal, et loi criminelle pour toute tentative de vente d'un animal atteint de cette maladie. Mais malgré toutes ces représentations, la chose en resta là. Voyant qu'on continuait à nous envoyer ces animaux de l'Ouest et que la confiscation des parties malades à leur abattage n'était pas suffisant, ordre fut donné aux compagnies de chemin de fer de ne pas transporter les susdits animaux. Malgré la circulaire de ces compagnies à leurs agents, quelques cas passèrent à leur insu ; pour arrêter définitivement ce transport, votre département décida de ne plus laisser abattre ces animaux ici, mais de les renvoyer à l'endroit d'où ils provenaient aux frais de leurs expéditeurs, et de poursuivre ceux-ci devant les tribunaux.

Ce dernier moyen nous parut plus efficace et d'autant plus logique que leurs propriétaires pouvaient leur faire subir le traitement de M. Nocart, traitement qui amène presque toujours une guérison si la maladie n'est pas trop avancée. Qu'il soit bien compris que les autorités sanitaires locales sont décidées à employer n'importe quels moyens légaux pour empêcher un commerce aussi honteux au détriment de notre réputation.

LA FORMALDEHYDE

La désinfection des domiciles par cet agent chimique devenant de plus en plus recommandée par les bactériologistes et les nouveaux appareils de vaporisation en rendant l'application plus pratique et plus facile, quelques citoyens en réclamèrent l'usage pour la désinfection de leurs demeures. La question fut soumise à votre Bureau de Santé ; faute d'appropriation nécessaire à l'achat de ce désinfectant, d'un prix bien plus élevé que le soufre, on convint d'en permettre l'emploi aux personnes qui l'exigeraient et consentiraient à défrayer le coût de la formaline à 40 p. c., en attendant que le Bureau puisse trouver les fonds nécessaires pour en généraliser gratuitement l'usage. Le département a adopté l'appareil vaporisateur du docteur Behem pour ses désinfections officielles.

RECOMMANDATIONS GENERALES POUR LA SALUBRITE PUBLIQUE

Plusieurs établissements nuisibles devraient disparaître dans nos limites municipales, tels que les établissements de salaisons de peaux vertes, les tanneries de toutes sortes, les savonneries, etc.

Les permis de prise de glace sur le fleuve pour approvisionnement et emmagasinage, devraient émaner du département de Santé et non du département de la Voirie, ou que les inspecteurs sanitaires en sont la surveillance.

Un embarras constant dans l'exercice des devoirs de nos inspecteurs sanitaires quant à l'entretien de propreté des ruelles, provient du fait que les maisons sur les ruelles ne sont pas numérotées. Les numéros correspondants des maisons devraient être apposés sur les portes des hangars ou des clôtures de cours dans les ruelles, afin d'aider nos inspecteurs dans la recherche des personnes coupables d'avoir déposé des détritus ou des autres choses nuisibles dans leurs ruelles.

Les terrains vacants non clôturés, sont aussi une source d'ennuis pour les inspecteurs sanitaires, souvent les passants y déposent des fumiers, des détritus ou autres matières putrescibles à l'insu de leurs propriétaires. Le Département d'Hygiène devrait avoir autorité au lieu du Département de la Voirie d'émettre les avis officiels nécessaires à qui de droit pour faire clôturer les dits terrains.

Une autre lacune à combler est à propos des propriétaires d'immeubles en ville, qui résident à l'étranger. Voici ce qui arrive souvent : un tuvau d'égout s'obstrue, un water-closet ne fonctionne plus, il n'y a pas d'agent de propriété connu, ou s'il en a un, il n'est autorisé qu'à la collection des lovers et nullement aux réparations et notre règlement dit que le propriétaire seul pourra être légalement notifié de faire les réparations nécessaires. Les occupants de l'habitation devront donc souffrir en attendant la venue du propriétaire. Le Département d'Hygiène devrait avoir le pouvoir d'ordonner les travaux d'urgence pour la santé publique et d'en charger le coût à la propriété, à titre de taxes, tel qu'il peut le faire pour les lots vacants nuisibles.

Il y a dans la ville environ 500 étables ou l'on y garde des vaches et environ 3,000 écuries. En général, ces étables et ces écuries sont nuisibles par le fait qu'elles manquent de système de drainage ou de ventilation et presque toujours trop près des maisons. On devrait garder le moins possible de vaches dans la ville, pour le profit de la salubrité publique et pour la santé même de ces pauvres animaux.

PETITE RIVIERE ST PIERRE

Le 25 septembre, à la demande des avocats de la cité, j'avais l'honneur de vous soumettre le rapport suivant :

En réponse à votre communication du mois dernier, j'ai l'honneur de vous signaler les faits suivants au sujet de l'assainissement du quartier St Gabriel et celui de la petite Rivière St Pierre, dans Montréal. Depuis plusieurs années la susdite rivière est une source de plaintes et une cause de danger, dans la saison d'été surtout, pour la salubrité du quartier St Gabriel en général. La santé de ceux qui habitent son voisinage en est particulièrement affectée. Les substances organiques qu'elle charrie en grande quantité rendent parfois ses eaux assez troubles pour empêcher de voir le fond de la rivière malgré son peu de profondeur ; le courant rejette souvent sur ses rives des matières à demi décomposées. Ces détritus, sous une influence atmosphérique favorable à leur décomposition, ne tardent pas à entrer en pleine fermentation et à émettre des odeurs nauséabondes et pestilentielles intolérables et nuisibles à la santé de ceux qui les respirent.

Loin de s'améliorer, cet état de choses va s'empirant et quel devra être l'avenir de la salubrité du susdit quartier St Gabriel, si les municipalités en amont de Montréal, à commencer par la Côte St Paul et Lachine, peuvent se servir de cette rivière pour y déverser les résidus de leurs réseaux d'égouts ? Car si les eaux de surface et les quelques drains industriels et domestiques ont pu la rendre nauséabonde, la position deviendra intolérable pour les habitants du quartier St Gabriel aussitôt le projet exécuté.

Un fait digne de votre attention est que la Côte St Paul s'est prévalu de la permission que lui a accordée le Conseil d'Hygiène de la Province, dans sa séance du 29 avril 1896, de déverser ses eaux d'égouts dans la Rivière St Pierre à sa sortie en dessous du canal Lachine, mais qu'elle a négligé complètement son obligation de dilution de ses eaux d'égout par l'eau du canal Lachine.

Il est hors de question de pouvoir intercepter ce cours d'eau naturel à son entrée dans notre municipalité pour le divertir en dehors de nos limites, et cette petite rivière ne s'épuisera et n'asséchera son lit seulement quand tout le terrain qui nous borne à l'ouest sera couvert de bâtisses, ce qui arrivera dans un avenir assez éloigné.

Puisqu'il faut subir ce cours d'eau, je ne crois pas qu'on puisse l'assainir autrement qu'en le convertissant en égout collecteur ; mais pour prévenir tout danger de ses émanations, il faudrait construire un égout de grand diamètre depuis sa sortie du canal Lachine et de continuer du même calibre jusqu'au déversoir (tailrace) de notre aqueduc, quitte à le prolonger plus loin dans le fleuve si le besoin s'en faisait sentir pour le déversoir ou si la protection de la prise d'eau du Montreal Water Power Company en réclamait la nécessité ; question que les secours de la chimie et de génie civil pourront résoudre plus tard. Ainsi couverte les eaux de la Rivière Saint-Pierre pourraient s'écouler sans aucun danger d'émanations délétères pour les habitants du voisinage ou ses riverains.

Pour obvier à tout risque d'obstruction ou au défaut de capacité de ce nouvel égout collecteur, par la trop grande quantité d'eau d'égout des municipalités qui en feraient usage, il faudrait exiger, d'une manière absolue, l'obligation de n'y déverser leurs résidus d'égout qu'après que ceux-ci auraient subi une filtration dans un champ d'épuration ou une purification chimique convenable ; on diminuerait ainsi tout danger d'accident de déversement par obstruction ou manque de capacité, non seulement en diminuant les quantités mais en améliorant la qualité.

Il est de toute importance d'appuyer sur cette dernière obligation qui est aujourd'hui recommandée par toutes les autorités en hygiène publique et d'ailleurs stipulée par le Conseil d'Hygiène de la Province dans son permis de raccord d'égout pour Lachine, le 29 août dernier, et il faudrait voir à la faire imposer aux autres intéressés.

Tant qu'aux frais de contruction de ce nouvel égout collecteur à grand diamètre, il n'est que juste que le Gouvernement Fédéral, propriétaire du canal Lachine, cause de tout ce trouble, les payerait lui-même en se faisant aider par les municipalités qui feraient usage de cet égout.

En parcourant les statuts de la province de Québec pour 1897 et 1899, on y trouve deux privilèges accordés à deux municipalités en amont de Montréal, par le Parlement Provincial, et cela au détriment de Montréal et à l'insu de nos autorités sanitaires municipales.

En 1897, la municipalité de la Côte St Paul, par le chapitre 66, du statut 60 Vict., obtint de faire des arrangements spéciaux avec les autres municipalités au sujet des égouts pour leur déversement direct dans le fleuve au cas où elle ne pourrait utiliser la Rivière Saint-Pierre pour ces mêmes fins.

En 1899, la municipalité de Lachine par le chap. 64 du statut 62 Vict., peut aussi déboucher son réseau d'égout directement dans le fleuve Saint-Laurent, privilège qui ruinerait notre alimentation actuelle d'eau potable. Ne devrait-on pas avant d'accorder des faveurs semblables, consulter les intéressés, surtout quand ce sont des questions d'un intérêt public aussi grand.

Autour du Monde

MM. REITER ET GALVANI, LES DEUX JOURNALISTES FLORENTINS, QUI ONT ENTREPRIS DE FAIRE LE TOUR DU MONDE EN TANDEM

"La Presse" parlait hier de deux journalistes Italiens qui avaient entrepris de faire le tour du monde en bicycle tandem, pour un enjeu de 810,000. Ce sont MM. Carlo Reiter et Mimo Galvani, journalistes et sportsmen émérites. Le premier est âgé de 33 ans. C'est un athlète ; il est né à Naples et parle très bien le français, de même que son compagnon, M. Galvani, qui n'a que 24 ans et qui paraît n'en avoir que 20. Ce dernier est né à Gênes.

Un jour du mois de juillet de l'année dernière, à l'un des clubs aristocratiques de Florence dont les deux amis font partie, une discussion s'était élevée sur la question de faire le tour du monde. Reiter se déclara capable de le faire à cheval, s'il lui était possible de trouver une monture assez vigoureuse et endurante. Il pèse 200 livres.

Quand on lui demanda de faire le tour du monde d'une manière ou d'une autre, il choisit immédiatement Galvani pour compagnon et le bicycle tandem pour véhicule.

La gageure, 50,000 francs, fut immédiatement couverte, et moins de vingt-quatre heures après les deux amis partaient.

Ils sont arrivés à Montréal hier, venant de New-York, Boston et Manchester.

Ils ont passé par Hooksett ; hier ils étaient à St Jean d'Iberville, ils sont partis hier matin pour Montréal où ils sont arrivés après-midi, en passant par le chemin de Longueuil.

Ces aventureux sportsmen parlent de leur hasardeux voyage comme d'une riante et facile excursion. Toutefois, ils paraissent trouver bien durs pour leur légère machine nos chemins d'Amérique. Depuis leur départ de Boston, ils ont dû faire près de la moitié de la route à pied, non à cause de la pluie puisqu'il n'a plu que deux jours pendant ce temps.

Ils en concluent que les chemins sont à peu près impraticables pour leur bicycle aux Etats-Unis, et ils s'attendent de perdre là l'avance d'un mois qu'ils ont aujourd'hui sur leurs premiers calculs.

Une particularité intéressante et capitale de ce voyage, c'est que Reiter et Galvani sont obligés de gagner l'argent qu'ils dépensent.

Ils s'arrêtent dans les grandes villes et donnent des conférences, des représentations sportiques, dont le produit leur permet de continuer leur route.

Ils seront quinze jours à Montréal, et donneront des conférences à différents endroits. Ils organiseront aussi des courses et des concours où ils seront les principaux figurants, Reiter à cheval et Galvani en bicyclette.

C'est le 5 juillet, 1899, qu'ils ont quitté Florence, où, au terme de leur pari, ils devront être de retour à midi, le 25 décembre 1902, s'ils veulent gagner l'enjeu.

En partant de l'Italie, ils ont voyagé en France, en Belgique et en Hollande, gagnant de l'argent dans les différentes villes de ces pays, et finalement ils sont allés en Angleterre. Là, ils se trouvèrent échoués, sans ressources pour aller plus loin. Ils durent vendre leur tandem pour payer une note d'hôtel.

Partis avec un shilling dans leurs poches, ils battirent de la semelle, le long de 25 milles, jusqu'à Southampton, où ils acrurent leur avoir jusqu'à la somme de 22 shillings en donnant une conférence devant les résidents français et italiens. Avec ce montant, ils purent s'assurer leur passage, à prix réduit, pour retourner au Havre, où ils furent reçus avec enthousiasme par les sociétés sportiques de la ville.

Ils se rendirent, en passant par Paris, à Boulogne-sur-Mer, où ils travaillèrent deux semaines, au bureau principal de la ligne Hambourgeoise-Américaine, pour payer leur traversée de l'Atlantique. Comme ils n'avaient pas d'argent, ils durent s'adresser à leur consul pour pouvoir bénéficier des lois d'immigration.

Depuis leur arrivée en Amérique, ils ont été bien reçus, et ils ont gagné beau coup d'argent. Ils portent avec eux, entre autres choses, un album des principaux dignitaires et officiers des villes qu'ils ont visitées. Ils ont aussi des vues des endroits intéressants où ils ont passé, qu'ils ont prises eux-mêmes, et des coupures de journaux rendant compte des réceptions qu'ils ont reçues ici et là. Ces diverses collections sont pleines d'intérêt.

A New-York, Reiter a lutté contre un athlète en vue, et tous deux ont pris part à d'autres concours athlétiques.

Leur véhicule est un beau tamdem, outillé pour porter un bagage. Tout l'accoutrement, avec le bagage, pèse 125 livres. Reiter pèse 215 livres et Galvani, 150, ce qui fait un total de 500 livres. Les bicyclistes sont vêtus de costumes sportiques très confortables, avec sweaters blancs et blanches casquettes.

Leurs habits ont une coupe élégante et de bon ton, comme leur physique. Reiter est un magnifique athlète, comme on en voit rarement, mais toujours avec plaisir il est aussi un lutteur accompli et un maître à l'escrime. Galvani est beaucoup plus petit, mais bien découplé aussi. Ce dernier parle un peu l'anglais, et tous deux parlent le français avec une parfaite aisance.

De Montréal, les voyageurs ont l'intention de se rendre par les chutes Niagara, Buffalo, et Chicago, jusqu'à San Francisco. De là, ils s'embarqueront pour l'Amérique du Sud, ils feront le tour du continent et reviendront par Rio-Janeiro, et le Portugal. De là, ils traverseront l'Espagne pour se rendre en Afrique, puis en Asie et en Australie. Ils iront au Japon et en Chine (ils espèrent que la guerre sera alors finie), puis en Sibérie, Russie, Autriche, Monténégro, Turquie, Grèce et Italie.

A leur retour en Italie, les deux voyageurs publieront un récit détaillé de leur voyage, en trois langues différentes : Italien, anglais et français. Ce sera un fort volume illustré et d'un intérêt palpitant.

L'édition française est vendue d'avance à un libraire de Paris.

Les deux voyageurs ont été reçus très cordialement par le maire de Boston. Ils ont même été présentés à tous les échevins de la ville réunis en assemblée.

M. Reiter et son compagnon devaient donner une conférence à Boston et ils avaient déjà une recette assurée de $100, quand, le soir où ils devaient parler, l'on apprit la mort du roi Humbert. L'argent fut remis aux personnes qui avaient acheté des billets.

A Manchester, N. H., les deux hardis voyageurs furent reçus par le maire qui leur fit visiter la ville en wagon de luxe.

AVALANCHE DE MESSAGES

Les ambassadeurs de France, d'Espagne, d'Italie, de Hollande, d'Autriche, des Etats-Unis et d'Angleterre, donnent de leurs nouvelles

Les troupes alliées se sont emparées de Yang Tsung et la marche directe sur Pékin commencera le 15 août

Washington, 10 — Le département de la guerre a reçu la dépêche suivante du général Chaffee, transmise via Crefou :

Yang Tsun, 6—Yang Tsun a été occupé aujourd'hui. Blessés : Deuxième lieutenant, Frank R. Long, 9e d'infanterie, légèrement. Pertes, environ soixante hommes, 9e d'infanterie des Etats-Unis, 14e d'infanterie des Etats-Unis et de la batterie F, du 5e d'artillerie des Etats-Unis. Presque tous du 14e d'infanterie. Nous plus tard. Plusieurs cas de prostration par la chaleur et la fatigue.

CHAFFEE.

Washington, 10 — La dépêche suivante a été reçue par le bureau des signaux de l'armée ici :

Clifton, 9 août.

Signaux,

Washington, 6 août.

Yang Tsun a été capturé aujourd'hui. Télégraphe établi. Avons besoin de nos propres moyens de transport. Tous bien.

SCRIVEN.

Yang Tsun est la ville que le général Chaffee indique dans sa dépêche comme étant l'objectif des forces internationales dans leur prochain mouvement. Elle est située à la jonction du Pei-Hoe et du chemin de fer conduisant à Pékin. On espère que sa capture assurera aux troupes internationales deux voies de transport vers Pékin. Elle est à 17.8 milles de Tien-Tsin.

Londres, 10 — Une dépêche de Che-Foo au "Daily Mail", en date du 8, dit que les pertes des alliés à la prise de Yang Tsung ont été de deux cents, presque tous tués.

"Les alliés sont partis de Yang Tsung, dès le point du jour, lundi, dit la dépêche. La position tenue par les Chinois, à l'est de la rivière, était bien retranchée.

"Après quatre heures d'un combat acharné, les Chinois furent chassés de leur position."

Une autre dépêche au même journal datée de Tien Tsin, le 9, dit que les Japonais ont fait une reconnaissance vers Hsik, et ont découvert que l'ennemi est en grand nombre et bien fortifié à Wei-Ho. Les Japonais ont dû se retirer à Hsik, après avoir perdu trois hommes tués et 27 blessés et avoir capturé 200 chevaux.

A l'exception de ces dépêches, le rapport du général Chaffee est la seule information directe publiée par les journaux du matin.

Paris, 10 — Le ministère des affaires étrangères a reçu la dépêche (chiffrée) suivante de M. Pichon, ministre français à Pékin, via Shanghai, le 8 août, la date de Pékin n'est pas donnée :

"Le corps diplomatique vient d'être informé par le gouvernement chinois que les puissances avaient demandé plusieurs fois que nous partions de Pékin sous escorte et il nous prie de nous préparer à partir et de fixer la date du départ. Nous avons répondu au Tsung-Li-Yamen que nous ne pouvions abandonner nos postes sans instructions de nos gouvernements à qui nous laissions le soin de régler la question.

"Je dois vous informer que, si nous ne partons pas de Pékin, les troupes étrangères venant à notre secours devront être assez nombreuses pour assurer la sécurité et le transport de 800 étrangers, dont 300 sont des femmes et des enfants, et cinquante sont des blessés, et ceux de plus de 3,000 chrétiens indigènes que nous ne pouvons abandonner au massacre. Dans tous les cas, il est inutile de penser à une escorte chinoise.

"J'espère que ma dépêche chiffrée No 1 datée du 3 août a été transmise."

Cette dépêche dont parle M. Pichon n'a pas encore été reçue au ministère des Affaires Etrangères.

La Haye, 10 — Le ministre des affaires étrangères a reçu, hier, de Pékin, un message que l'on croit authentique et qui porte la date télégraphique de Tsinan Yamen, 8 août, 4 h. 45 du matin. Ce message dit que la légation hollandaise a été brûlée le 22 juin. Le ministre de Hollande et les secrétaires de la légation étaient sains et saufs au moment de l'envoi de cette dépêche et espéraient être secourus dans une quinzaine de jours.

Rome, 10 — Le ministère des affaires étrangères a reçu une dépêche chiffrée portant la signature du ministre d'Italie à Pékin. Dans cette dépêche, qui n'est pas datée, le ministre, le marquis Salvago Raggi, dit que les légations de Belgique, d'Autriche et d'Italie ont été évacuées, les membres des légations, les missionnaires et les étrangers, au nombre de 700, ayant cherché un refuge à la légation anglaise. Les missions catholiques, dans la ville du nord, ont tenu bon, défendues par trente soldats d'infanterie de marine française et dix italiens. La légation anglaise, lorsque la dépêche a été envoyée, avait des provisions pour deux semaines.

Vienne, 10 — Le bureau des affaires étrangères a reçu la dépêche suivante du Dr A. De Rosthorn, secrétaire de la légation autrichienne à Pékin, datée le 4 août :

"La légation a été brûlée le 21 juin. Depuis le 20 juin, nous avons aidé au détachement français à défendre la légation française qui a été sous un bombardement et une fusillade continuels."

Une partie de la légation a été détruite par des minstres. Nos pertes sont : Thomann et trois matelots tués, et Boyleburg et deux autres grièvement blessés ; ces derniers sont maintenant hors de danger.

"Depuis le 16 juillet, les attaques n'ont eu aucun effet. Le gouvernement chinois cherche à nous persuader de partir pour Tien-Tsin, nour promettant une escorte sûre ; nous avons jusqu'à présent refusé cette offre.

Madrid, 10 — Le ministre d'Espagne à Pékin, M. de Cologan, télégraphie que la légation espagnole a subi des "dommages légers" et il ajoute que la situation est des plus pénibles et des plus périlleuses."

Il confirme ce que l'on sait déjà relativement à l'attitude du gouvernement chinois.

Londres, 10 — Il est entendu que le Foreign Office a supprimé une partie de la dernière dépêche du ministre anglais à Pékin, sous prétexte que les renseignements exacts qu'il donne à propos des munitions et des vivres disponibles pourraient être utiles à l'ennemi.

Bruxelles, 10 — Les quatre bourgmestres, signataires du manifeste conviant leurs compatriotes à former un bataillon de volontaires belges pour la Chine, se sont réunis chez le bourgmestre de cette ville, pour constituer le comité définitif. Ce comité se compose de M. de Mot, bourgmestre de Bruxelles, et d'un grand nombre de personnes appartenant au commerce, à l'industrie, aux finances, à l'armée, à la garde civique, etc. Ce comité pourrait être complété par la suite.

De toutes les parties du pays, on a reçu un grand nombre d'adhésion, de souscriptions et des offres de concours personnel.

Les quatre bourgmestres ont signé une déclaration portant que le but est atteint en ce qui les concerne, et ils remettent entre les mains de la commission le soin d'organiser et de réaliser l'oeuvre patriotique dont ils prirent l'initiative.

New-York, 10 — Le "Commercial Advertiser" publie aujourd'hui la dépêche suivante :

"Boston, 9 — Le secrétaire Long a quitté Hingham pour aller prendre sa vacance à Buckport, Me.

"Avant son départ, il a dit :

"Nous ne désirons aucun nouveau territoire en Chine, et nous nous contenterions d'une indemnité raisonnable. Je crois que la Chine verra la nécessité de se conformer à nos demandes, évitant ainsi la guerre. D'autres puissances combattront peut-être, en dépit de l'heureuse délivrance des étrangers. Je ne puis parler, que de ce que feront les Etats-Unis."

Washington, 10 — Le ministre chinois a reçu ce matin un long câblegramme contenant plus de cent mots, signé du nom de l'ambassadeur Conger, et adressé au département d'Etat. Ce message est écrit en langage chiffré et on ignore ce qu'il contient. M. Wu est allé porter le message au département.

Washington, 10 — Le message de M. Conger est en tout point semblable à celui de M. Pichon. Ce fait indique que les ambassadeurs se sont entendus pour envoyer le même message à leur gouvernement respectif, dans le cas où l'un d'eux ne parviendrait pas à destination.

LORD RUSSELL

Juge en chef d'Angleterre, est mort ce matin à Londres

Londres, 10 — Le baron Russell de Killowen, juge en chef d'Angleterre, est mort ce matin, à la suite d'une opération chirurgicale, faite, hier, par le Dr Treves. Le baron Russell était malade depuis quinze jours. Il souffrait d'une gastrite et d'une tumeur à l'estomac.

Feu lord Russell de Killowen, juge en chef d'Angleterre

Londres, 10 — Lord Russell souffre d'un catarrhe gastrique. On ignorait généralement qu'il était malade, et lorsqu'hier on annonça qu'une consultation des docteurs sir William Henry Broadbent, Frederick Treves, Stephen Mackenzie et Samuel Hebert Habershon avait été appelée et avait décidé qu'il était nécessaire de faire subir au malade une opération chirurgicale, la surprise fut générale. Lord Russell a bien supporté l'opération. A 6 heures, ce matin, cependant, Lord Russell perdit connaissance et mourut quelques instants plus tard. Le bureau de la guerre a envoyé immédiatement à l'honorable Bertrand-Joseph, fils cadet de Lord Russell et lieutenat dans l'artillerie Royale actuellement en Afrique, une dépêche lui annonçant la mort de son père. L'hon. Charles Russell, un autre fils du défunt, est actuellement au Canada.

A MAISONNEUVE

Inspection de la brigade du feu

Hier après-midi a eu lieu, à Maisonneuve, l'inspection de la brigade du feu. L'alarme a été donnée tout à coup, les pompiers n'avaient pas été avertis de cette inspection. Quelques minutes plus tard, rendus sur le lieu de l'alarme, ils étaient à l'oeuvre, sous les yeux des inspecteurs. Ceux-ci ont été très satisfaits du résultat et ont complimenté les hommes

LE NORD D'ONTARIO

La Rivière Etturgeon et la vallée de la Timagami

Arrivés à la Chute et à l'Esturgeon le 1er août, les excursionnistes furent reçus avec enthousiasme par leurs parents et amis, qui les attendaient impatiemment depuis plus d'une heure. La première chose qui frappe le visiteur en entrant dans cette petite ville, bâtie en plein cœur de la province anglaise par excellence, c'est de voir un aussi grand nombre de nos compatriotes à Sturgeon Falls; on se sent fier de l'estime qu'ils se sont acquise par leur énergie, leur respectabilité, leur amour du travail, et surtout de la fidélité avec laquelle ils ont su conserver leur langue dans toute sa pureté et leur religion dans toute son ardeur.

Le programme d'exploration étant trop vaste pour pouvoir être exécuté en un espace de temps trop limité, les voyageurs durent se diviser par petits groupes : ceux qui désiraient visiter la région de la Rivière des Français se mirent sous la direction de M. McMurray, conférencier agricole, et l'un des directeurs de la Société de colonisation. Le bateau qui devait les transporter vers ce pays tant convoité et si justement populaire ne se fit, heureusement, pas attendre. Pendant que M. McMurray se préparait à partir avec ses excursionnistes, le groupe qui se dirigeait vers la région de la Timagami se rendit d'abord chez le Dr Boileau, où une cordiale réception l'attendait. M. Boileau est l'un des pionniers de Sturgeon Falls et l'un des citoyens les plus respectés de l'endroit.

Un mot sur Sturgeon Falls — ou Chute à l'Esturgeon — est grâce à la richesse forestière du district de Vernor que cette ville doit sa fondation. La Cie Edward Lloyd Co., Ltd., y a une importante pulperie, qu'elle a achetée de la Imperial Pulp Mill Co. Une difficulté s'est récemment élevée entre les deux compagnies, ce qui explique l'arrêt momentané des opérations. La Lloyd Co. prétend que la Compagnie qui lui a vendu a exagéré de beaucoup l'importance des limites à bois nécessaires à l'alimentation de la pulperie ; c'est pourquoi elle parle de faire annuler le contrat. Cette pulperie emploie généralement 350 hommes. Il est facile de comprendre que le chômage forcé de ces ouvriers, la plupart pères de famille, crée un certain désarroi dans la ville. L'un des représentants de la Compagnie a déclaré au reporter de "La Presse" que les opérations de la pulperie seront certainement reprises d'ici à deux ou trois mois.

La population de Sturgeon Falls est de 1000 âmes ; le curé est M. l'abbé Grondin. Les principales résidences sont éclairées à la lumière électrique ; North Bay, situé à 24 milles de Sturgeon Falls, est le chef-lieu du comté.

Le terrain, à partir de Sturgeon Falls, semble très accidenté et impropre à la culture sur une grande étendue de territoire. Si ce n'était la vue superbe que nous avons du lac Nipissing et de quelques baies magnifiques, la route serait fort monotone.

Nous arrivons enfin à Vernor, l'une des localités les plus connues peut-être, à cause du bruit fait autour d'une excursion restée célèbre. Il y a quelques années, le Rév. Père Paradis avait su soulever tant d'enthousiasme à Hancock, Houghton, Lake Linden et Calumet, Mich., que plus de 1700 familles manifestèrent l'intention d'aller s'établir dans la région qui faisait l'objet de ses conférences, celle du Nipissing. Quelques excursionnistes se rendirent, à la fonte des neiges, à Vernor. Ils ne trouvèrent que de l'eau et des montagnes. Pour comble de malheur, le gouvernement d'Ontario, qui avait promis une somme d'argent assez élevée pour faire commencer l'ouverture de certaines routes, oublia ses engagements. Il n'en fallait pas plus pour refroidir les plus enthousiastes, aussi ce beau mouvement avorta-t-il presqu'à son début. Quelques colons de Lake Linden et de Calumet persistèrent cependant et s'établirent dans la région. Ils se prétendent heureux aujourd'hui, et affirment que pour rien au monde ils ne voudraient retourner aux Etats-Unis.

Après avoir été présentés aux principaux citoyens de Vernor, entre autres à M. H. Bélanger, maire de la municipalité de Caldwell G. Guenette, propriétaire de l'hôtel C. P. R., les excursionnistes se dirigèrent vers Domrémi, situé à deux milles de Vernor, et sur la voie du Pacifique Canadien. Les terres qui bordent la voie publique parallèle au C. P. R., sont d'une fertilité remarquable. Elles sont divisées par la rivière La Veuve, qui parcourt le district dans toute son étendue, de l'ouest à l'est.

Cette petite localité se trouve à l'intersection d'un immense chemin de colonisation, et qui sera peut-être, avant longtemps le plus important du Nipissing, parce que, dans l'opinion de celui qui en a conçu le projet, il doit relier les deux plus grands lacs de la région, ceux de Nipissing et de Timagami. Ce chemin qui coupe la localité de Domrémi en deux, est tout tracé et va en droite ligne vers la partie sud du lac Timagami appelée Baie Jeanne. Les colons du nord de cette localité espèrent toujours que le gouvernement fera construire les 22 milles de chemin qui forment la distance du C. P. R. au lac Timagami.

Une petite chapelle de modeste apparence est érigée à Domrémi ; elle est dédiée à la Bienheureuse Jeanne d'Arc.

C'est par le chemin projeté que les explorateurs partirent pour River Valley. Quatre milles sont déjà carossables, et l'on n'attend plus que le bon vouloir du gouvernement pour terminer les travaux. Cette route doit ouvrir vers le nord tous les cantons qui s'étendent du chemin de fer du Pacifique Canadien jusqu'au lac Timagami. Ce chemin serait construit entre les cantons Caldwell et Kirkpatrick, Hugel et Badgelow, Creaver et Gibbon, Dana et McWilliams, Pardo et Hobbs.

Le pays qui s'étend de Vernor à River Valley est assez monotone. C'est une succession de collines et de savanes entre lesquelles se trouvent certains terrains cultivables mais non cultivés. Pour être juste, nous devons dire que la région de Vernor, comprise entre Domrémi et River Valley pourrait permettre à plusieurs milliers de familles de s'y établir avec profit. Mais, pour cela, il faudrait que le gouvernement d'Ontario pratiquât des routes de colonisation. Que veut-on qu'un colon tasse dans un pays éloigné de toute habitation, privé de toute voie de communication par terre et par eau ? La plainte des colons du nord de Montréal trouve un fidèle écho chez les colons du nord d'Ontario. Les premiers supplient le gouvernement de Québec de leur donner des routes, les seconds adressent la même prière au gouvernement d'Ontario, mais avec moins de succès. Cela ne veut pas dire que Québec se montre tendre, protecteur des braves colons, mais au moins il fait quelque chose, après avoir, bien entendu, protégé les marchands de bois.

Les terres du district de Vernor, actuellement livrées à la culture, sont d'une fertilité remarquable : l'avoine, le seigle et le sarrasin, aussi bien que les légumes, ont la plus magnifique apparence. Il y a une dizaine d'années, toutes ces belles terres étaient couvertes de bois. La très grande majorité des habitants sont Canadiens-français.

La région connue sous la désignation de River Valley est bien supérieure à celle de Vernor, proprement dite. Du haut d'une montagne, dominant cette immense étendue de territoire absolument plat et couvert d'arbres de toutes sortes, l'on peut apercevoir cette vallée large et longue à perte de vue, que, seuls, les coureurs des bois ou le bûcheron connaissent. Les richesses que recèlent ces magnifiques terres aux ondulations très douces sont incalculables.

River Valley est le nom du bureau de poste érigé dernièrement pour les colons canadiens-français qui y sont établis. Les rivières Etturgeon et Timagami arrosent cette magnifique contrée. Ces deux rivières prennent leur embouchure dans le lac Timagami, à seize milles au nord.

Au nombre des colons qui n'ont pas craint de s'enfoncer dans cette forêt pour se créer un domaine digne de leur ambition, se trouve M. Nadeau, autrefois de Calumet, Michigan, M. Nadeau est l'un des colons les plus respectables de la région. Il mérite les égards que chacun lui porte.

C'est dans cette vallée que M. Booth possède d'immenses réserves de bois. A propos de ces réserves, rappelons ici que, contrairement aux marchands de Québec, ceux d'Ontario ont des concessions pour une durée de dix ans. Quelques-uns ont des concessions pour un temps illimité, mais ceux qui bénéficient de ces derniers avantages sont en nombre fort restreint. Le gouvernement d'Ontario a déjà compris, depuis quelques années, qu'il ne faut pas être trop libéral à cet égard. Les grands capitalistes qui font la pluie et le beau temps et souvent les élections, dans la province-sœur, auront toujours assez de poids, sinon pour empêcher tout à fait la colonisation, du moins pour l'entraver. En effet, on sait ou on ne sait pas, peut-être, que certains marchands de bois considèrent le colon comme un ennemi; l'un d'eux n'a pas craint d'avouer que le seul ennemi qu'il avait était le colon. Celui-ci éprouve les mêmes sentiments vis-à-vis de son voisin. La guerre n'est pas ouvertement déclarée, mais elle existe tout de même à l'état latent. D'un côté, l'on entend dire: le colon, voilà l'ennemi; de l'autre: le marchand de bois, voilà l'ennemi. Une chose certaine, c'est que plus il y aura de colons dans une réserve de bois, plus le marchand sera exposé de perdre des avantages; le colon qui défriche avec l'intention de faire des champs de culture de la forêt est donc considéré comme un intrus qu'il faut tolérer par nécessité. Cependant, il semble qu'avec un peu de bonne volonté, les deux "ennemis" pourraient signer une trêve. Tous deux sont utiles au pays; les uns par les travaux qu'ils procurent à d'innombrables ouvriers, employés dans les chantiers, les scieries et les pulperies ; les autres, par leur travail courageux et patriotique dont bénéficiera la prochaine génération. Les marchands de bois sont moins coupables que les gouvernements; les premiers ne travaillent que pour eux, tandis que les gouvernements qui favorisent leurs spéculations à outrance et antinationales trahissent la confiance de la majorité du peuple.

Ce sont là les réflexions que faisait devant le représentant de "La Presse" un colon intelligent. Nous les laissons à la méditation de ceux qui voudront en faire leur profit.

UN APPETIT CAPRICIEUX

Aisément satisfait, une sensation douloureuse après avoir mangé, et plus ou moins de nausées entre les repas, chaque jour — DYSPEPSIE !

Inutile de dire quoi que ce soit concernant les vents, le vomissement, la flatulence, le mal de tête, les douleurs stomacales.

La dyspepsie ne peut être guérie excepté par ce qui peut donner force et vigueur à l'estomac —, l'activité fonctionnelle à tout le système digestif. Le remède qui fait cela d'après les résultats obtenus par des milliers qui ont été guéris complètement par son usage, c'est la

HOOD'S SARSAPARILLA

Le meilleur remède du Canada.

(1)

POULET HOMICIDE

Schenectady, N.-Y., 10—Robert Gibbs, jeune homme âgé de 19 ans, demeurant à la Jonction Rotterdam, pédalait le long du canal, lorsque soudain, il passa sur le corps d'un poulet. Renversé par ce contre-coup, le jeune homme tomba à l'eau et se noya.

NUEE DE SAUTERELLES

Belleville, Ont., 10—Les sauterelles ont détruit une grande quantité de grain dans le nord de Tyendinaga.

HORRIBLE MORT

Une femme brûlée vive à Bryant Pond

New-York, 10 — Une jeune femme de 20 ans, Mme Daniel Sparing, demeurant à Bryant Pond, dans le Maine, vient de mourir dans des circonstances terribles et après avoir fait preuve d'un héroïsme extraordinaire pour mettre son enfant en sûreté avant de mourir. Elle préparait le dîner sur un fourneau à pétrole. Tout-à-coup celui-ci a fait explosion et le pétrole enflammé a été lancé de tous côtés. La jeune femme en a reçu une grande partie sur ses vêtements et, en un clin d'œil, la malheureuse était couverte de flammes des pieds à la tête. Il n'y avait personne auprès d'elle pour lui porter secours. Son mari travaillait dans les bois, à une assez grande distance. Réduite elle-même à l'impuissance par la terreur qui la paralysait, elle ne put éteindre les flammes. Elle a eu les vêtements complètement brûlés. Son corps, noirci et carbonisé, n'avait presque plus forme humaine. L'infortunée éprouvait des souffrances terribles. Sentant sa fin approcher, et comprenant que son mari ne pourrait rentrer avant sa mort, la pauvre femme eut le courage inouï de prendre son enfant dans son berceau et de l'emporter, en se traînant avec peine, chez des voisins auxquels elle l'a confié. Elle a encore pu expliquer, en quelques mots, le service qu'elle sollicitait de ces voisins et elle est tombée évanouie. Quelques heures plus tard, elle était morte.

LA VIEILLE CAPITALE

NOTES DE LA VILLE

De notre correspondant particulier

Québec, 10—M. C. E. McKeen a acheté le stock de J. H. Blais, manufacturier de chaussures, failli, évalué à $6,643.09, pour 55c et les machineries et autres accessoires évalués à $3,378.45, pour 25c dans la piastre.

—Le 28 du courant, seront vendus à l'encan plusieurs articles provenant des magasins militaires de la citadelle, tels que tentes, selles, accoutrements, harnais, couvertes, etc. Ces articles sont condamnés par les inspecteurs des magasins militaires.

—M. Félix Marois est parti aujourd'hui pour Milwaukee, pour représenter l'Union Typographique de Québec, à la Convention de toutes les unions typographiques internationales.

—M. F. X. Lemieux, de St Anselme, a intenté une action en dommages au montant de $1,500 contre la Cie du chemin de fer Québec Central. M. Lemieux fut sérieusement blessé en mai dernier en travaillant à la construction du pont de St Anselme, de là son action.

—Hier après-midi, a été arrêté à sa résidence un ancien commis-voyageur de la maison B. Houde et Cie, sous l'accusation de détournement de fonds au montant de $300.

—Hier, est décédée Dame veuve Thos. E. Roy, née Elisabeth Faucher, veuve de l'ancien sergent-d'armes du Conseil Législatif. La défunte était la mère du lt.-col. Roy, de feu Odilon Roy, de M. Félix Roy, de Paris, et la belle-mère de feu le Dr Guay, M. P., et de M. Elzébert Garneau, employé civil. Ses funérailles auront lieu lundi.

—Le lieutenant-colonel Stone, dont la résignation comme commandant de l'artillerie canadienne vient d'être acceptée, est de passage en cette ville. Il quittera le service mercredi prochain et se propose de retourner en Angleterre, le 18 courant.

—Tout est paisible en ce moment au Palais de Justice. Aujourd'hui, M. le juge Andrews rend des jugements en Chambre. Le juge en chef, sir Ls. N. Casault, est de retour à Québec. M. le juge Caron demeurera à l'Islet jusqu'au 17 du courant, et M. le juge Routhier n'est pas encore de retour de son voyage au Nord-Ouest.

—M. L. Z. Joncas, surintendant des pêcheries, qu'un confrère de Montréal annonçait être mourant à Gaspé, télégraphie qu'il est en route pour Québec et doit arriver ici mardi prochain.

—Hier a été la plus chaude journée que nous ayons eue depuis le 20 juin 87 degrés à l'ombre, hier midi, et, hier soir, 82 degrés dans les maisons de la ville. Cette chaleur est bienvenue par les cultivateurs de notre district qui commençaient à maugréer contre les pluies continuelles.

—M. Thos. Dion, célibataire, âgé de 58 ans, s'est noyé, hier, à Beaumont, en se baignant. L'accident eut lieu à 7 heures a. m., et le cadavre fut trouvé à marée basse vers dix heures. Le coroner a tenu une enquête ce matin.

—Le gérant-général de la Cie du chemin de fer du Grand Tronc, avant déclaré que l'inauguration de ce chemin ne devra avoir lieu que le 15 octobre prochain, les journalistes de Québec ont résolu d'attendre cette date pour faire leur excursion annuelle, laquelle se fera à Parry Sound, cette année.

NOTES DE TORONTO

Des employés de chemins de fer demandent une augmentation de salaire

Toronto, 10 — Une large députation d'employés sur les trains du Pacifique Canadien, de la division de Québec et d'Ontario, est allée trouver M. J. W. Leonard, le surintendant, au sujet d'une augmentation de salaire. On ne connaît pas encore la réponse de M. Léonard.

—Le Bureau de Colonisation a décidé de faire une exhibition spéciale d'herbages naturels du district de Thunder Bay.

—M. Peter Bangie, d'Alexandrie, a été nommé bailli, en remplacement de M. A. J. Paterson, qui a résigné. M. Hugh S. Miller a été nommé greffier à la place de M. Hugh R. Dunn, décédé.

NOUVELLES DE NICOLET

Un enfant se fracture une jambe — Un beau pèlerinage — intéressante séance du Conseil de Ville—Notes.

De notre correspondant particulier

Nicolet, 10 — Dimanche soir, un garçonnet de 5 ans, enfant de M. Antoine St Pierre, restaurateur de cette ville, était à s'amuser avec un petit camarade dans la cour de la résidence de son père, lorsque l'un d'eux eut l'idée de monter dans une échelle, dont il gravit tous les degrés. Rendu au faîte de la dite échelle, qui était appuyée sur la corniche de la maison, l'enfant se cramponna à la "dalle", qui céda sous son poids ; il perdit l'équilibre et fut précipité dans le vide, d'une hauteur de 25 pieds, avec la dalle, dont l'un des débris atteignit le jeune St Pierre, qui eut la jambe fracturée, tandis que son petit compagnon, plus chanceux que lui, avait exécuté son saut périlleux sans s'infliger aucune blessure. Le pauvre petit fut transporté à la maison, où un médecin fut appelé aussitôt. Ce dernier réduisit la fracture et aujourd'hui, la petite victime de cet accident se porte aussi bien que possible, dans les circonstances.

—Lundi matin, le 6 courant, a eu lieu sous la direction de M. le curé L. H. Lavallé le pèlerinage annuel des paroissiens de Nicolet au sanctuaire de Notre-Dame du Très Saint-Risaire du Cap de la Madeleine. Le départ de Nicolet, qui eut lieu à 7½ heures du matin, s'effectua à bord des bateaux à vapeur "Nicolet" et "Bourgeois" qui avaient été nolisés à cet effet. Près de 300 personnes ont pris part à ce pèlerinage et sont revenues le même soir, enchantées de leur voyage.

JEUNE RUSSE POLONAIS

A la recherche de son frère et de sa sœur

Un jeune Russe-Polonais, âgé de 17 ans, a été amené devant le recorder Weir, hier, par un constable qui l'avait trouvé sur la rue.

Un interprète a raconté que l'enfant était parti sur un steamer en destination de New-York, où sont domiciliés son frère et sa sœur, mais son billet n'est bon que jusqu'à Montréal.

On décidera aujourd'hui si on lui procurera son passage jusqu'à New-York, ou si on lui donnera de l'emploi quelque part.

LE TRAFIC LOCAL

M. Gildersleeve, gérant général de la compagnie Richelieu et Ontario, a déclaré, ce matin, à un reporter de "La Presse," que le trafic de l'Ouest, par les bateaux qui font le service des villes de Toronto, Hamilton et Kingston, était de beaucoup supérieur à celui de l'an passé. Par contre, le trafic de l'Est est inférieur à celui de la saison de 1899 ; cette diminution est due à la température désagréable que nous avons depuis plus de deux mois. Les hôtels de la compagnie, à Tadousac et à la Malbaie regorgent de pensionnaires et de touristes.

LES ETUDIANTS DE LAVAL

A une assemblée des étudiants en droit de Laval, les résolutions suivantes ont été adoptées :

Il est proposé par MM. Art. Gibeault, E. E. D., W. Pilon, E. E. D., E. Dépocas, E. E. D., secondé par Chs Emard, E. E. D., F. Fauteux, E. E. D., E. Fauteux, E. E. D., et résolu :

Que les étudiants en droit de l'Université Laval ont appris avec une profonde tristesse la mort de la mère d'un de leurs confrères les plus estimés, George Magnan, E. E. D.

Il est proposé par J. Archambault, E. E. D., U. Lacasse, E. E. D., W. Lévesque, E. E. L., secondé par H. Dalbec, E. E. D., E. Brais, E. E. L., et E. Beaulieu, E. E. D., et résolu :

Que les étudiants en droit réunis aujourd'hui en assemblée, s'associent à la douleur de leur ami et le prient de vouloir bien accepter l'expression de leurs sentiments les plus profonds.

Il est proposé par L. Faribault, E. E. D., et S. Deguire, E. E. D., secondé par R. Ouimet, E. E. L., A. Jarry, E. E. D., présentes résolutions soient envoyée fwy Art. Gagié, E. E. D. : Que copies des présentes résolutions soient adressées à la famille et aux journaux.

FUNERAILLES D'UN MATELOT

Les funérailles de feu Michael Clark, matelot du "Lake Champlain", qui s'est noyé accidentellement il y a quelques jours, ont eu lieu hier. Le défunt était catholique.

RAFRAICHISSEZ LE SANG

Dans tous les cas d'humeurs brulantes et causant des démangeaisons, avec le

RESOLUTIF ∴ ∴ CUTICURA

Tout en nettoyant la peau et le cuir chevelu avec des bains chauds de SAVON CUTICURA et en guérissant la surface enflammée avec de l'ONGUENT CUTICURA.

En vente partout. POTTER D. et C. CORP., seuls props., Boston, E.-U. 21

L'ASPIRATEUR DE MURYOR

Guérit le Catarrhe,

le rhume, la toux, la fièvre lente, les bronchites, l'asthme et toutes les maladies de la gorge et des poumons.

Des nuages d'air médicamenté sont respirés par la bouche et renvoyés des narines, nettoyant et vivifiant toutes les parties enflammées et malades qui ne peuvent être atteintes par les remèdes que l'on prend.

Il atteint les parties malades—Il soulage les plaies au vif—Il va jusqu'au cœur de la maladie—Il agit comme un baume et un tonique sur tout le système—Il se vend en pharmacies, ou envoyé par la malle.

(5)

UN BEAU TEINT FAIT TOUJOURS PLAISIR

L'ORIENTAL CREAM ou Perfection Merveilleuse Magique du Dr T. Felix Gouraud

Fait disparaître le teint basané, les boutons, taches de rousseur, vers, maladies de la peau et tout ce qui enlaidit et enlève la beauté et cela sans qu'on s'aperçoive que l'on s'est servi de remède. Il a été essayé pendant 32 ans et est si inoffensif que nous avons pour certain qu'il est infaillablement. N'acceptez pas de contrefaçon de nom semblable. Le Dr L. A. Sayre disait à une dame de haut ton (une patiente) "Comme vous vous en servirez, vous les dames, je recommande la "Crème de Gouraud" comme la moins offensive de toutes les préparations pour la peau. En vente chez tous les pharmaciens et les marchands d'articles de fantaisie des Etats-Unis, du Canada et de l'Europe. Ecrivez pour circulaires et catalogues donnant des informations complètes et mentionnez "La Presse." Ferd T. Hopkins, Prop. 37 Great Jones St., N.Y.

8JE—mvn k—qh—d.

LES ANARCHISTES

Ils sont partout traqués comme des bêtes fauves

Antwerp, 10—Des placards qui ont été affichés sur les édifices publics annoncent que la propagande anarchiste se continue. "Le Journal" dit que plusieurs anarchistes de Londres, en destination de Paris, sont passés par Antwerp, étroitement surveillés par des mouchards de Londres.

MORT MYSTERIEUSE

Une jeune femme trouvée hachée

New-York, 10 — Une jeune veuve du village de Brandenburg, dans le Kentucky, âgée d'environ 35 ans, est allée seule, en voiture, au service religieux, dimanche soir. Quelques heures plus tard, lorsque son absence prolongée causait déjà des inquiétudes, le cheval est rentré seul à la ferme du père de la jeune fille. Il n'y avait plus de doute possible : un accident lui était arrivé. Le père et des voisins sont allés à sa recherche. Ils l'ont trouvée étendue morte sur le bord du chemin. Elle avait la gorge coupée et le corps presque réduit en bouillie, tellement elle avait été rouée de coups. Un parent de la jeune veuve a été arrêté sous le soupçon d'être l'auteur du crime. Il a fallu l'enlever sur-le-champ, à Louisville, pour l'y enfermer en prison, afin de le soustraire à la furie des habitants de Brandenburg, qui voulaient lui appliquer la loi de Lynch.

Les Principaux Personnages du Canada ont le

Champagne Dry Royal

Sur leur Table. 218-v-n-w

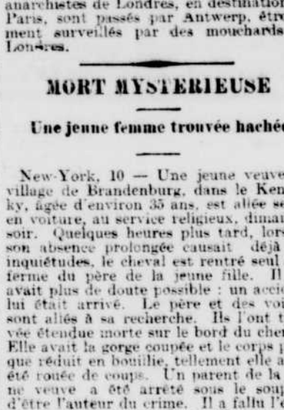

Elevé Dessus

NESTLE'S FOOD est une nourriture complète et parfaite pour les bebés, et ressemble beaucoup au lait de la Mère. Nestle's Food est reconnus dans tout l'univers, depuis au delà de trente ans, comme nourriture de grande valeur. Votre médecin corroborera cet énoncé.

NESTLE'S FOOD est une nourriture certaine. Pour s'en servir, il suffit d'y ajouter de l'eau. Le grand danger qu'il y a de faire usage du lait de vache est alors évité.

Consultez votre médecin, au sujet du Nestle's Food et écrivez-nous pour avoir une grosse boîte échantillon et notre livre, "The Baby," qui seront envoyés sur demande.

Demandez aussi le "Baby's Birthday Jewel Book."

LEEMING MILES & CO.,

30 Rue St Sulpice, Montreal.

238—v—n

Eau Tonifiante Au Quinine ..de.. Allans

Un breuvage hygiénique, contenant sous une forme agréable les puissantes qualités tonifiantes du principe actif du quinquina ; elle est sans égale pour contrecarrer la débilité et stimuler l'appétit.

Vous pouvez y avoir recours en tout temps, et vous trouverez que c'est un admirable restaurtif, tonifiant l'estomac et calmant le système.

8,10,17 **ROBERT ALLAN, 618 rue Dorchester**

Toute la Famille

"Oh mon grandpère, c'est ce que maman met sur ses dents et ce qui les rend si belles.

"Papa a fait de grands éloges des dents de maman hier. Maman a dit qu'il était aussi méchant que jamais. Je ne pense pas que papa soit méchant parce que ce qu'il a dit était vraiment beau."

"Qu'a-t-il dit chère ?

"Oh quelque chose à propos de lèvres roses, de dents d'ivoire et d'un sourire "*Dentofoss*" et, et,—ensuite il l'embrassa."

"Eh bien, "*Dentofoss*" EST une bonne chose pour les dents, je m'en sers moi-même."

"Oh, est-ce vrai, j'en suis fière, je pense que toute la famille en fait usage."

Il y a un grand nombre de "familles entières" qui suivent l'exemple de celle de cette petite fille—"*Dentofoss*" devient de plus en plus populaire chaque jour—sa pureté et sa bonne odeur lui gagnent constamment des amis.

Chez tous les principaux pharmaciens.

Dentofoss Pour les Dents **25¢**

SI VOUS DESIREZ ECONOMISER DE L'ARGENT

et vous procurer la meilleure machine au plus bas prix du gros, voici maintenant votre chance. Achetez directement de la fabrique et épargnez ainsi les profits des agents. Tous les accessoires gratis. Essai de 30 jours. Garantie pour cinq ans. Machine de **$40,00** POUR **$20.00**. $50.00 pour $28.00. Envoyez pour notre grand catalogue illustré et les témoignages que nous avons, le tout gratis.

THE BAILEY DONALDSON CO.,

30 rue des Enfants Trouvés, Montreal.

Dépt J. A. 180—mv-n

VOUS VOULEZ SANS DOUTE AVOIR LES MEILLEURS NOUS LES FAISONS NOUS LES GARANTISSONS

Parapluies

TELEPHONES UP-1028 MAIN 3827

RECOUVERTS ET REPARES

THE DOMINION UMBRELLA STORE

139 RUE St PIERRE & 2305 RUE St CATHERINE

FEUILLETON DE "LA PRESSE"

LE NID VIDE

75

CINQUIEME PARTIE

Sans doute, le lecteur aura depuis longtemps oublié ce dernier qu'il croyait noyé au fond de la Seine.

Gaspard sera pour lui un revenant.

Aussi ferons-nous un rapide retour en arrière, pour mieux expliquer son arrivée inattendue.

Lorsque, jeté à l'eau par l'Asticot et la Rouquine, le corps du Grêlé avait touché le fleuve, il s'était produit une chose que les deux complices ne purent voir, en raison de la nuit — et de leur fuite précipitée.

Gaspard, saisi par le froid, était sorti instantanément de son état d'insensibilité. La fraîcheur, très vive, neutralisait en lui l'effet de la poudre mexicaine, dont l'action narcotique touchait du reste à son terme.

Le réveil manquait d'agrément ; mais Gaspard n'avait pas le loisir d'y consacrer, pour l'instant, de longues réflexions.

Le plus urgent était de se tirer de là...

Le Grêlé se mit à nager furieusement. En trois ou quatre brasses, il gagna le bord.

Une fois hors de l'eau, il s'écria, le poing tendu :

— Canailles !.

Vainement il scruta la nuit. Aucune ombre n'y bougeait.

Les deux misérables s'étaient prestement éclipsés.

Gaspard, maintenant se rendait compte de ce qui s'était passé. Il comprenait que son beau-frère avait fait usage de la poudre mexicaine, car il le connaissait, lui aussi, cet ingrédient perfide.

Parbleu ! l'Asticot et sa complice avaient bien combiné leur affaire pour se débarrasser de lui... Ce n'était pas trop mal imaginé.

— Heureusement, pensait le clown, leur plan a raté. Me voici encore vivant...

Et il répétait :

— Canailles !... Patience, vous n'avez pas fini !

Gaspard se secoua comme un chien mouillé. Trempé des pieds à la tête, il frissonnait.

— Allons au trot ! si je ne veux pas attrapper une fluxion de poitrine. Il s'agit de changer de vêtements au plus vite.

Il ne savait pas au juste où il se trouvait, mais au Nord-Est le ciel s'éclairait d'une lueur cuivrée indiquant la direction de la capitale.

Gaspard prit le pas gymnastique de ce côté.

Longtemps il courut ainsi.

Au boulevard Victor, il sauta dans un fiacre et se fit conduire rue des Archives, à son domicile.

Le jour suivant, dès la première heure, il alla à Vanves.

La roulotte n'y était plus...

— Bon ! pensa le clown. Encore un déménagement à la cloche de bois.

Il n'essaya pas de rechercher personnellement ses anciens associés, persuadé d'avance de l'inutilité de ses démarches. Il connaissait leur aptitude à disparaître, silencieux et prompts comme la vipère.

Gaspard s'adressa à l'Office Mondain. Maugiron et Cornilleau échouèrent dans la tâche qui leur était confiée.

Pour dépister ainsi les administrateurs de l'agence, il fallait que les gueux se fussent "défilés" suivant toutes les règles du code des escarpes.

Le frère de Véronique, d'autre part, caressait l'espoir d'obtenir de Maugiron et Cie des indications sur la comtesse de Bois-Colomban, qui lui eussent permis de de retrouver l'aventurière et Christine.

Mais là, il se heurta au cadenas du secret professionnel, qui garantissait nuellement les deux associés.

Comtesse de Bois-Colomban ?... Ni Maugiron ni Cornilleau ne connaissaient ce nom-là... Il n'y en avait nulle trace dans leurs dossiers.

Une enfant achetée par cette personne problématique ? Ils n'avaient aucune idée de pareille histoire et il serait inutile d'insister.

Gaspard le comprit... et n'insista pas. A quoi bon ?

Essayer de tirer un renseignement à Maugiron et Cornilleau était peine perdue.

Il n'existait aucun moyen de les contraindre à parler.

Et pousser plus loin l'enquête et invoquant les secrets surpris, c'eût été se découvrir, se compromettre gravement lui-même.

Le Grêlé reprit donc tranquillement son métier à l'Hippodrome, réservant pour plus tard sa vengeance. Il n'abandonnait pas l'espoir de retrouver, malgré tout, sa petite amie.

Puis, comme tant d'autres, il s'engagea dans un régiment de marche et fit le coup de feu à Buzenval.

C'est là qu'il connut l'artiste, le "fusilier Daniel".

Ils servaient tous deux dans la même compagnie, et combattirent l'un à côté de l'autre.

Gaspard, — un "débrouillard" dans toute l'acception du terme,— eut l'occasion de rendre maints services au jeune peintre, auquel l'usage du pinceau et de la palette était plus familier que le graissage des armes, la confection du paquetage et l'entretien de l'équipement.

Ils nouèrent de solides relations d'amitié. Ces liens-là sont indissolubles lorsqu'ils ont été contractés devant le péril.

Aussi, Daniel fut-il, sincèrement, très heureux ce matin-là de retrouver son ancien camarade, perdu de vue après Buzenval.

— Vous ici !... dit-il. Et par quel hasard propice ?

— Je vous cherche depuis plusieurs jours. Enfin, j'ai pu dénicher votre domicile.

— Où vous êtes-vous adressé ?

—A l'Ecole des beaux- arts. C'est par là que j'aurais dû commencer.

— En effet... Mais assez-vous, je vous prie, et dites-moi ce qui vous amène.

— Ceci, fit Gaspard en tendant un journal à Daniel.

Celui-ci lut à l'endroit désigné du doigt par le Grêlé :

Etude de Mtre Tortelin, notaire au Havre.

"Les personnes pouvant prétendre à la succession de feu M. le commandant Parthenay, décédé à Paris, le 15 juin 1870, sont priées de se présenter à l'étude, dans le délai d'un mois, pour faire valoir leurs droits à l'héritage."

Et comme Daniel, fort étonné, regardait le Grêlé d'un air interrogateur :

— J'ai trouvé l'autre matin, dit le clown, ce vieux numéro du "Petit Journal" enveloppant je ne sais quel objet. Cette annonce m'a sauté aux yeux. J'ai pensé qu'elle pouvait vous intéresser.

— Comment ?

— Vous rappelez-vous qu'un jour, au régiment, un jeune volontaire, un bleu nouvellement arrivé, vous a abordé en s'écriant : "Hé, Parthenay !" — ce qui avait l'air de vous contrarier, entre parenthèses.

— Parfaitement.

— J'étais là, j'ai entendu et ce nom m'a frappé, car le hasard m'avait mis en possession d'un secret de famille où il était question d'un monsieur Parthenay.

— Dites vite !

— J'aurais voulu vous demander si c'était un de vos parents qui se trouvait en jeu, car je pouvais vous apprendre des choses intéressantes, mais j'avais peur de me mêler de ce qui ne me regarde pas; puis, quand on portait l'as de carreau, on n'avait guère le temps de bavarder. Du reste, c'était le matin de Buzenval, et nous ne nous sommes plus revus après la bataille.

— Malheureusement !...

— Mais l'autre jour, la lecture de ce coin de journal m'a décidé à vous chercher pour vous parler... Apprenez donc...

— Eh bien, je vous écoute, mon brave Gaspard.

Mais le clown, qui ouvrait la bouche pour commencer ses explications, fut subitement interrompu par un bâillement formidable provenant de la pièce voisine.

Et aussitôt, un organe d'homme, rauque et vulgaire, entonna cette chanson qui faisait fureur sur la fin de l'Empire :

Eh, major, superb' tambour,
De grâce, dites-moi comme
Vous avez pu faire pour
Devenir un si bel homme ?
Trou la la ! Trou la la !

En entendant cet air, le Grêlé s'était levé brusquement.

— C'est lui ! dit-il à voix basse.

Parthenay le regardait, très intrigué par son attitude.

Aussitôt après la tournelle, le chanteur attaqua un autre couplet :

Il répond : Venez me voir
Et si vous êtes discrète,
Je vous montrerai ce soir
Une excellente recette...
Trou la la ! Trou la la !

— Plus de doute, murmura Gaspard. C'est Achille !... Je reconnais son galoubet et son air favori... Enfin, je l'ai retrouvé. A nous deux !

Une satisfaction haineuse éclairait son laid visage, labouré de trous, qui devint un instant bestial, comme autrefois.

— Vous connaissez mes voisins ?... demanda le peintre.

— Pas si haut !... fit le Grêlé en mettant un doigt sur la bouche... Si je les connais ?... Trop, et à mes dépens... Ils sont bien deux, n'est-ce pas ?

— Oui, celui qui rossignole en ce moment, et sa femme, une rousse à désespérer les portraitistes... Ce sont eux qui tiennent le débit : Au marin du "Vengeur." Ils me louent deux pièces : celle-ci et mon atelier.

Gaspard, l'air plus civilisé maintenant, se frottait les mains en répétant, toujours à mi-voix :

— Attends un peu l'Asticot !... Attends un peu, la Rouquine !... Cette fois-ci, vous ne m'échapperez plus.

— Que vous ont-ils donc fait ? interrogea curieusement Daniel, étonné au plus haut point de ce mélange d'indignation et de contentement.

— Ce sont deux bandits de première classe, hors concours ! Méfiez-vous-en, conseil d'ami. Vous n'avez pas beaucoup d'argent chez vous, au moins ?

Daniel ouvrit la porte de son atelier et montrant à Gaspard ses couleurs, ses chevalets et quelques ébauches sur toile :

— Voici présentement ma vraie fortune. Je n'ai que cela ici... Et le reste des revenus de mon petit patrimoine, quand j'ai réglé mes dépenses d'entretien, je l'emploie à monter mon matériel.

— Cela me rassure pour vous.

SPORT

COURSES AU TROT A STE SCHOLASTIQUE

Amélia triomphe de Belladonna — Cinquième victoire de Silver Queen -- Prochaines Courses au Parc Lépine et à St Jean—Montréal battu une troisième fois par Hartford

CHEVAUX TROTTEURS

COURSES AU TROT A STE SCHOLASTIQUE

Après avoir été remise pendant deux jours, l'ouverture de la réunion d'été des courses au trot à Ste Scholastique a eu lieu hier, et a obtenu un beau succès. Cette première journée de courses a été marquée par une victoire extrêmement populaire, la jument Amélia, propriété de M. F. Poirier, battant Belladonna, d'Ottawa. Amélia triompha dans les trois dernières épreuves, après une lutte des plus excitantes et alors que Belladonna eût pris les deux premières épreuves.

La journée était idéale pour des courses au trot. La piste de Ste Scholastique, l'une des plus belles de la province, était dans un état parfait. On ne pouvait rien désirer de mieux, et les chevaux y firent des temps rapides.

Une cinquantaine de sportsmen de Montréal avait profité du train spécial, mis à leur disposition, par le C. P. R., pour se rendre à Ste Scholastique. Ils passèrent là une après-midi des plus agréables, étant témoins de courses fort excitantes dans une jolie campagne où soufflait une brise pure et fraîche.

Le programme de l'après-midi comprenait quatre courses, mais trois seulement eurent lieu, et encore la dernière épreuve de la troisième course, ne se termina qu'à sept heures. Il ne fallut pas moins de cinq épreuves pour décider de la victoire dans la course pour la classe de 2.15, qui cependant n'avait que trois entrées. Quatre épreuves suffirent pour décider de la victoire dans la classe de 2.35. Silver Queen remporta là sa cinquième victoire, battant Duster, de Nicolet. Cette course fut la première au programme, et commença à 2.45 heures. Il y avait cinq entrées dans cette classe, et Silver Queen et Duster se recommandaient tout spécialement à l'attention des amateurs.

La première épreuve fut fort excitante. Silver Queen et Duster prenant la première place au départ, coururent côte à côte un fait, et ne se laissant pas d'un pied. Les autres trotteurs suivaient de loin en procession. Alcantara Boy trainait fort loin en arrière des autres. Duster gagna la première épreuve, par une demi-longueur, dans un suprême effort.

Le commencement de la deuxième épreuve ressemblait fort à celui de la première. Silver Queen et Duster luttant l'un contre l'autre. Ce fait, la course se fit entre ces deux seuls chevaux, les trois autres n'étant pas de taille à lutter avec eux et ne les suivirent que de loin en procession. Duster, cependant, se trouvait un peu en avant, car Silver Queen, qui avait le côté extérieur de la piste, ayant plus long à parcourir, ne pouvait que suivre son redoutable concurrent sans parvenir à le dépasser. Au dernier virage, cependant, M. Goulet demanda un effort à sa jument, qui répondit noblement et dépassa Duster de la tête, franchissant la ligne d'arrivée dans cette position.

Silver Queen prit la première place au départ dans la troisième épreuve, suivie de près par Duster. Tous deux eurent bientôt fait de laisser une fois de plus leurs autres concurrents en arrière. Après le premier demi-mille cependant, qui fut fait en 1.01 par Silver Queen, Duster cessa de lutter et la jument alezane de M. Goulet gagna par cinq longueurs.

La quatrième épreuve fut encore gagnée par Silver Queen, car Duster voyant qu'il ne pourrait gagner la course, ne fit aucun effort dans cette épreuve, se laissant dépasser par Jack qui arriva deuxième. Alcantara Boy fut laissé fort en arrière dans chaque épreuve.

La victoire de Silver Queen a établi d'une façon incontestable sa supériorité sur Duster et montre que cette jument est presque sans égale, ici, dans cette classe.

Cette course, toute intéressante et excitante qu'elle fut, ne souleva pas autant la foule que celle pour la classe de 2.15. Cette course ne renfermait que trois entrées, Amélia, Little Tim et Belladonna. Amélia qui a couru très souvent à Ste Scholastique, où elle a presque toujours triomphé, avait les meilleurs souhaits de tous les spectateurs de l'endroit. Belladonna cependant était considérée par les connaisseurs comme beaucoup trop rapide pour ses deux concurrents, et l'on s'attendait à voir la jument noire gagner les trois épreuves consécutives. Belladonna était cotée 1 à 2, Amélia 2 à 2, et Little Tim 5 à 2.

La première et la deuxième épreuve furent gagnées facilement par Belladonna ; dans la deuxième épreuve, le tube en caoutchouc entourant la roue du sulky d'Amélia se brisa, et la jument de M. Poirier arriva joliment en arrière. Little Tim avait jusque-là pris la deuxième place. On pouvait dès lors considérer la course comme pratiquement terminée, car l'on croyait que les trois chevaux arriveraient dans le même ordre dans l'épreuve suivante. La cependant, arriva la surprise du jour.

Belladonna prit comme d'ordinaire la première place au départ dans la troisième épreuve, et la conserva jusqu'à l'avant-dernier virage alors qu'elle fut rejointe par les deux autres chevaux. On vit alors Amélia gagner du terrain et courir à côté de Belladonna. La lutte jusqu'à la ligne d'arrivée fut excitante. Au dernier moment, Amélia aux acclamations enthousiastes de la foule, mit la tête en avant de la fameuse jument noire, gagnant la troisième épreuve.

Une difficulté s'éleva à ce moment. M. McPherson, qui conduisait Little Tim, disant qu'il voulait se retirer, parce qu'Amélia aurait dû être distancée dans la deuxième épreuve, alors que son sulky s'était brisé. M. McPherson cependant n'avait pas protesté à temps, et puis l'employé préposé à la tâche d'abaisser le pavillon, déclara qu'Amélia n'avait pas été distancée. Les juges se prononcèrent dans ce sens.

La quatrième épreuve fut excitante et fut encore gagnée par Amélia. Après que les chevaux eurent tranchi la ligne d'arrivée cependant, une dispute s'éleva, le conducteur de Belladonna prétendant qu'Amélia lui avait coupé la route et avait blessé son cheval à la jambe. Comme question de fait, Belladonna avait une fraîche blessure à la jambe, mais M. Poirier expliqua que Belladonna s'était fait cette blessure en faisant un faux pas, et qu'il ne lui avait nullement coupé le passage.

Les juges et une partie de la foule partirent alors en procession, pour aller inspecter le terrain. A leur arrivée, il y eut quelques moments de discussion, puis comme il n'y avait rien pour prouver qu'Amélia eût nui à Belladonna, la victoire resta à Amélia.

La cinquième épreuve fut également gagnée par Amélia, et jamais victoire ne parut être si populaire que celle de la jument de M. Poirier. Il y eut aussi une course pour chevaux coureurs, distance de trois-quarts de mille. Trois chevaux se disputèrent les prix offerts. Il y avait un quatrième coureur présent, Hume, mais son propriétaire ayant négligé de retenir les services d'un jockey, ne put le faire courir. Glover Vendig prit la première place au départ, et gagna par une longueur.

SOMMAIRE :

Classe 2.35, trot et amble. Bourse $150 —

Silver Queen, c.m., L. H. Goulet, Montréal	2	1	1	1
Duster, c.g., M. Houde, Nicolet	1	2	2	3
Jack, blk.g., J. T. Gaudet, Joliette	3	3	3	2
Cartierville Boy, b.g., T. Lesage, St Eustache	4	4	4	4
Alcantara Boy, b.g., O. Morin, L'Assomption	5	5	5	5

Temps — 2.25, 2.24½, 2.28, 2.28¾.

Classe 2.15, trot et amble. Bourse $150 —

Amélia, c.m., F. Poirier, Montréal	3	3	1	1
Belladonna, blk.m., C. Garow, Ottawa	1	1	2	2
Little Tim, b.g., B¼. Décary, Montréal	2	2	3	3

Temps — 2.21¾, 2.20¼, 2.20¾, 2.22, 2.22.

Course pour chevaux coureurs, trois-quarts de mille —

J. Cannon's, b.g., Glover Vendig, 122, Walker				1
F. Gilmour's, b.g., Bailiff, 119, Allen				2
J. Coolignan's, b.m., Sleepy Belle, 119, Cannon				0

Les officiers étaient :

Juges — MM. Honoré Lafleur, Montréal ; et C. Morrow, Ottawa.

Starter — Sam. Cassidy, Ottawa ; J. Fortier, secrétaire.

Le programme pour demain comprend un steeplechase de 3 milles, avec sept entrées.

Les juges ont donné satisfaction hier, et la foule est partie enchantée.

Il est pour le moins étrange d'amener un cheval de Smith's Falls à Ste Scholastique, pour le faire courir et de négliger de s'assurer les services d'un jockey.

M. J. Fortier, secrétaire, pour les courses, s'est multiplié hier, afin de plaire à tout le monde, tout en remplissant les devoirs de sa tâche.

Les visiteurs ont été chaleureusement accueillis.

Le train spécial du C. P. R., pour les courses de Ste Scholastique, part de la gare Viger à midi et demi, et revient ici pour 9 heures.

Silver Queen a été achetée par M. Goulet d'un M. St Amour, d'Ottawa. Le prix payé a été de $75. Depuis cette transaction, Silver Queen a gagné cinq courses.

COURSES AU TROT AU PARC LEPINE

Les courses au trot sont décidément plus en vogue que jamais, et elles se continuent sans interruption d'un endroit à un autre.

Les propriétaires du Parc Lépine, MM. James McVey et J. B. Lépine nous annoncent une nouvelle réunion pour les 28, 29 et 30 août. Voici le programme :

PREMIER JOUR — MARDI, 28 AOUT

Classe 3 minutes, trot, bourse de $150.

Classe 2.20, trot, 2.23 amble, bourse de $200.

DEUXIEME JOUR — MERCREDI, 29 AOUT

Classe 2.40, amble, bourse de $150.

Classe 2.24, trot ; 2.26, amble, bourse, $200.

TROISIEME JOUR — JEUDI, 30 AOUT

Classe 2.30, trot ; 2.33, amble, bourse $150.

Free for all trot et amble, bourse de $250.

Chevaux éligibles du 1er août inclusivement.

Les entrées seront closes mardi, le 21 août 1900, et devront être adressées à M. Lépine, secrétaire, Parc Lépine, Montréal.

COURSES AU TROT A ST JEAN

Il y aura les 21 et 22 courant, des courses au trot et à l'amble, au Parc St Jean. Voici le programme :

PREMIER JOUR

Classe de 2.50, bourse $125.
Classe spéciale, bourse $100.
Classe de 2.20, bourse $150.

DEUXIEME JOUR

Classe de 2.30, bourse $125.
Classe nommée, bourse $100.
Classe ouverte à tous chevaux, bourse $200.

Le terrain des courses de St Jean possède plus de 200 Box Stalls, qui seront fournis gratis pour les chevaux.

Les chevaux seront éligibles du 1er août.

Les entrées seront closes vendredi, le 18 août, à 8 heures p.m., et devront être adressées à J. E. Chagnon, secrétaire, ou à V. Mailloux, président.

LACROSSE

CORNWALL vs NATIONAL

La joute de crosse qui aura lieu demain, au terrain du National, entre une équipe composée de douze Canadiens-français, et les Cornwall, promet d'être une puissante attraction. Miraud, du club Delorimier, figurera samedi, sur l'équipe du National, et le public pourra pour une fois voir ce que peut faire une équipe de nos compatriotes, luttant avec énergie et courage.

Cette joute s'annonce comme devant être extrêmement intéressante, et nul doute qu'elle attirera une foule nombreuse au terrain de notre club.

Les Victoria, du quartier St Denis, et les Boulevards II, ont joué ces jours derniers, une intéressante partie de crosse. Le premier point fut enregistré par les Boulevards II. Nelson envoyant la balle entre les buts. La défense des Boulevards eut fort à faire dans la deuxième partie, mais elle résista admirablement, et le point. Duquette, ayant lancé la balle au premier home, celui-ci la lança entre les pôteaux.

L'équipe des Boulevards se composait comme suit :

C. Guimet, O. Duquette, A. Filiatrault, M. Hébert, E. Champagne, O. Dubord, A. Nelson, Van Banyard, E. Dubord, R. Hébert, C. Collin et Z. Dumont.

Les clubs de crosse St Gabriel et Hochelaga se mesureront samedi, à 3 heures, sur le terrain de la rue Mpreau. Les Hochelaga sont organisés depuis un mois. Les joueurs ont pratiqué sans relâche depuis ce temps, et sont en bonnes conditions. Les officiers du club sont les suivants : Président, J. H. Ferni ; vice-président, A. Chagnon ; secrétaire, J. G. Bocquets ; trésorier, G. Sargeant ; capitaine, Jas. O'Neil. Directeurs : J. H. Ferni, A. Chagnon, J. G. Bocquets, Jas. O'Neil, Chs. Ferni.

BASEBALL

TROIS DEFAITES CONSECUTIVES POUR MONTREAL

LE SCORE EST DE 9 A 4

Hartford, Conn., 10 — Hartford a gagné trois parties consécutives sur Montréal, triomphant sans peine hier. Montréal ne fit pas un hit avant la septième inning, alors que Raub après avoir de propos délibéré effleuré simplement la balle, réussit à se rendre au premier but. Dooley se retira à la cinquième inning et fut remplacé par Raub. Assistance, 1,200 personnes. Score :

HARTFORD

	AB	R	H	PO	A	E
Turner, r.f.	3	3	1	2	0	0
Shindle, 3b.	5	1	2	0	7	0
Myers, 2b.	5	1	1	0	1	0
Stratton, l.f.	3	0	2	2	0	0
Gatins, s.s.	4	1	2	2	3	1
Massey, 1b.	4	1	2	13	1	0
Fleming, c.f.	4	1	0	2	0	0
Steelman, c.	3	0	3	5	1	0
Donovan, p.	4	1	3	1	2	0
Totaux.	35	9	14	27	15	1

MONTREAL

	AB	R	H	PO	A	E
Raub, c. et 1b.	4	0	1	6	0	0
Odwell, c.f.	4	0	1	3	2	0
Delehanty, l.f.	3	1	1	0	0	0
Dooley, 1b.	2	0	0	5	0	0
Lezotte, r.f.	4	0	1	1	0	1
Henry, 3b.	2	2	0	2	5	0
Schlebeck, s.s.	4	0	1	3	0	1
Johnson, 2b.	4	0	1	1	5	0
McFarlan, p.	4	0	0	0	2	0
Phelps, c.	2	1	1	3	0	0
Totaux.	33	4	6	24	14	2

Score par inning :

	R.	H.	E.
Hartford. .10230030x—	9	..	1
Montréal. .00000202—	4	..	2

SOMMAIRE :

Coups bons pour deux buts, Myers, Massey, Steelman, Donovan. Sacrifice hits, Stratton, Steelman. Buts volés, Shindle. Premier but sur quatre balles, par Donovan 2, par McFarlan 2. Struck out, par Donovan 4, par McFarlan 2. Wild pitches, Donovan 1, McFarlan 1. Passed ball, Phelps. Frappé par balle lancée par le pitcher, Delehanty. Turner. Laissés sur les buts, Hartford 6, Montréal 5. Premier but sur erreurs, Hartford 2, Montréal 1.

Umpire, O'Loughlin. Temps, 1.55.

A SPRINGFIELD

	R.	H.	E.
Springfield. .00020300x—	5	13	2
Toronto. .12001000—	4	8	3

Batteries — Woods et Toft ; Killen et Roach. Umpire, Rinn.

A WORCESTER

	R.	H.	E.
Worcester. .00010000—	1	6	1
Syracuse. .00000000—	0	4	2

Batteries — Magee et Kittredge ; Pfannmiller et Smink. Umpire, Hunt.

A PROVIDENCE

	R.	H.	E.
Providence. .00004010x—	5	6	2
Rochester. .00000110—	2	7	1

Batteries — Leahy, McPartlin et Dixon. Umpire, Egan.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P. C.
Providence	56	41	577
Rochester	51	39	566
Hartford	49	39	557
Worcester	46	42	523
Springfield	44	44	500
Toronto	41	50	451
Montréal	39	50	438
Syracuse	36	57	387

PARTIES D'AUJOURD'HUI

Montréal à Springfield.
Toronto à Hartford.
Syracuse à Providence.
Rochester à Worcester.

LIGUE NATIONALE

A Chicago :—

	R.	H.	E.
Chicago .01001120x—	5	11	3
Philadelphie .00000100—	1	2	0

Batteries — Callahan et Chance ; Fraser et Murphy.

A Pittsburg :—

	R.	H.	E.
Pittsburg .20000000—	2	8	3
Boston .01010001—	3	9	2

Batteries — Leever et O'Connor ; Dineen, W. Clarke et Sullivan.

A Cincinnati :

	R.	H.	E.
Cincinnati .10000100—	2	7	0
New-York .00003011—	5	12	2

Batteries — Scott et Peitz ; Mercer et Bowerman.

A St Louis —

	R.	H.	E.
Saint-Louis .01010100—	3	9	5
Brooklyn .04000102—	7	16	1

Batteries — Young et Criger ; Kitson et Farrell.

POSITION DES CLUBS

	Gag	Perd.	P. C.
Brooklyn	54	31	635
Philadelphie	46	40	535
Pittsburg	47	41	534
Chicago	44	43	505
Boston	43	44	495
Saint-Louis	37	46	445
Cincinnati	39	49	443
New-York	33	49	402

LIGUE AMERICAINE

A Kansas City — Kansas City, 7 ; Chicago, 6.

A Détroit —Détroit, 8 ; Cleveland, 0.

A Minnéapolis — Première partie, Minnéapolis, 6 ; Milwaukee, 9. Deuxième partie, Minnéapolis, 1 ; Milwaukee, 8.

FARNHAM vs SAINT-HYWACINTHE

Joe Page, de Farnham et son club, iront à Saint-Hyacinthe dimanche prochain, et s'efforceront de gagner une nouvelle partie sur le premier club de la ligue.

C'est un fait connu que les Saint-Hyacinthe préféreraient se mesurer à n'importe quel autre club qu'à Farnham.

Joe Page est à organiser une excursion de Farnham à Saint-Hyacinthe.

Le train partira dimanche après-midi à 1 heure et arrêtera à toutes les stations sur son passage.

Le prix du passage n'est que de 65 cents.

Saint-Hyacinthe s'attend de triompher sans peine, mais les gens de Farnham disent que Saint-Hyacinthe devra avoir une équipe beaucoup plus forte que celle qu'il a envoyée dimanche dernier contre les Mascottes.

MASCOTTE vs SAINT-JEAN

La fin de la saison dans la ligue provinciale nous promet des joutes intéressantes et même sensationnelles.

Chaque club renforce chaque jour son équipe comme on a pu le voir dimanche dernier, et comme on a pu le constater hier encore, en lisant les noms des joueurs qui constituent la réserve des Mascottes.

La prochaine partie que le public de Montréal aura occasion de voir est celle entre les Mascottes et Saint-Jean. Elle aura lieu dimanche, et promet de donner des émotions.

Il vient de se former un nouveau club de baseball qui portera le nom de Camisard.

Voici les noms des joueurs :

H. Paquin, c. ; A. Tremblay, p. ; J. Cinq-Mars, 1 b. ; Jos. Saint-Julien, 2 b. ; A. Théoret, 3 b. ; T. Desmarais, s.s. ; A. LeFrançois, r.f. ; E. Picard, c.f. ; E. Théoret, l.f.

Ce club lance un défi aux Electrics.

Les Dufferin ont remporté une brillante victoire sur les Gloria Invincibles, dimanche dernier, par un score de 12 à 8.

A la huitième inning, les Gloria refusèrent de jouer, prétextant des décisions de l'umpire.

Noms des vainqueurs :

R. Dumoulin, J. Gratton, R. Campeau, Z. Gervais, C. Lortie, Saint-Julien, W. Marchand, A. Paré et E. Gosselin.

Les Dufferin lancent un défi aux Belmont, pour une partie de baseball devant être jouée sur le terrain des premiers à 1.30 heure, dimanche prochain.

Pour plus amples informations, s'adresser à R. Campeau, 481 rue Saint-Antoine, Sainte-Cunégonde, entre 7 et 8 heures p.m.

Montagnard, du Mile-End, vs Laval, d'Hochelaga, ou Jeunes Fullum. Laval a la préférence. Inf. chez A. Sauvé, 108 rue Casgrain.

Le club Windsor Ind., de St Jean-Baptiste, lance un défi aux Impérials, dimanche, terrain des Windsor. Inf. 641 Sanguinet.

Impérial vs Roy Ind., dimanche, à 2.30 heures. Inf. chez S. Fortin, 519 rue Rivard.

Le club Diamond, de Ste Thérèse, a défait les St Eustache, par un score de 9 à 1. Batterie, Arthur Vaillancourt et Georges Bourque.

Les St Paul et les Brunet se rencontreront dimanche, à 4 heures, au parc Delorimier, pour un enjeu. Constantineau et Thouin joueront la batterie des St Paul.

Les Canada Indépendants ont défait les Longueuil :

Score par inning :

Canada Indépendant	.02500003—20
Longueuil	.20004123—14

Potvin, p. ; Thorn, c.

Hibernia, de Sainte-Cunégonde, vs White Rose, de Lachine, dimanche, à 2.30 heures. Pour informations, écrire à Willie Corbeil, 388 rue Delisle.

Le club Saint-Henri lance un défi au club La Presse, pour une partie de football qui serait jouée à Queen's Park.

Informations chez H. Légaré, 82 rue Saint-Pierre, Saint-Henri.

Il vient de se fonder un nouveau club qui portera le nom de Jeunes Delisle, de Saint-Henri.

Voici les noms des joueurs :

Z. Laplerre, c. ; A. Goyette, p. ; V. Laniel, 1 b. et c. ; Montbleau, 2 b. ; P. Goyette, s.s. ; P. Lefebvre, 3 b. ; E. Messier, l.f.

Pour informations, s'adresser à Goyette, 373 rue Delisle, Saint-Henri.

Il vient de se former un nouveau club qui portera le nom de Balmoral.

Ce club lance un défi aux Cultivateurs, samedi, à 2 heures et aux Richelieu II, pour dimanche, à 2 heures.

Informations au No 138 Sainte-Emélie, Saint-Henri.

Le club Thérésien lance un défi à tous les clubs amateurs de Montréal, de préférence aux Mascottes II et au Montagnard, pour une partie pour un enjeu de $25.

La partie aurait lieu le 19 courant, à Ste Thérèse.

Informations chez A. Deslauriers, Sainte-Thérèse.

Les Rochester, de Saint-Joseph, lancent un défi aux Saint-Pierre et aux Gloria II.

Informations chez Jos. Dejean, 66 ruelle Pichette, entre 7 et 10 heures p.m.

Les Gloria et les Dufferin se sont rencontrés ces jours derniers et ont joué une partie très animée.

Les Dufferin avaient emprunté des joueurs aux jeunes Ville-Marie. La partie fut déclarée nulle.

Les Gloria lancent un défi aux Duferin, pour un enjeu. Informations chez A. A. Prud'homme, 150 Saint-Philippe, Saint-Henri.

Voici les noms des joueurs du club Gloria: C. Leclerc, c ; O. McLean, p. ; H. Champagne, 1 b. ; Z. Hamelin, 2 b. ; B. Desjardins, 3 b. ; R. Desjardins, s.s. ; A. Bright, r.f. ; L. Prud'homme, c.f. ; A. Patenaude, l.f. ; A. A. Prud'homme, capitaine.

Les Comètes lancent un défi aux clubs suivants :

La Presse, Lasalle, Gloria, jeunes Turcot et jeunes Sainte-Elizabeth.

Informations entre 7 et 9 heures p.m., chez E. Vézina, 2003 Notre-Dame.

A une assemblée du club Canada, qui a eu lieu ces jours derniers, les officiers suivants ont été élus :

Président, Armand Cohn ; gérant, F. X. Sénécal ; capitaine, A. Sénécal ; secrétaire, G. Collard.

Le club Canada lance un défi aux clubs suivants :

Mascotte Indépendant, Beaver, Brunette, Watson-Foster, Cherrier, Belmont, Trémont, du Côteau Landing, Terrebonne, Central, de Valleyfield, Villeray, jeune Hochelaga, Sainte-Thérèse, Hussard, jeune Canadiens, de Saint-Lambert.

Les Richmond ont la préférence. Pour un enjeu.

Informations chez H. Collard, 38 Montcalm, entre 6 et 7.30 heures p.m.

Les clubs Saint-Eustache et Bordeaux se sont rencontrés dernièrement et le premier a été défait mais dans des circonstances particulières.

A un moment donné de la partie, il commença à pleuvoir pendant que les Saint-Eustache étaient au champ. Le score à ce moment était de 11 à 4. Pendant la pluie, les Saint-Eustache ayant été forcés de continuer à jouer, les Bordeaux firent 14 points.

Lorsque le club local revint au bâton, la pluie avait cessé ; Saint-Eustache fit quatre points.

Les spectateurs ont pu se convaincre de la supériorité des Saint-Eustache sur les Bordeaux. Afin de prouver cet avancé, les Saint-Eustache lancent un défi pour une partie pour un enjeu de $10. Cette partie serait jouée sur le terrain des Saint-Eustache.

Ce dernier club fera une excursion dimanche à la Côte des Neiges, où il se mesurera avec le club de Lachine.

Tous les amateurs de baseball sont invités.

Saint-Césaire, 9 — Les Farnham ont remporté une victoire sur les Saint-Césaire, dimanche dernier, mais non sans difficulté.

Si le short stop de Saint-Césaire n'avaient pas fait deux erreurs à la neuvième inning, les clubs auraient été obligés de jouer 10 innings sinon 11.

Il ne faut pas oublier que les Farnham avaient dans leur équipe deux hommes de la Ligue Provinciale, Langlois et Comeau, des Farnham.

Score : Farnham, 18 ; Saint-Césaire, 15.

Durée de la partie, 2.30 heures. Umpire, L. H. Choquette ; assistance, 300 personnes.

Les Saint-Césaire désireraient arranger une partie avec n'importe quel club de la ligue de Montréal et de plus avec les Royal de Saint-Hyacinthe et les Chambly.

Ces derniers ont la préférence.

Dimanche prochain il y aura partie de baseball à Farnham entre Farnham et Saint-Césaire. Le trajet se fera par voiture. Prix du passage, 50 cents.

Informations chez L. H. Denis, Saint-Césaire.

Les Prétoria ont défait les Berri Ind., par un score de 9 à 0. Noms des vainqueurs : D. O'Brien c., A. Anderson p., J. Labelle 1b., O. Savard 2b., J. St Pierre 3b., T. Bibeau s.s., E. Lachance r.f., A. Pouliot c.f., J. Lachance l.f.

Prétoria vs Capiral, vendredi, à 2 heures, sur la ferme Logan. Informations, au No 496 St Hubert.

Les Canada Ind. lancent un défi aux clubs suivants : Terrebonne, Ste Rose, Thérésiens, Beloeil, Central de Valleyfield, Bordeaux, St Eustache et Trois-Rivières.

Les St Pierre ont défait les Toronto, par un score de 3 à 0. Noms des vainqueurs, Whelan c., Robitaille p., Daoust 1b., Leduc 2b., Robert c., Nantel 3b., Leclaire r.f.

Gloria de St Henri vs Jeunes Turcot, terrain des premiers, dimanche. Inf. chez A. Prudhomme, 150 rue St Philippe, St Henri.

Ste Elizabeth de St Henri vs Lachine, Turcot, Bordeaux, Royal, Ste Marie, Montagnard et Maisonneuve. Inf. au No 82 rue St Pierre, St Henri.

Une assemblée de la ligue de Montréal aura lieu demain soir, à 8.30 heures, au No 40 rue Mentana, à la résidence du président, M. J. A. Guérin.

COURSES A LA NAGE A L'ILE SAINTE-HELENE

Les neuvièmes courses hebdomadaires à la nage du club de Natation de Montréal, pour des cuillers en argent, auront lieu demain après-midi. Voici le programme :

Course handicap de 75 verges, pour jeunes garçons.

Course handicap de 100 verges, pour hommes.

Course handicap de 220 verges, pour jeunes gens.

Chasse au canard pour hommes et jeunes gens.

Partie de polo.

LE BICYCLE

LA COURSE POUR LE TROPHEE DUNLOP

ELLE AURA LIEU LE 25 COURANT

La course annuelle sur la route, pour le trophée Dunlop, aura lieu samedi, 25 août. Il y aura en outre une course d'un tiers de mille pour novices, une course ouverte d'un mille pour amateurs, une course handicap de deux milles, etc.

Outre le superbe trophée en argent offert par la compagnie Dunlop, il y aura nombre d'autres prix de valeur qui seront distribués aux concurrents.

La Canada Cycle and Motor Co offre de donner un bicycle de bonne qualité au coureur qui arrivera premier, elle offre aussi un trophée à celui qui arrivera premier sur une de ses machines. Celui qui arrivera premier, recevra en outre une paire de tubes Dunlop.

A ST REMI

St Rémi, 9 — Le public de St Rémi a eu l'occasion de voir dimanche dernier, une belle exhibition du jeu de crosse. Les quelques cents spectateurs qui ont assisté à cette joute sont partis enchantés de leur après-midi.

Comme les deux clubs étaient de la même place, ils ont été obligés de prendre le nom de leurs costumes, Rouges et Noirs. Au commencement de la partie, on aurait pu dire que les Noirs l'emporteraient, mais vers la moitié de la joute, les choses changèrent de face, et à partir de ce moment, les Rouges eurent un avantage marqué sur leurs adversaires.

Les efforts de S. Fifle jouant comme centre pour les Noirs, et se multipliant d'un bout à l'autre du champ, ont été passablement maîtrisé par son adversaire, George C. Fifle.

La défense, qui se composait de Jos. Paquette, A. Renaud et Will. Cooper, a été un mur infranchissable pour le home des Noirs.

Quant au trio du home, Alb. Lefebvre, P. Hébert et A. Poirier, il a accompli un travail de géant, comme les Nationals ont fait samedi dernier, contre les Montréal.

Parlons à présent du gardien des buts, H. Lamarre, qui a joué une partie phénoménale, arrêtant maintes balles dangereuses. Dimanche prochain, les deux mêmes clubs se rencontreront de nouveau, mais cette fois pour le nom de St Rémi.

Tous les amateurs du jeu de crosse sont invités d'assister à cette parti.

Voici l'ordre des parties :

Parti.	Club.	Scorer.	Temps.
1.	Noirs. . .	S. Fifle.	10.30
2.	Rouges. . .	P. Hébert.	7.00
3.	Noirs. . .	R. Bédard.	15.10
4.	Rouges. . .	Alb. Lefebvre. . . .	18.00
5.	Rouges. . .	Alb. Lefebvre. . . .	29.15

Referee — A. Collette.
Umpires — A. Poirier et Quintal.

PROGRAMME POUR DEMAIN

La crosse — National vs Cornwall, 3 heures, terrain du National.

Montréal vs Shamrock, 3 heures, terrain de la M. A. A.

Athlétisme — Tournoi athlétique de la Société Calédonienne, 1 heure, Queen's Park.

Turf — Courses au trot à Sainte-Scholastique. Départ du train spécial, gare Viger, à 12.30 heures.

DIMANCHE

Baseball — Mascotte vs Saint-Jean, 3 heures, terrain des Mascottes.

Saint-Hyacinthe vs Farnham, à Saint-Hyacinthe.

Départ de l'excursion de Farnham à 1 heure p.m.

Crosse — Delorimier vs Red Star, 3 heures, Parc Delorimier.

LES ECHECS

Munich, 10 — A l'ajournement de midi, de la quatorzième ronde du tournoi international des échecs, Halpin et Pillsbury avaient partie nulle. Showalter avait battu Jakob, et les positions sur les autres échiquiers, étaient égales, excepté dans la partie Wolf-Janowski, qui était de beaucoup à l'avantage de ce dernier.

Dans la soirée, les résultats ont été comme suit : Burn a défait Berger ; Marco a vaincu Bardeleben ; Schlechter a battu Gottschall ; Maroczy a maté Billecard, et Wolf a perdu sa partie avec Janowski. Cohn et Popiel ont fait partie nulle.

NOTES MARITIMES

Départ du "Lake Champlain" et arrivée du "Lake Mégantic"

Le "Lake Champlain" est parti ce matin avec une cinquantaine de passagers de première cabine et autant d'entrepont.

Le "Lake Megantic," ligne Elder, Dempster et Cie, qui est passé à Matane hier après-midi, doit arriver à Québec ce matin et ce soir ou de bonne heure demain matin à Montréal.

Au nombre des passagers qu'il transporte, se trouvent M. W. Bell, M. A. Bruce, C. B. Carter, C. R., E. L. Cox, M. et Mme T. E. Greenshields, M. N. Lapointe, M. G. Mervale, M. P. Morin, Dr J. A. Morin, M. J. B. Vanier, etc., et une partie du contingent de soldats canadiens qui ont concouru à Bisley.

NOTES

Le "Lord Iveagh," qui est parti hier pour Cardiff, transporte 350 têtes de bétail.

Le steamer "Wesphalia" est parti hier de Hambourg pour Montréal.

L'Amarynthia, parti hier pour Glasgow, transporte 260 têtes de bétail et 17 chevaux.

Le "Torr Head," capitaine Thompson, partira demain matin pour Belfast; il complètera sa cargaison à Québec.

Le "Glenarm Head," qui a été signalé mercredi au Cap Race, arrivera lundi dans notre port.

Le "Sardinian," est parti hier de Glasgow pour New-York avec, outre une cargaison générale, 208 passagers de première cabine et 20 d'entrepont.

Le "Dominion," ligne Dominion, est parti à 5 heures hier après-midi de Liverpool pour Montréal, avec 141 passagers de première cabine, 173 de seconde et 166 d'entrepont.

PORT DE MONTREAL

Le seul steamer arrivé hier au port est le "Ella," capitaine Gendersen, parti de Sydney le 4 août.

SONT PARTIS :

"Concordia," capitaine Webb, pour Glasgow, cargaison générale.

"Hurona," capitaine Darwood, pour Liverpool.

"Lake Champlain," capitaine Stewart, pour Liverpool.

NAVIRES DANS LE PORT

"Albanian," capitaine Farrington, en face du Parc Sohmer.

"Vancouver," capitaine McDonald, au pied de la rue Saint-Sulpice.

"Replingham," capitaine Johnstone.

"Numidian," capitaine Main, au pied de la Place Jacques-Cartier.

"Montauk," capitaine Martyn, au pied de la rue Berri.

"Polino," capitaine Lachance, à la Pointe du Moulin à Vent.

"Luisiana," capitaine Chadwick, au pied de l'avenue Papineau.

La goélette "Glenrosa," capitaine Carr, bassin de la Douane.

La goélette "Lizzie Lindsay," au pied de la rue Saint-Sulpice.

"Manchester Corporation," capitaine Williams, en face du Parc Sohmer.

"Torr Head," capitaine Thompson, au pied de la rue Marlborough.

"Louisbourg," capitaine Gould, à Hochelaga.

"Fos," capitaine Tupte, Hochelaga.

"Monmouth," capitaine Jones, à la Pointe du Moulin à Vent.

Les steamers suivants sont attendus aujourd'hui et demain à Montréal :

"L'Oceano," parti à 7 heures hier soir de Québec.

"L'Orcadian," ligne Allan, qui décharge une partie de sa cargaison dans la vieille capitale.

La profondeur de l'eau dans le port de Montréal est de 29 pieds 6 pouces.

Sont signalés dans le golfe et remontent le fleuve :

L'Islet — "Brazilian."
Métis — "Atlantic" et "Loughrigg Holme."
Matane — "Wanderer."
Cap Chatte — "Arawa" et "Hiso."
Rivière Martin — "Lake Mégantic."
Cap de la Madeleine — "Tritonia."
Grosse Ile — "Orcadian" et "Oceano."
Le "Brazilian," ligne Allan, venant de Glasgaw, et le "Loughrigg Holme," venant de Shields, sont passés à la Pointe au Père, le premier à 9.30 heures a.m., et le second à 4.30 heures p.m.

MOUVEMENTS DES NAVIRES

Arrivés :

Le "Lahn," de Brême, et "l'Anchoria," de Glasgow, à New-York.
"Palatia," de New-York à Hamb

LA PRESSE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
T. BERTHIAUME,
PROPRIÉTAIRE,
Nos 71 et 73, RUE ST JACQUES
MONTRÉAL.

ABONNEMENT

EDITION QUOTIDIENNE { $3.00 par année. $2.00 pour 6 mois. $1.00 pour 4 mois.

EDITION HEBDOMADAIRE { $1.00 par année. 50c pour 6 mois.

Payable d'avance.

LA PRESSE,
Boîte, B. P. 2376 *Montréal, Canada.*

BUREAU A LONDRES (Angleterre),
145 rue Fleet, E. C.
Central Press Agency Limited,
Agents spéciaux.

BUREAU A PARIS (France),
N. Lacroix, 10 rue de Rome.

CIRCULATION DE LA PRESSE

Edition Quotidienne

POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 28 JUILLET 1900.

LUNDI	66,432
MARDI	66,483
MERCREDI	66,514
JEUDI	66,718
VENDREDI	66,922
SAMEDI	75,135
TOTAL.	408,204
Edition Hebdomadaire	39,852
Total des deux Editions Durant la semaine	448,056

De ce tableau sont exclus plusieurs milliers de numéros, que nous vendons, durant cette période émouvante de la guerre, et que nous croyons ne devoir pas considérer comme circulation régulière.

MONTREAL, 10 AOUT 1900.

Si "La Patrie" s'imagine faire dévier la direction de "La Presse" en s'attaquant à notre personnel, elle se trompe étrangement.

"La Presse" est et restera un journal indépendant des partis, mais foncièrement attaché à des principes de conservation sociale et politique qu'elle n'a cessé de défendre. Elle n'est l'organe d'aucun homme, d'aucun groupe, et personne n'a mission, parmi ses rédacteurs, de faire les affaires d'un parti ou de l'autre.

De fait, tour à tour, les intransigeants bleus ou rouges trouvent en nombre égal à redire à diverses de nos attitudes sur les questions qu'agite continuellement la houle politique. D'ailleurs, pourquoi "La Patrie" est-elle incapable de rendre justice à un adversaire? Est-il quelqu'un parmi les hommes de la politique, qui ait fait preuve de plus d'indépendance en maintes occasions récentes que celui de nos rédacteurs qu'elle prend à parti dans son numéro de mardi?

POUR LE CANADA D'ABORD

Un article du programme

Le "Toronto World" annonce, pour calmer les nerfs du "Globe", que le programme de sir Charles Tupper et du parti conservateur aux prochaines élections sera un programme essentiellement canadien.

Bravo! voilà qui est bien dit et vient fort à propos.

Essentiellement canadien, par conséquent à l'antipode de l'impérialisme politique, tel a toujours été le parti de sir John A. Macdonald et de Cartier. Telle sera donc la politique de sir Charles Tupper. Ce qui est de nature à favoriser le Canada, serait-ce même aux dépens du commerce et de l'industrie britanniques, voilà ce qu'il faut accepter, défendre, faire triompher.

M. Laurier ne peut se réclamer de cette politique nationale qu'il a délibérément sacrifiée en accordant, sans retour d'aucun avantage, une préférence dans le tarif à notre importation des marchandises anglaises sur toutes les marchandises du monde.

Pendant que sir Wilfrid s'en tiendra forcément à sa politique bâtarde de revenus, laquelle, sans procurer de soulagement aux classes pauvres, ne sert qu'à alimenter les extravagances de l'administration, "Sir Charles Tupper, dit le journal conservateur d'Ontario, se prononcera très énergiquement en faveur de "la protection. Le parti libéral ne peut "avocasser une forte politique de protection, mais cette politique est justement d'accord avec les traditions du "parti conservateur et le "Globe" n'a "pas besoin d'être surpris si la protection "occupe une position proéminente dans "le programme de Sir Charles".

"Les Etats-Unis envoient environ pour "cent millions d'articles au Canada, par "année. Le seul moyen de transférer aux "fabricants et aux ouvriers canadiens ce "montant d'affaires est d'imposer des "droits sur ces marchandises américaines, égaux aux droits dont nos voisins "nous frappent eux-mêmes. Le programme conservateur quand il sera annoncé "contiendra un article tout particulièrement protectionniste, et ce sera le plus "populaire de tout le programme."

Nous sommes bien aise de cette déclaration de l'organe conservateur d'Ontario, et si nous différons du tout au tout avec notre confrère sur les accès de jingoisme dont on se rend trop communément coupable dans le quartier où il rend des oracles, nous nous accordons tout à fait sur l'opportunité d'un traitement de réciprocité absolue, — le "tit for tat." — à imposer aux Américains.

Si on nous répond que nous courons risque de les indisposer et de mettre en péril l'espoir si mince que nous caressons encore d'un traité de réciprocité calqué sur celui de 1854, nous répondrons que le seul moyen de traiter avec nos voisins, c'est de les payer à tout coup de leur propre monnaie.

Mettons-nous donc dans la tête, une bonne fois, qu'il ne traitera avec nous qu'en se plaçant au point de vue unique et exclusif de ses intérêts. "Que nous peut rapporter l'échange libre du commerce avec le Canada, en retour de ce que nous donnerons ?" se demandent-ils. Rien ou à peu près.

C'est et ça été la brutale réponse de la plupart des hommes politiques de Washington, au cours même des travaux de la conférence dite — pour flatter notre vanité — de Québec.

Et grâce à l'agrandissement récent et énorme de leur territoire de production et d'échange, par l'annexion avouée ou cachée de Porto-Rico, de Cuba et des Philippines, les impérialistes qui dominent à la Maison Blanche ne feront qu'accentuer leur politique d'éloignement et d'exclusion du Canada.

Ce ne peut donc être la considération de termes amicaux avec les Etats-Unis qui pouvait nous gêner et nous empêcher d'avoir notre bill Dingly, à notre tour, c'est-à-dire un tarif de protection contre les produits américains similaires à ceux que nous pouvons obtenir de la culture ou de la fabrication à des conditions raisonnablement avantageuses pour notre capital et pour notre travail national.

La diminution de notre tarif, avant l'élection de 1896, a été une erreur, croyons-nous, et c'est dans le sens contraire que nous aurions dû pousser le mouvement de l'industrie canadienne.

Pourquoi toute cette émigration des nôtres aux centres américains ? pourquoi le dépeuplement de nos campagnes, si ce n'est à cause du développement des villes américaines par la manufacture protégée dans ce pays plus que dans aucune contrée du monde.

Nous déplorons la migration des cultivateurs, des habitants de nos villages et de nos petites villes en général vers la fabrique, mais tout particulièrement vers la fabrique américaine, pour maintes raisons dont nous ne pouvons rendre compte au cours d'un article. Mais, puisque le fait de l'abandon des champs pour le séjour et les travaux des villes est acquis, indéniable, n'est-ce pas le devoir de notre politique de détourner le courant vers les Etats-Unis et de le faire rebrousser de notre côté ?

Les chemins de fer à l'intérieur de la province ont entraîné la ruine ou à peu près de plusieurs villes que l'industrie peut seule faire revivre.

Or cette industrie si avantageusement localisée dans Montréal, qui est en train de tout absorber, ne peut être ressuscitée que par une protection à outrance qui fera de tous nos petits centres autant de lieux de production capables de retenir la classe ouvrière et de créer, en même temps, des marchés d'intérieur pour le cultivateur qui trouve peu de profit, à cause de l'éloignement, à porter ses produits à Montréal, mais obtiendrait les meilleurs prix courants, s'il pouvait vendre à la petite ville voisine.

L'industrie disséminée par tout un pays est non seulement un moyen d'utilisation rémunératrice du capital et d'emploi de la main d'oeuvre, mais c'est encore la créatrice de marchés rapprochés nécessaires aux agriculteurs de l'intérieur.

En sorte que les progrès de l'industrie marchent de pair avec l'avancement de l'agriculture et que ces deux grandes sources de richesses ne peuvent être, sans de graves inconvénients, séparées dans la pensée des hommes d'Etat dignes de ce nom.

Nous verrions avec une satisfaction facile à comprendre le parti conservateur faire un pas de plus dans le sens de la protection, atteindre même les limites de la prohibition par laquelle l'Angleterre a commencé à bâtir sa grandeur et qui a déjà tant contribué au développement extraordinaire des Etats-Unis.

UN NOUVEAU CHAR

Une discussion très intéressante se fait actuellement dans le "Witness", entre un citoyen et la Compagnie des tramways.

Les chars doivent-ils s'arrêter, comme maintenant, au premier coin des rues transversales ou devraient-ils, comme anciennement, s'arrêter au second coin, après avoir traversé la rue ?

Au cours de cette discussion, M. Reford ayant, pour éviter aux passagers l'ennui de pataugер dans la boue, recommandé de les laisser sortir par la porte de devant, la compagnie répondit que la boue n'était qu'un ennui alors que la sortie par devant était un danger.

Ce danger réel est dû à la coupe, presque à glace vive, faite en hiver de chaque côté des rails.

Qu'un voyageur trop pressé descende avant l'arrêt complet du char, il risque de glisser sur ce petit talus de glace et de se faire écraser. Le même danger existerait pour le voyageur trop lent que le conducteur, placé à l'arrière, supposerait complètement descendu.

Cet argument est très juste ; mais alors pourquoi la compagnie présente-t-elle un modèle de char dont l'emploi fera courir ce terrible danger d'écrasement aux voyageurs qui monteront aussi bien qu'à ceux qui descendront ?

La compagnie, a, en effet, fait construire un nouveau modèle de char dont nos lecteurs ont pu voir un spécimen sur la rue Sainte-Catherine.

L'entrée de ce char est dans le milieu, juste à la place voulue pour causer les accidents signalés par M. F. L. Wanklyn.

Un simple faux pas et le voyageur roulera sous la voiture, tout comme M. Cintrat, il y a deux ans, roulait entre le char de la rue Saint-Denis et celui qu'il remorquait.

Ce nouveau char est très beau, très confortable, très élégant ; mais, nous nous demandons, après avoir lu les sages critiques de l'ingénieur-gérant de la compagnie, s'il est bien approprié à notre climat.

En hiver, il causera certainement des accidents du genre de ceux que nous avons signalés. Dans les autres saisons, il fera plus que jamais descendre les voyageurs dans la boue, sans qu'aucun remède puisse jamais être apporté à cet état de choses : la ville n'étant pas pour changer ses traverses à chaque modification apportée au matériel de la compagnie.

Enfin, cette porte au milieu rend encore plus précaire le voyage des mamans accompagnées de leurs enfants.

On voyage beaucoup plus qu'avant, depuis l'instalaltion des tramways électriques, et nos familles sont nombreuses.

Actuellement, les parents descendent, font descendre leurs enfants en les rangeant au bout du char. Il n'y a aucun danger à craindre de ce dernier qui ne marche pas à reculons.

Il en sera tout autrement quand on descendra au milieu et que la moitié du char devra passer devant les enfants descendus et attendant que toute la nichée soit sur la chaussée pour gagner le trottoir.

Nous serions très heureux de nous tromper, d'avoir tort, car ce nouveau modèle de char offre certains avantages ; mais le luxe de filets adaptés sur ses côtés est suffisant pour prouver que nos critiques sont bien fondées.

Le modèle des voitures de la compagnie devant être adopté par l'ingénieur de la cité, nous attendons avec grand intérêt l'opinion que ce fonctionnaire donnera sur ce nouveau char.

L'ACTUALITE

Secrets de guerre

Du Transvaal, lord Roberts ne laisse sortir que les nouvelles qui lui conviennent ; des choses de Chine, nous n'apprenons qu'une demi-vérité.

Au Canada, les journaux ministériels ne nous ont pas encore renseigné sur les concomitants du retour de M. Tarte.

Revient-il seul ou en compagnie de MM. Fielding, Blair et Davies, ses collègues, qui sont allés à sa rencontre ? ?

A chacun son genre

Du "Soleil" :

"La "Presse" a adopté, mardi, le genre d'"Actualités" du "Soleil".

Le titre seulement, qui est déjà commun à une dizaine de journaux canadiens et à une centaine de journaux français.

Sur la route de Pékin

Selon les dépêches officielles du Japon, l'armée alliée sera au complet, avec 50,000 hommes, le 15 du courant ; et alors, la marche sur Pékin sera entreprise pour tout de bon.

L'armée alliée vient de remporter une importante victoire sur les Chinois, à Yang Tsun, ville fortifiée qu'elle a prise.

Yang Tsun est à 20 milles de Tien-Tsin. Ainsi le quart du chemin est fait, Pékin étant à 80 milles de Tien-Tsin.

Il est probable que les alliés vont attendre leurs renforts, jusqu'au 15 août, et se servir de la place qu'ils viennent de conquérir comme base de ravitaillement et d'opérations.

Politique au beurre

Nous lisons dans le "Soleil" :

Laurier est-il chanceux ! s'écriaient beaucoup de ceux qui lisaient, hier, notre dépêche annonçant que le Canada venait de décrocher le premier prix pour les beurres et fromages, à l'Exposition de Paris.

Ce n'est pas simplement de la chance cela—comme par exemple l'abondance d'une récolte, dont la Providence veut bien nous doter,—c'est la conséquence d'une politique intelligente.

Il ne faut pas oublier, en effet, que c'est le gouvernement Laurier qui a doté le pays d'un système de transport avec réfrigérateurs, c'est-à-dire de glacières ambulantes, sur les chars et sur les navires, qui permet de conserver à tous les produits leur valeur et leur apparence première.

C'est à cette réforme pratique, intelligente, introduite par le gouvernement Laurier que nous devons de voir nos beurres et nos fromages cotés les premiers dans un concours de toutes les nations de l'univers."

Et si les beurres et les fromages canadiens avaient été de mauvaise qualité, hein !

Mais aux faits :

En 1893, il a été voté une somme de $36,000 pour permettre aux commissaires de l'industrie laitière de faire des achats de fromage et de beurre aux différentes stations agronomiques, (voir 56 Vict., s. 1).

Ce beurre et ce fromage ont été transportés sur le marché anglais, aux frais du gouvernement.

En 1895, il a été voté une somme de $20,000, pour permettre au commissaire de l'industrie laitière de prendre les mesures nécessaires pour transporter le beurre de nos crémeries sur le marché anglais, par des expéditions régulières, et en parfait état de conservation et pour s'assurer de sa qualité une fois sur le marché. (Voir 58-59, Vict., c. 2).

Le 13 février 1896, l'hon. M. Montague, alors ministre de l'agriculture, répondait ce qui suit à une interpellation :

"Dix steamers océaniques ont été pourvus de compartiments frigorifiques : six steamers de la "New Dominion" SS. Line, de Montréal, à Avonmouth, et quatre de la ligne Allan, la dépense a été, à cette fin, de $6,732.03. Les sommes payées à la New Dominion SS. Line, pour services d'emmagasinage à froid, et les qualités de beurre et de fromage transportées ont été :

	Som. payés.	qt. beur.	et fro.
Juil. 1895	$ 436.84	362,702	
Août 1895	1,219.85	535,933	124,700
Sept. 1895	730.16	935,733	
Oct. 1895	681.02	824,238	26,284
Nov. 1895	436.08	439,570	122,270
	$3,544.55	2,998,208	273,254

L'onde perfide

Extraordinaire, le nombre des noyades, cette saison. On en signale de partout.

Il y a deux moyen de parer à ce danger: rester sur terre ou apprendre à nager.

Populistes et démocrates

Le 4 juillet, lors de la convention démocratique de Kansas City, il y avait sept ou huit candidats, de diverses nuances, mais de principes démocratiques, sur la liste des aspirants présidentiels.

Depuis, les socialistes réguliers, les prohibitionnistes, les fusionnistes, et, hier, les populistes par la retraite de leur candidat, M. Towne, se sont rangés sous la bannière de Bryan.

Les républicains comptaient beaucoup sur la division de leurs adversaires; les démocrates partisans de l'or exceptés, c'est le parti démocratique solide que les républicains vont avoir à combattre.

Anguille sous roche

"Le lieutenant-gouverneur Jetté et la plupart des ministres provinciaux, dit le "Courrier de Saint-Jean," sont venus, mardi dernier, à Saint-Jean, où le premier ministre est retenu par la maladie.

Qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire ? S'agit-il d'un remaniement du gouvernement de Québec ? Car, on le sait, le bruit court, depuis quelque temps, que M. Marchand a l'intention de donner sa démission de premier ministre, et plusieurs de ses collègues brûlent du désir de prendre sa place.

Dans tous les cas, il doit y avoir anguille sous roche."

Un pays qui se dépeuple

C'est une menace sérieuse à la grandeur future de l'Italie, que l'idée anarchiste, dont la propagande se répand de plus en plus parmi ses habitants.

Le mécontentement des classes populaires du royaume fondé par Victor Emmanuel se traduit par l'instabilité des ministères, par l'agitation politique, par des crimes qui vont jusqu'à atteindre la royauté ; et surtout par l'émigration.

On sait qu'en Italie l'émigration se divise en émigration permanente et en émigration temporaire, cette dernière constituée par des travailleurs qui abandonnent leur pays pendant une campagne pour aller trouver ailleurs le travail qui n'existe pas chez eux.

L'année dernière, l'Italie a donc fourni 131,308 émigrants permanents et 177,051 émigrants temporaires. Les chiffres correspondants de 1898 étaient 126,787 et 156,928.

La Campanie, 26,842 ; la Sicile, 20,161, et les Abruzzes, 16,335 fournissent les émigrands les plus nombreux.

L'année 1899 avec ses 308,339 émigrants a dépassé l'année 1896, qui était jusqu'ici la plus forte, et avait fourni 307,482 émigrants, tant permanents que temporaires.

Générations empoisonnées

On a pu reconstituer l'existence de 705 individus de la descendance d'une alcoolique, morte au commencement du siècle, en Allemagne.

On en a trouvé 106 nés hors du mariage ; 162 mendiants ; 64 pensionnaires dans les dépôts de mendicité ; 181 femmes de débauche ; 76 condamnés pour délits graves ou tentatives criminelles ; 7 condamnés pour meurtre.

En soixante-quinze ans, cette famille a coûté à l'état allemand, en secours d'indigence, entretien dans les prisons et dommages causés, la somme totale de $1,200,000.

Triste héritage que laissent ceux qui abusent de l'alcool.

Les Instituteurs Acadiens

L'Association des instituteurs acadiens tiendra son congrès annuel, les 30 et 31 du mois courant, dans la paroisse de Mont-Carmel, sur les rives pittoresques du détroit de Northumberland.

Le programme est publié.

A ce propos, nous lisons dans l'"Impartial" de Tignish :

En parcourant ce programme, nous constatons avec satisfaction que la prochaine réunion de nos vaillants instituteurs promet d'être une des plus intéressantes que nous ayons eues jusqu'à présent. Les différents sujets annoncés et ceux qui doivent les traiter sont une garantie suffisante pour que nous puissions dire sans exagération que notre prochaine convention sera un succès sous tous les rapports. Ces divers sujets sont, selon nous, d'une grande importance et tendent beaucoup à donner une impulsion nouvelle à notre corps enseignant et à promouvoir davantage l'éducation française qui a déjà fait de si rapides progrès au milieu de nous depuis l'inauguration de nos conventions.

Nous ne saurions trop féliciter notre phalange de vaillants instituteurs acadiens du vif intérêt qu'ils manifestent dans l'accomplissement de la tâche ardue mais noble qu'ils ont à remplir, et de leurs efforts incessants, afin de faire marcher dans la voie du progrès toujours croissant notre jeune génération acadienne. Honneur à eux !

M. le secrétaire, dans son programme, invite respectueusement, non seulement les instituteurs et institutrices, mais encore toute la population acadienne à assister aux séances de la convention."

Nuages bombardés

Si quelque citoyen de notre pays pouvait en faire autant pour nos cultivateurs, dont les champs sont inondés par la pluie incessante, il passerait à l'histoire.

Une très curieuse expérience vient d'être faite par le syndicat des viticulteurs de la région bordelaise. A la suite d'études scientifiques, ils avaient décidé d'expérimenter l'effet des coups de canon pour disperser les orages; ils avaient acheté, au commencement de l'été, une batterie d'artillerie ; ils en ont fait usage l'autre matin.

Un orage de très mauvaise apparence, sentant la grêle, s'était formé au-dessus des célèbres vignobles de Saint-Emilion. Aussitôt les artilleurs ont couru à leurs pièces et, durant une heure environ, de tous les points culminants, une canonnade régulière et nourrie, de 70 à 80 coups par pièce, a été dirigée contre les nuages. Au bout de ce temps, les nuages se dispersaient, l'orage était en déroute, les vignobles étaient préservés.

Et voilà comment les pièces de canon ont sauvé... les pièces de vin !

L'Avenir de Cuba

On assure, dit une dépêche de Washington, que le gouvernement américain, tout en prenant des mesures pour donner à Cuba l'indépendance qui lui a été promise, a l'intention de garder la direction de ses relations étrangères, de la même façon que la Grande Bretagne dirigeait celles du Transvaal avant la guerre dans l'Afrique du Sud.

Un projet qui a été publié comme provenant de source officielle embrasse les points suivants :

1. Les relations étrangères de Cuba seront dirigées par l'intermédiaire du gouvernement américain, à Washington.

2. Cuba n'aura pas le pouvoir de déclarer la guerre sans le consentement des Etats-Unis.

3. Le gouvernement des Etats-Unis aura le droit de veto sur toute loi de nature à augmenter la dette cubaine au delà de certaines limites à fixer dans la nouvelle constitution.

4. Les Etats-Unis auront une certaine surveillance bien définie sur les finances cubaines.

5. Les Etats-Unis conserveront pendant un certain nombre d'années, sinon indéfiniment, la garde des fortifications qui commandent le port de la Havane et d'autres villes importantes de la République.

La grève en Belgique

Huit grèves nouvelles, comprenant ensemble 4,450 participants environ, ont été signalées en juin, à l'Office du travail. Mais pendant le même mois se sont prolongés sept autres conflits, commencés en mai, et comptant ensemble 40,000 grévistes environ. Un seul de ces derniers conflits était encore en cours au 1er juillet (parmi les ouvriers du bois, à Gand) ; quand aux grèves commencées en juin, deux seulement se sont prolongées au delà du 2 juillet ; de sorte qu'à cette date, la situation générale apparaissait considérablement moins troublée qu'au début du mois précédent.

L'augmentation des salaires continue à figurer au premier plan parmi les revendications poursuivies par voie de grève (4 conflits sur 7, en juin) ; un objectif peu ordinaire et qui mérite d'être signalé à ce titre, est celui que se sont assigné, pendant quelques jours, un millier de débardeurs, à Gand, en déclarant refuser tout travail aussi longtemps qu'un entrepreneur de déchargement continuerait à exercer son industrie au port. Le caractère spécial de cette réclamation classe évidemment ce mouvement en dehors des grèves proprement dites ; il a néanmoins été compris dans les relevés ci-dessus, à défaut d'autre classement plus satisfaisant.

Trois des grèves de juin ont encore affecté l'industrie textile ; les cinq autres se répartissent entre les industries diverses. A l'exclusion d'un seul (à Antoing, tous ces mouvements se localisent en Flandre : deux à Courtrai, trois à Gand et deux dans deux autres communes de la Flandre Orientale.)

Sur douze grèves terminées en juin, deux ont réussi : elles n'intéressaient ensemble que 90 grévistes ; deux autres, intéressant 77 grévistes, ont abouti à des transactions ; huit grèves, enfin, comprenant ensemble près de 40,000 grévistes, ont échoué, c'est-à-dire que le travail a été repris dans les mêmes conditions qu'il s'opérait auparavant.

Les amours d'une veuve

Elle est déjetée, si elle a une mauvaise haleine causée par la constipation, la biliosité ou les maux d'estomac, mais les Pilules vivifiantes du Dr King guérissent toujours ces maladies ; nettoient le système, adoucissent l'haleine, chassant le mal de tête ; les meilleures de l'univers pour le foie, les rognons et les intestins. Seulement 25c, chez tous les pharmaciens. z

J. EVELEIGH & CO.

Vendent les meilleurs valises et sacs de voyage de la ville, aux prix les plus bas. Magasin de détail 245 rue Saint-Jacques. Les personnes qui demeurent dans la partie Est de la ville peuvent obtenir tout ce qu'il leur faut à la fabrique, à l'angle des rues Vitré et Sainte-Elizabeth. 6, 8, 10

Dr A Brosseau

Dentiste, 7 rue St Laurent, Montréal. Téléph. Bell, Main, 2001. 119-n

—Les mères trouveront que le Sirop Calmant de Mme Winslow est le meilleur remède pour les enfants. 25c la bouteille. 1—IMv—n

Arthur n'est pas très distingué.

Aussi, quand Clic parle de lui, il commence invariablement ainsi :

—Arthur, notre ami commun.

DEMI CONGE--- Le Gros Magasin Ferme à 1 heure, le Samedi, durant le mois d'Août.

La Cie S. Carsley, Limitée

Rue Notre-Dame. Le Plus Grand Magasin de Montreal. 10 Aout 1900

OFFRES ETONNANTES POUR SAMEDI

	Rég.	Samedi
Sardines à l'huile	7c	4c
Empois	6c	5c
Corn Starch	10c	6¼c
Harengs frais	15c	10c
Biscuits au blé concassé	15c	12½c
Lime Juice importé	30c	25c
Sardines sans arêtes, 16 onces	50c	40c
Sel de table Windsor	5c	2½c
Pois fendus	4c	2½c
Beau Sego Pearl	7c	5c
Le meilleur Fromage doux	15c	12c
Epices mélangées à marinades	35c	25c
Le meilleur Vinaigre à marinades	50c	40c
Confitures, seaux de 7 lbs	60c	48c

Vêtements d'été pour Hommes

Il y a encore à écouler un bon nombre de lignes de vêtements d'été pour hommes. Ca mérite que vous veniez maintenant voir ça.

Pantalons en duck blanc pour hommes.... 80c

Pantalons en toile crash pour hommes. $1.04

Pantalons de jeux de tennis, pour hommes..... $1.26

Habits en lustré gris, pour hommes. $1.31

Habits en lustré noir, pour hommes..... $1.70

Habits en cachemire noir, pour hommes..... $2.70

Habits bleu-marin, pour hommes allant en yacht.... $3.15

Habits Golf, pour hommes..... $4.45

Vêtements de Petits Garçons

Les petits garçons qui portent les vêtements du Gros Magasin ne les usent pas si vite que ceux achetés ailleurs, l'étoffe et les fournitures sont ce qu'il y a de mieux ici.

Habillements de matelot en serge bleu marin, pour petits garçons, depuis 85c

Habillements de matelot en tweed, pour petits garçons, depuis.... $1.25

Habillements en tweed, 2 morceaux, pour petits garçons, depuis.... $1.40

Habillements Norfolk, 2 morceaux, pour petits garçons, depuis..... $2.25

Habillements, 2 morceaux, pour petits garçons allant en bicycle..... $3.25

Habillements noirs, 2 morceaux, pour petits garçons, depuis..... $3.65

Habillements en tricot, 2 morceaux, pour petits garçons, depuis..... $4.35

Chemises d'Eté pour hommes

Une élégante chemise est indispensable à un élégant. Toutes les lignes du gros magasin sont attrayantes.

Chemises négligées de couleur, non repassées, sans collet, manchettes à même, boutonnières faites à la main, pour hommes... 35c

Chemises blanches non repassées, manchettes à même, pour hommes..... 34c

Elégantes chemises négligées en piqué blanc, avec manchettes à même, très chic, pour hommes, chacune..... 73c

Blouses Blanches

Il y a encore, dans ce département, une foule d'élégantes Blouses, parmi lesquelles vous pourrez faire un choix.

Seulement que 200 Blouses en mousseline blanche de fantaisie, avec doublure raide, yoke bordé de dentelle, manchettes molles et voyantes, devant ample, dos plissé, collet repassé, pour dames, prix régulier 95c, demain matin, chac. 69c

Commandes par la poste promptement exécutées. Ecrivez pour avoir notre nouveau catalogue.

LA CIE S. CARSLEY LIMITÉE

Nos 1765 à 1783 Notre-Dame, MONTREAL—184 à 194 St Jacques.

La Toile de l'Abbé Kneipp

Est le linge normal de Lin en Tissu entrelacé.

Les remarques suivantes nous viennent des clients qui s'en sont servi et s'en servent encore.

La Toile de l'Abbé Kneipp — Est préférable à la laine pour la santé.

La Toile de l'Abbé Kneipp — Est poreuse et grossière en apparence, seulement, elle cause une sensation agréable au toucher.

La Toile de l'Abbé Kneipp — Est le seul habillement agréable et favorable à la santé à porter.

La Toile de l'Abbé Kneipp — Par sa flexibilité poreuse, permet la circulation de l'air.

La Toile de l'Abbé Kneipp — Constitue un vêtement frais en été et chaud en hiver.

La Toile de l'Abbé Kneipp — Ne s'aplatit ni se resserre au repassage.

La Toile de l'Abbé Kneipp — Devrait être en usage par toute personne ayant des égards pour sa santé.

La Toile de l'Abbé Kneipp — Devrait faire mettre de côté les sous-vêtements en laine.

La Toile de l'Abbé Kneipp — Est sans contredit ce qui devrait être adopté partous.

La Toile de l'Abbé Kneipp — Une fois entrée dans notre famille est devenue pour nous une nécessité et en a chassé le médecin.

La Toile de l'Abbé Kneipp — Est le complément de l'hygiène.

La Toile de l'Abbé Kneipp — Est appelée à rendre de grands services—son usage prévient les maladies.

Elle se vend confectionnée ou à la verge.

ARCAND FRERES

Les Seuls Dépositaires pour le Canada

Coin Saint-Laurent et Lagauchetière -- Montréal.

Correspondez pour Descriptions et Prix.

LA LUMIERE AUER

COLLEGE SAINTE-MARIE,

Montréal, 9 avril 1900.

A "THE AUER LIGHT CO.,"
1682 rue Notre-Dame, Montréal.

Messieurs,

Depuis environ cinq ans, nous nous servons de la lumière Auer dans notre maison. Nous n'avons qu'à nous en féliciter.

Nous sommes aussi très satisfaits de la diligence de la Compagnie et de ses attentions à notre égard.

(Signé) LE COLLEGE STE MARIE.

LUMIÈRES POUR ESSAI INSTALLÉES GRATIS

Asbestine

Voici un collet, poignet et devant qui remplacent avec beaucoup d'avantage le Celluloïde, ils se lavent également et ne collent pas a la peau, il est confectionné en couleurs de divers dessins, c'est l'imitation la plus rapprochée de la batiste française. L'on s'y trompe, tant c'est réellement imité.

VAILLANCOURT & PERRAS
1514 RUE STe CATHERINE Près de la rue Amherst

5c POUR 2

Pour 5c, votre épicier vous donnera 2 roulettes de la célèbre "VICTORINE" qui blanchit sans ronger et sans frotter.

VICTORINE

Est-ce que cela ne vaut pas la peine d'en faire l'essai.

Des centaines de femmes se passeraient de leur dîner plutôt que de faire un lavage sans VICTORINE.

W. Crawford Gaden & Cie., 257 rue St Paul, Montréal. (3 m-v

POUR VOTRE SANTÉ

Le BAS DE CHAMOIS est l'article, il tient les pieds chauds et secs. Empêche la Transpiration. Est Commode et Elegant, fait pour les deux sexes. Prévenir contre les Maladies.

EN VENTE dans les magasins de Nouveautés, Merceries et Chaussures. 233-1v—n

LE PACIFIQUE CANADIEN

St Andrews SUR LE Bord de la Mer

Bons Bains de Mer. Meilleurs Terrains de Golf d'Amérique.

$12 MONTREAL A ST ANDREWS ET RETOUR.

Place d'Eté Idéale pour Familles

Des wagons-dortoir directs quitteront Montréal, gare Windsor, le mardi et le vendredi, à 8.20 p.m., pour revenir quittant St Andrews le mercredi et le lundi à 5.40 p.m.

Bord de la Mer et Nouvelle-Angleterre Saison 1900. Service Améliorè

Entre Montréal, Portland et Old Orchard et Montréal, Boston, Springfield, Worcester, Nashua, etc.

Prix de passage pour les touristes de Montréal

Portland, Me. et retour $10.50
Old Orchard, Me. et retour 11.00

A travers les MONTAGNES BLANCHES

Chars-salon et dortoir directs entre Montréal et Old Orchard.

SERVICE des CONVOIS du DIMANCHE

Départ de la gare de la rue Windsor à 10 a.m. pour Plantagenet et gares intermédiaires, pour revenir arrivant à la même gare de la rue Windsor à 5.45 p.m.

Départ de la Place Viger à 9.15 a. m., pour Saint-Jérôme et Sainte-Agathe. Au retour, arrivée à Montréal à 9.15 p. m.

Départ de la Place Viger, à 9 hrs a.m., pour St Gabriel de Brandon, pour revenir arrivant à Montréal à 8.15 hrs p.m.

Billets aller et retour de Montréal à St Gabriel et à St Félix de Valois, $1.50.

Bureau des billets de la ville et du télégraphe, 128 rue St Jacques, voisin du Bureau de Poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

ENDROITS sur le BORD de la MER

Prix de passage pour touristes de Montréal.

PORTLAND	ET RETOUR	$10.50
OLD ORCHARD	ET RETOUR	$11.00

Service de Montreal, Portland et Old Orchard

Quittent Montréal ..... à 8.00 a.m. et *8.45 p.m.
Arrivent à Portland ..... à 5.45 p.m. et *6.40 a.m.
Arrivent à Old Orchard ..... à 6.46 p.m. et *7.35 a.m.
Quittent Old Orchard ..... à 7.45 a.m. et *8.00 p.m.
Quittent Portland ..... à 9.15 a.m. et *8.30 p.m.
Arrivent à Montréal ..... à 6.30 p.m. et *7.20 a.m.

*Tous les jours. Tous les autres convois circulent tous les jours excepté le dimanche.

International Limited--Montréal à Chicago

PART DE MONTREAL

Tous les jours à 9 a.m., arrive à Cornwall à 10.20 a.m., Prescott 11.21 a.m., Brockville 11.37 a.m., Mille Iles Jct. 12.17 p.m., Kingston Jct. 12.40 p.m., Napanee 1.12 p.m., Belleville 1.42 p.m., Cobourg 2.47 p.m., Port Hope 2.57 p.m., Toronto 4.25 p.m., Hamilton 5.25 p.m., Woodstock 6.45 p.m., London 7.30 p.m., Chatham 8.55 p.m., Détroit (temps de l'est) 9.30 p.m., Chicago 8.30 a.m., le lendemain matin, et St Paul et Minneapolis le même soir.

Service de Convois Amélioré entre MONTREAL ET OTTAWA

Départ de Montréal		Arrivée à Ottawa	
"	†7.45 a.m.	"	†11.30 a.m.
"	†11.10 a.m.	"	†1.25 p.m.
"	†4.10 p.m.	"	†7.35 p.m.
"	†7.50 p.m.	"	†10.15 p.m.
"	5.00 p.m.	"	10.10 p.m.
D'Ottawa	†8.10a.m.	A Montréal	†9.50 a.m.
"	9.00 a.m.	"	†11.30 a.m.
"	†4.20p.m.	"	†6.10 p.m.
"	†7.30 p.m.	"	†10.10 p.m.
"	8.00 a.m.	"	†11.00 a.m.

AVIS—†Tous les jours, excepté le dimanche. ‡Le dimanche seulement.

Bureau des Billets de la ville, 137 rue St Jacques et à la gare Bonaventure

LIGNE DOMINION

STEAMERS DE LA MALLE

SERVICE DE LIVERPOOL

Steamer	De Montréal	De Québec
Vancouver	11 août	11 août, 2 p.m.
Dominion	25 août	25 août, 2 p.m.
Cambroman	1er Sept., de jour,	1er Sept. 2 p.m.
*Roman	8 sept, de jour,	directement.

*Ce steamer ne transporte pas de passagers.

PRIX DU PASSAGE—Cabines $65.00 et au delà pour aller et $114 et au delà aller et retour, suivant le steamer et la cabine, seconde cabine $37.50 pour aller et $71.25 aller et retour.

Entrepont — Pour Liverpool, Derry, Londres, Queenstown, Belfast et Glasgow, $25.54. Nécessaires d'entrepont fournis gratuitement.

Service de Boston

S.S. New England de Boston, 15 août, 1 p.m.

Salons au milieu du navire, lumière électrique, ponts spacieux pour la promenade. Pour autres renseignements s'adresser à n'importe quel agent de la Compagnie ou à

DAVID TORRANCE & CO, Agents Gén. 17 rue St Sacrement, Montréal. 142a

Cie Générale Transatlantique

Ligne FRANÇAISE, directe de New-York au Havre, Paris, France, 32 B'way, New-York.

Départ chaque jeudi, à 10 hrs a.m., de la jetée No 42 North River, au pied de la rue Morton.

La Bretagne,	18 Août	La Touraine,	6 Sept.
La Lorraine,	23 Août	La Bretagne,	13 Sept.
L'Aquitaine,	30 Août	La Lorraine,	20 Sept.

Passage de 1ère classe, New-York, le Havre, $55.00 et au-dessus.

Passage de 2ème classe, $42.50 et au-dessous. Escompte de

VILLE SAINT - LOUIS

Les Citoyens réunis en assemblée, hier soir, s'opposent à l'achat par la ville St Louis des droits de la " Montreal Water Power Co."

Les Citoyens condamnent aussi le bonus accordé à la manufacture Royal Shoe

Les citoyens de la ville St Louis ne paraissent pas professer une grande admiration pour leurs échevins actuels. L'assemblée des citoyens d'hier soir l'a laissé entendre. En effet, le conseil n'a pas été l'objet de louanges et de compliments de la part des citoyens. Les membres du comité démontrent que les affaires de la ville sont sous le contrôle d'hommes médiocres ; et, si réellement tous les contribuables partagent les opinions des membres du comité la position des échevins est peu enviable.

D'abord, le comité discute la question d'achat des droits de la "Montreal Water and Power". Actuellement, la "Presse" en a parlé, le conseil discute le règlement, qui est à la troisième lecture.

Voici les résolutions passées par les citoyens :

"Proposé par M. Miller et secondé par M. J. A. Parson, que le comité des citoyens, après avoir pris en considération les explications données sur les clauses du contrat d'achat des droits de la "Montréal Water Power", s'oppose à la sanction du règlement, et fera tout en son pouvoir pour en empêcher la mise en force."

Le comité n'est pas content du bonus qu'on veut accorder à la future manufacture "Royal Shoe".

M. Drysdale, secondé par M. Neville, propose que le comité des citoyens s'objecte au bonus de $25,000 que le conseil veut accorder à la compagnie. La motion est adoptée.

Cette manufacture serait bâtie par MM. Michaud, Lambert et Cie. Les citoyens pensent que la compagnie ne donne pas de garanties suffisantes pour le bonus accordé.

NOUVELLES DE SOREL

Les quais du gouvernement — Inspection du chemin de fer de la Rive Sud — Les Artisans Canadiens-Français—Notes.

(De notre correspondant particulier)

Sorel, 10 — On est à démolir les quais qui bordent les chantiers du gouvernement, à St Joseph de Sorel, pour les reconstruire en neuf.

—M. Jean Chagnon, marchand, de St Rémi, et son épouse, sont en visite chez M. Nap. Chagnon et chez M. Frs. Lefebvre.

—M. Arthur Vincent, pharmacien, qui était en promenade à Sorel, depuis quelque temps, avec son épouse et sa mère, sont partis mercredi pour Holyoke, Mass., où ils demeurent.

—Notre ancien et estimé concitoyen, M. le capitaine Charles Daveluy, de Montréal, était ici, mercredi. Il passe l'été à Berthier, avec sa famille, chez son gendre, M. le Dr Gadoury.

—M. le maire Paradis et Mme Paradis, partis mercredi pour Toronto, seront de retour ce soir.

—Melle Eva Turcotte, fille de M. le Dr Turcotte, de Nicolet, est en visite chez M. Ernest Turcotte, trésorier de la cité.

—M. et Mme J. J. O. Fortier ont la visite de leur fils, Aristide, qui demeure à Lowell, Mass.

—M. Pierre Guévremont, maître du havre, a perdu, mardi matin, le plus jeune de ses enfants.

—M. Ohiquette, père de Mme Henri Courchesne, de cette ville, vient de mourir, à Fall-River. Nos condoléances à sa famille.

—M. Johnstone, ingénieur du gouvernement fédéral, a fait, samedi dernier, l'inspection du chemin de fer de la rive Sud, à partir de la jonction de Sorel, à Yamaska, distance de douze milles, et s'en est déclaré satisfait. Il était accompagné de M. E. Lanthier, ingénieur de la compagnie.

—Mercredi soir, les Artisans Canadiens-Français de cette ville, ont procédé à l'élection de leurs officiers. Voici quels sont ceux qui ont été élus pour l'année courante :

MM. L. H. Paquin, président, réélu ; Alex. Ethier, 1er vice-président, réélu ; F. X. A. Paradis, 2ème vice-président, réélu ; J. A. Villiard, trésorier, réélu ; J. R. A. Cardin, secrétaire, réélu. Tous les mêmes directeurs ont été réélus, à l'exception de MM. Léon Ducharme et Joseph Coutu, démissionnaires, qui ont été remplacés par MM. Henri Beaucage et Joseph Langlois.

—Les excursionnistes qui voyagent le dimanche, sur le vapeur "Terrebonne" font l'éloge du nouveau capitaine de ce bateau, M. Laviolette, et de son assistant, M. Jos. Masse, purser et steward.

—Température très chaude, depuis lundi ; le thermomètre est monté, jeudi, jusqu'à 98 degrés.

—L'excursion aux Trois-Rivières, dimanche soir, sur le vapeur "Québec", organisée par l'orchestre de cette ville, sera certainement un succès. Déjà les dames ont vendu plus de 100 billets de passage, et un grand nombre d'autres sont en demande. L'excursion aura lieu, beau temps, mauvais temps.

—Le "Sorel" était rempli d'excursionnistes, hier, qui ont fait le voyage à St Aimé. Décidément, ce voyage devient populaire. C'est si bon marché, 25 cents, pour passer la journée sur l'eau, à bord d'un bateau très confortable.

AUX HOTELS

Liste de noms des personnes qui sont arrivées au Grand Hôtel, Sources Calédonia, pendant la semaine finissant mercredi, le 8 août :

Melle F. Murray, M. et Mme Duncan McCormack, W. J. Crawford, Melle A. Millette, Alfred LaRocque, H. J. Beemer, E. H. Durham, A. E. Peal, M. et Mme J. W. Patterson, E. L. Rosenthal, M. et Mme Harry Clachorn, H. Lauctôt, E. Mathieu, Thos. Liggett, W. Addis, Melle E. Adds, Melle A. Adds, Thos. G. Doyle, Mme Mouet, M. et Mme E. Robidoux, Melle Robidoux, Melle G. Robidoux, T. H. Crawford, Dr A. D. Blackhader, Geo. W. Crossan, Mmes G. W. Crossan, Mme May Léonard, Hon. M. et Mme G. A. Nantel, W. Twinbull, H. A. Moore, A. D. Watt, H. A. Bell, Capt. J. J. Riley, Montréal ; M. et Mme Lazier, Belleville, Ont. ; Rév. O. Bérubé, Rév. W. Netten, L'Orignal, O. ; A. McNab, J. C. Mattice, Jas. D. Findley, Cornwall, Ont. ; M. et Mme Jas. P. Stewart, Everett, Mass. ; Rév. J. T. Hogan, Napanee, O. ; M. et Mme E. A. Dyer, Sutton, Qué. ; Mme Capt. Taylor, Hawkesbury, Ont. ; Rév. G. A. Fourouge, Rév. M. Tassé, Longueuil, Qué. ; Rév. Chas. Lafond, Hochelaga, Q. ; N. Matte, Yankleek Hill ; Rév. W. H. Sheely, New-York ; M. et Mme C. M. Ernest, Rochester, N. Y. ; R. M. Smith, Chesterville ; W. H. Benny, Lenning, Ont. ; Dr R. P. Robinson, Miss Robinson, A. G. Hurdman, R. Hurdman, W. J. Poupore, P. E. O'Brien, P. J. Coffey, Ottawa ; A. McArthur, M. et Mme J. McLennan, Melle McLennan, Melle Drayton, Lancaster, O. ; M. et Mme M. McAuliff, Welland, Ont. ; Mme A. Z. Doughty, Québec, Q. ; Melle E. M. Phillips, Philadelphie, Pa. ; J. A. Gressel, Marinette, Wis. ; T. R. Goulden, Dr Jas. J. Benny, Montréal ; Dr et Mme A. D. Cameron et deux enfants ; M. et Mme D. McLennan, Lancaster, Ont. ; Peter Casey, Ottawa.

Arrivés au St James Hotel. — J. O. Montplaisir, Drummondville ; J. A. Reni, Moose Park ; A. J. Cavan, Ottawa ; M. et Mme W. E. Dunbar, Boston, Mass. ; G. A. Durand, North Adams ; C. Donovan, Boston ; T. J. A. Lefebvre, Ptre, Sherbrooke ; Robert Bruce, New-York ; C. D. Rein, West Superior, Wis. ; W. E. C. Jones, Island Pond, Vt. ; C. Roberge, Lewiston, Me. ; J. F. L. Dubreuil, Vaudreuil ; Geo. Bélisle, Coaticook ; L. H. Lemoine, Almonte ; Jos. Bowers, Sherbrooke ; J. L. Leprohon, M. D. ; St Bruno ; N. Dupuis, Cornwall ; Alf. Rivet, Massena, N. Y. ; M. et Mme H. C. Reed, Cité ; W. E. Richardson, Gilbertville, Mass. ; H. M. Deal, Mme Deal et fils, Burgess, Ohio ; W. T. B. McDonald, Granby ; Frank Breeze, Nagance, Ont. ; M. et Mme J. E. Lemay, Escanada, Mich. ; W. Anderson, Québec ; M. Geo. G. Frost, Mme Frost et enfants, Boston ; W. Mayor, cité ; H. Desrosiers, Ste Martine ; A. Danforth, Portland, Me. ; Jos. Barnes, Caughnawaga ; H. Cole, Cité ; M. et Mme Shaw, Wales ; M. et Mme Geo. J. Sampson, Wales.

LE MEURTRE DE SIFTON

Témoignage important pour la couronne

London, Ont., 10 — Mary McFarlane, que devait épouser feu Joseph Sifton, assassiné récemment, a été le seul témoin entendu, hier. Ses déclarations ont été fort importantes pour la Couronne et malgré la chaleur, la cour était remplie. Son témoignage tend à confirmer l'opinion que le meurtrier est le fils même du défunt, Gerald Sifton.

UNE CAMPAGNE

Organisée par Miss Lillian Jewett, contre les tueurs de nègres

New-York, 10 — Une dépêche spéciale de Birmingham, Alabama, au "World", dit : "Le Dr O. L. Dozier, commandant suprême de l'organisation connue sous le nom de "Regents of the White Shield", organisation qui a pour but l'amélioration de la race blanche, a écrit à Miss Lillian Jewett, champion des nègres qui a entrepris d'organiser une campagne contre les tueurs de nègres de la Nouvelle-Orléans, une lettre qui a créé une profonde sensation. Dans cette lettre, le Dr Dozier dit : "Je suis heureux d'avoir à vous informer que les "Regents of the White Shield", corps de patriotes très bien organisé, sont prêts à vous recevoir avec votre escorte éthiopienne, et à vous rendre tous les services qui seront de nature à prouver notre mépris pour ces blancs au coeur noir. Venez, belle Jeanne d'Arc, et n'ayez pas peur de réunir trop de soldats. Dix mille seront à peine suffisants pour accomplir la tâche que vous assumez. Nous nous engageons de notre côté à donner l'hospitalité à votre armée. En terminant, laissez-moi vous dire que nous avons récolté beaucoup de chanvre et nous pourrons vous fournir toute la corde dont vous pourrez avoir besoin."

TROIS SUICIDES

Moyens différents de s'ôter la vie

Chatham, Ont., 10 — John O'Neil, autrefois conducteur de chars, a pris une dose d'acide carbolique, hier, à Ridgetown, et il s'est ainsi empoisonné.

O'Neil était un homme très populaire et son suicide a causé toute une sensation. Il avait perdu sa place, dernièrement, et l'on croit que cela lui avait dérangé l'esprit. Le défunt était âgé de 50 ans.

Syracuse, 10 — Robert L. Brophy, âgé de 42 ans, s'est tué, hier matin, en se tirant une balle dans la tête. Il avait l'esprit dérangé.

Auburn, N. Y., 10 — William Gleason, de New-York, condamné à 4 ans et six mois de prison, à Auburn, pour vol, s'est suicidé, hier soir, en se pendant dans sa cellule.

AVEC UNE HACHE

Un mari tente de tuer sa femme

Ottawa, 10 — Un mandat a été émis, hier, par le recorder Champagne, de Hull, à la demande de Mme Wilsell, de St André Avelin, qui accuse son mari de tentative de meurtre. Elle prétend que son époux a voulu la tuer avec une hache.

EN ARMENIE

Tout un village détruit par des troupes turques

Constantinople, 10 — Des dépêches reçues de Bitlis, Turquie Asiatique, nous apprenent que 200 hommes, femmes et enfants, ont été massacrés dans le village arménien de Spakhauk, district de Sassun, par une soldatesque ayant pour chef Ali Pacha, commandant de Bitlis. Ali Pacha a, paraît-il, fait mettre le feu au village.

LES CONSERVATEURS DANS PICTOU

L'hon. G. E. Foster favorablement accueilli

New Glasgow, N. E., 10 — Environ 1200 personnes ont assisté, hier soir, à l'assemblée politique convoquée par M. George E. Foster. M. J. L. Jennison, président de l'Association Conservatrice du comté, a ouvert l'assemblée par un bref discours, suivi par M. A. C. Bell. M. Foster, qui apparaissait pour la première fois devant les électeurs de ce comté, a produit une bonne impression et a été favorablement accueilli. M. Foster fit l'histoire du parti conservateur au Canada et signala aux électeurs la prospérité du pays tout entier, prospérité due au parti conservateur même qui conserve aujourd'hui l'attitude de 1878.

LES COLPORTEURS DE FRUITS

Il y aura, lundi soir, le 13, à 8 heures, une assemblée des colporteurs de fruits, au No 1521 rue Notre-Dame.

Montréal, 20 décembre 1897.

A M. J. A. E. Gauvin, Phar., Montréal.

Monsieur,—Ayant un enfant qui était très souffrant, affligé de coliques et de diarrhée, je fis l'essai de différents sirops calmants qui m'avaient été recommandés, mais je n'eus de résultat réel que de votre SIROP DANIS et je puis le recommander aux mères de familles comme étant le meilleur.

Votre toute dévouée,

(9) Mme JOS. GARNEAU.

DANS LES TOWNSHIPS

Les citoyens de Kingsey se proposent de célébrer le centième anniversaire de la colonisation du township, ainsi que du comté de Drummond, par le capitaine William Wadleigh, qui en fut le premier pionnier. La fête aura lieu mercredi prochain.

LE "MONT-BLANC"

Il est retiré de son embarrassante position

(Spéciale à "La Presse")

Deschambault, 9 — Ainsi que téléphoné hier à "La Presse," le "Mont Blanc", de la ligne Franco-Canadienne, s'est échoué, hier matin, à 5½ hrs, alors que la marée était haute.

Votre correspondant s'est alors rendu à bord du "Mont-Blanc." Le commandant Crouzat, le pilote Liboire Perrault, ainsi que les autres officiers s'accordent à dire qu'au moment de l'échouement, il y avait un fort brouillard (brume) qui empêchait de voir plus qu'à quelques pieds du bateau. Le pilote se préparait à donner les ordres pour jeter l'ancre, lorsqu'on sentit 2 à 3 légères secousses, et le "Mont-Blanc" était échoué sur la batture de Deschambault, environ 250 à 300 pieds au nord de la course qu'il devait suivre.

Le commandant ne blâme que le malheur qui semble s'acharner à son bateau depuis son départ de France.

Un grand nombre de personnes de Deschambault ont visité le "Mont-Blanc", et toutes s'accordent à dire qu'elles ont été très courtoisement reçues.

Le commandant, ainsi que le pilote Perrault, ont pris leur dîner chez monsieur Jean Arcand, pilote, et le docteur Coris, chez le Dr J. A. Dufresne, maire de Deschambault, qui était allé faire visite aux officiers dans l'avant-midi.

A six heures hier soir, le "Lord Stanley," envoyé sur les lieux par l'agent de la compagnie, à Québec, a vainement essayé de renflouer le "Mont-Blanc."

A ce moment très intéressant, une foule de curieux sillonnaient le fleuve en tous sens, et à bord du bateau échoué se trouvaient le docteur et madame J. A. Dufresne, Mlles Granger, de Montréal, Lemire, de l'Assomption, et Hamelin, de Deschambault, ainsi que le pilote Jean Arcand.

Pendant la nuit dernière, on a procédé au déchargement du "Mont-Blanc," et ce matin, à 5 hrs et 20 minutes, sans beaucoup de travail, il était retiré de sa mauvaise position, puis reprenait fièrement sa course vers Québec.

A marée basse, il n'y avait pas plus de 3 pieds d'eau à l'avant du bateau et 7 à l'arrière. Un grand nombre de grosses roches l'environnaient et les pilotes sont d'avis que sur cent bateaux qui échoueront à cet endroit, 90 périront à travers les cailloux si nombreux à cet endroit. Il y avait un endroit avantageux, et le "Mont-Blanc" a eu la chance d'aller s'y placer.

A part les personnes déjà citées, le révérend J. A. Lemay, vicaire à Deschambault, MM. N. T. Paré, marchand, Jean Naud, pilote, etc., ont visité le "Mont-Blanc."

A LA MER

Mais le capitaine refuse de faire stopper le vaisseau

Rochester, N.-Y., 10—Les passagers du steamer "North King", qui est arrivé à Charlotte, ce matin, rapportent que Charles Marshall, 20 ans, de Kingston, est tombé à la mer, près de Desoronto, et s'est noyé. Ils disent que le capitaine n'a pas voulu stopper le navire.

LES DETROUSSEURS DE TRAINS

La police met le grappin dessus

New-York, 10 — Samedi dernier, le train de l'Union Pacifique était attaqué par les bandits qui ont enlevé les lettres de valeurs dans le fourgon de la malle, dépouillé les voyageurs et tué M. Fay, du Colorado, passager sur ce train.

Avant-hier, la police de Denver a arrêté deux individus qui ont été reconnus comme auteurs de l'attentat. Ce sont les nommés Mart Sides, âgé de 50 ans, un éleveur de bestiaux qui ne jouit pas d'une réputation enviable ; le second est un jeune vagabond de 20 ans, du nom de Fred Merrick. L conducteur du train et l'emploYé aux bagages jurent que Merrick est celui qui a tué d'un coup de revolver M. Fay. Les autres employés du train ont reconnu dans Sides l'autre dévaliseur du train.

La police a suivi les bandits depuis samedi jusqu'à dimanche et a recueilli des preuves de leur culpabilité. Elle a même arrêté le complice des deux bandits qui gardait dans les bois voisins les chevaux de ses deux compères.

LA BANQUE PROVINCIALE

Première assemblée régulière et élection des censeurs

A la première assemblée régulière mensuelle qui a eu lieu, hier, du bureau des censeurs de la Banque Provinciale du Canada, département des épargnes, les officiers suivants ont été élus : président, Sir Alexandre Lacoste ; vice-président, J. G. Laviolette ; secrétaire, T. Bienvenu.

Ont assisté à cette assemblée, outre ceux que nous avons déjà nommés : MM. N. P. Poirier, Albert Lussier, E. F. Hamelin et G. N. Ducharme, président de la Banque.

D'après M. Bienvenu, le bureau des censeurs s'assemblera régulièrement désormais tous les seconds jeudis de chaque mois, dans l'après-midi.

PROMENADE EN TRAMWAYS

A travers les rues de Montréal

La grande promenade en tramways électriques, décorés et illuminés, organisée par M. Jos. Poitras, a remporté un véritable succès. Trente-cinq tramways ont défilé durant quatre heures à travers les rues de la ville. Les billets avaient été enlevés comme à l'assaut. Il y avait trois fanfares sur les tramways.

L'imposant cortège à l'électricité a couru le trajet suivant : Départ d'Hochelaga, et ensuite Viauville, rues Ste Catherine, Amherst, Mont-Royal, Bleury, Craig, McGill, Wellington. Il y eut un arrêt de trois quarts d'heure au Queen's Park où l'entrée et la représentation furent gratuites.

On s'amusa en plein au terrain de M. Dandurand et à onze heures et demie les tramways reprenaient leur route respectivement pour les endroits d'où ils étaient au début partis.

LE PONT DE MANCHESTER

Manchester, 10 — Le président Bythell, de la Compagnie Manchester Ship Canal, a informé les actionnaires de cette compagnie, hier, qu'après 1900, Manchester cesserait d'être un port libre ; que navires et propriétaires de navires seraient taxés pour avoir le droit de prendre place dans le port.

FEU M. D. G. McBEAN

Winnipeg, 10 — M. D. G. McBean, de cette ville, est mort hier. M. McBean était un commerçant de grains bien connu et très estimé. Sa mort est une véritable surprise pour le public, bien que les parents du défunt s'attendissent à la catastrophe, d'un jour à l'autre.

M. McBean était natif de Lancaster, Ont., et âgé de 54 ans. Il était habile et très au courant des différentes questions du jour.

PESTE BUBONIQUE

New-York, 10—Une dépêche reçue de Hambourg annonce qu'il n'y a pas de danger pour la peste bubonique dans cette ville.

CORRESPONDANCE AMERICAINE

(Spéciale à "La Presse")

ECHOS DE MANCHESTER—UN CRIME ODIEUX — UNE FEMME ASSAILLIE PAR UN MISERABLE—LA FETE CHAMPETRE DES CHEVALIERS DES MACHABEES—LA FERMETURE DES FILATURES DE COTON CAUSENT DES INQUIETUDES.

MANCHESTER, N. H. — Un crime des plus odieux a été commis, cette semaine sur la personne d'une femme bien connue des habitants de la rue Market. Un nommé George I. Raymond, qui avait déjà fait des propositions indécentes à Madame Laplante a saisi l'occasion où elle était seule au logis pour l'assaillir brutalement. Après une lutte désespérée, le criminel, laissant sa victime à moitié morte, s'est enfui et a été arrêté à New-Boston. Il subira son procès aux prochaines assises criminelles. Raymond a déjà été devant la cour d'assises. Il a été conduit à la prison en attendant son procès.

—Le projet de construction d'un édifice où se réuniraient toutes les sociétés nationalitaires de la ville est reçu avec enthousiasme. Les différents postes militaires de la Grande Armée, ont déjà souscrit et un comité a été choisi pour s'occuper du choix du site.

—Le comité exécutif de la 2e grande fête champêtre annuelle des Chevaliers des Machabées, s'est réuni, dernièrement, et a procédé à la formation des différents sous-comités, qui devront organiser cette fête. Le comité exécutif est composé des personnes suivantes :

H. T. Ledoux, Nashua, président ; T. Dozois, Suncook, vice-président ; Silvio Provost, West Manchester, secrétaire ; Arsène Girardin, Manchester, trésorier ; F. H. Lussier, Dr J. E. E. Roy, Manchester ; L. W. Howard, Frand Dussault, West Manchester ; Clovis Gamache, Hy Dion, Nashua ; Edouard Perreault, et N. A. Félix, Suncook, N. H.

Les différents sous-comités sont comme suit :

Comité de baseball : M. L. W. Howard, président ; comité du tug of war : M. S. Provost, président ; comité des rafraîchissements, Dr J. E. E. Roy, président ; comité des impressions et annonces : M. Arsène Girardin, président ; comité des invitations : M. Clovis Gamache, président ; comité de la musique et de la danse : M. N. A. Félix, président ; comité des courses : Edouard Perreault, président ; comité d'amusement divers : M. Frank Dussault ; comité de surveillance : M. F. H. Lussier ; comité de transportation : M. H. T. Ledoux ; comité de réception : M. T. Dozois. Les présidents de sous-comités ont l'autorisation de s'adjoindre le nombre de membres nécessaire pour leur aider dans leurs tâches respectives. Avec une telle organisation, nul doute que le succès de la 2e grande fête champêtre annuelle de cette importante association ne soit un succès. Elle doit avoir lieu le 3 de septembre prochain, jour de la Fête du Travail.

—Albert Baylis qui demeurait avec sa femme sur la rue Main, McGrezorville, a été enterré vivant, à Franklin, où il était allé travailler. Il était occupé à creuser une tranchée profonde, lorsqu'un éboulis se produisit et le malheureux fut enseveli sous plusieurs tonnes de sable et de gravier. Il s'écoula plus d'une heure avant qu'il put être retiré, mais depuis quelques minutes le coeur avait cessé de battre.

—Mardi soir, il devait y avoir une réception pour les dames à la villa du Club Jolliet, lac Massabésic, mais, vu le mauvais temps, la soirée a été remise à la semaine prochaine.

—Plusieurs de nos compatriotes craignent que les filatures de coton ferment jusqu'au mois de novembre. Rien de tel n'est annoncé. Les départements des tisserands (weavers) sont fermés pour deux semaines seulement et pas plus. L'on nous dit que plusieurs sont partis pour retourner au Canada et que nombre d'autres se proposent de les imiter. Dans un temps de grande prospérité commerciale il n'y a aucune crainte à avoir à ce sujet. Les filatures ont plusieurs commandes nombreuses à remplir.

ASSEMBLEE DE LA SOCIETE DE BIENFAISANCE ST JEAN-BAPTISTE DE LYNN. — ELECTIONS DES OFFICIERS.

LYNN, MASS. — Cher monsieur, ayez donc la bonté d'inscrire dans les colonnes de votre estimable journal le rapport de nos élections pour les derniers six mois :

Chapelain, Rév. J. B. Parent ; président, G. L. Dion ; vice-président, J. H. Doucette ; secrétaire archiviste, Arsène Dugas ; secrétaire financier, L. Martin ; secrétaire correspondant, Ant. Lapointe ; trésorier, W. Langevin ; auditeurs, A. Pepin, N. Drouin ; commissaire ordonnateur, C. Barsalou ; sergent d'armes, D. Cormier ; assistant-secrétaire-archiviste, P. Guay ; ass.-secrétaire-correspondant, E. Langevin, assist.-secrétaire financier, L. Martin, fils ; assist.-trésorier, P. Lespérance ; comité des finances, P. Déhais, J. Picher et A. Dufour ; comité d'investigation, Alf. Turgeon, Joseph Wright, F. X. Savcy et P. Gaudette et J. Lauzon. Directeurs : G. L. Dion, J. H. Doucette, A. Dugas, L. Martin, A. Lapointe, W. Langevin, L. Béliveau, A. Grandmaison, A. Turgeon, O. Marquis et P. Lespérance.

Depuis le mois de janvier dernier, notre société a fait des progrès marquants. Par le travail de ses membres et de ses officiers, et principalement de notre digne président, G. L. Dion, nous avons réussi à enrôler 80 nouveaux membres. C'est un résultat très satisfaisant et dont nous sommes fiers. Il est à espérer que ce travail va se continuer avec autant de succès que par le passé et que l'an prochain, nous aurons l'honneur de constater que, par le dévouement et le travail, la Société de Bienfaisance St Jean-Baptiste, de Lynn, compte 100 bons nouveaux membres de plus, dans ses rangs.

A WOONSOCKET. — ASSEMBLEE DE L'AID NATIONAL AID ASSOCIATION.

WOONSOCKET, R. I. — The National Aid Association a initié 34 membres, à la Cour Lafontaine, et des discours furent prononcés par G. W. Chandler, J. F. Higgins et W. G. Morse, officiers suprêmes, de Providence, ainsi que par MM. A. Lafrance, vice-président ; M. Gaulin, collecteur ; Evariste O. Barrette, député, et H. Carrière et autres. A la fin de l'assemblée, M. l'avocat Bachand est arrivé et nous fit aussi quelques remarques bien appropriées en faveur de la Société. Après que l'assemblée fut terminée, il y eut une partie de whist, et M. Norbert Lavallée, du conseil No. 5 de la ville, gagna le premier prix, une belle pipe japonaise. M. Lavallée servit ensuite des rafraîchissements à toutes les personnes présentes et M. Pierre Messier, de North Main st., distribua des cigares. La soirée se termina à une heure avancée et tous les membres se sont retirés contents.

—M. l'avocat Gaulin s'est embarqué à bord du "Kensington," en route pour Paris.

ROUVERTURE DE LA MANUFACTURE BATCHELLER A NORTH BROOKFIELD—ELLE NE FONCTIONNERA QUE 4 JOURS PAR SEMAINE — LA SOCIETE CANADIENNE DIVISEE — LE Rév. M. BERGER EST ENCORE LA CAUSE DE CETTE DIVISION.

NORTH BROOKFIELD, Mass. — La société de tempérance est à étudier un plan pour la construction d'une salle sur la rue Dervey.

—La manufacture de chaussures Batcheller, après avoir été fermée durant les quatre dernières semaines, a de nouveau ouvert ses portes pour ne fonctionner que quatre jours par semaine, à huit heures par jour. La manufacture H. H. Brown ne fonctionne que huit heures par jour. Comme ces deux compagnies sont les seules manufactures de cette localité, la ville se trouve plongée dans une situation très déplorable.

—Les membres de la société Saint-Jean-Baptiste, sont divisés et la société est menacée de poursuite. Les difficultés ont été causées par l'élection du Père Berger, curé de l'église canadienne de North Brookfield, comme chapelain.

Une trentaine de membres de la société Saint-Jean-Baptiste fréquentent encore l'église irlandaise et ont toujours été opposés à la fondation de l'église canadienne. Ils auraient voulu élire le curé Wren, pasteur de l'église irlandaise, comme leur chapelain. Cependant les trois quarts des membres étant paroissiens de l'église canadienne, ils se sont prononcés en faveur du curé Berger.

Les dissidents veulent contester l'élection du curé canadien, comme n'étant pas légale. Ils appuient leur prétention sur l'article de la constitution qui dit que de droit le curé de la paroisse sera le chapelain de la société.

Comme la société Saint-Jean-Baptiste fut fondée avant l'érection de la paroisse canadienne, ils prétendent que l'article en question désigne le curé Wren.

D'un autre côté, les membres qui fréquentent l'église canadienne, disent que la société étant essentiellement canadienne-française, elle est trouvée de droit attachée à la desserte du curé canadien.

Cette question sera prochainement fwyp

Cette question sera probablement réglée en cour, au mois de septembre prochain.

A CHICAGO. — BAZAR ORGANISE PAR LE REV. M. POISSANT, CURE DE LA PAROISSE DE ST JOSEPH ET PAR DES DAMES GENEREUSES. — LA CHALEUR ECRASANTE CAUSE LA MORT A QUATRE PERSONNES.

CHICAGO, Ill. — M. Sam Perrier, demeurant au No 2040, 28me Place, et qui a été, le 20 juillet dernier, victime d'un accident qui lui a broyé la jambe droite, a subi, jeudi dernier, une opération de l'extraction, dans la cuisse d'un os de cinq pouces de long. Les médecins avaient cru pouvoir lui remettre la jambe sans l'opérer, mais jeudi dernier, ils ont dû faire l'extraction. La santé de M. Perrier se rétablit promptement et nous espérons qu'il sortira de l'hôpital dans quelques semaines.

L'accident est arrivé lorsque M. Perrier, qui est employé par le Pittsburgh, Cincinnati et Chicago, R. R. Co., voulut passer entre le locomotive et une barrière, mais l'espace était trop étroit et ce n'est que par une chance extraordinaire qu'il en échappa vivant.

On dit que la compagnie est très blâmable, car c'est contre les lois d'avoir des barrières aussi près des lisses de chemin de fer.

—M. A. Fournier, demeurant No 2160, 38me Place, est retenu chez lui, pour cause d'une chute qu'il a faite d'une hauteur de huit pieds.

—Le Rév. Père Poissant, curé de l'église de Saint-Joseph, est à organiser un grand bazar, pour le 15 septembre. Les dames qui doivent lui aider, dans l'organisation, sont très encouragées et espèrent obtenir un grand succès.

—Nous avons, à Chicago, depuis trois jours, une chaleur écrasante et le bureau météorologique nous prédit encore une plus grande chaleur et pour plusieurs jours. Il y a eu aujourd'hui quatre mortalités par la chaleur.

L'EDIFICE DE L'ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LOWELL. — ARRETE POUR VOL D'UNE MONTRE. — CHINOIS ASSAILLI. — ACCIDENTS. — AU CONSEIL DE VILLE.

LOWELL, MASS. — Le splendide édifice que l'Association Catholique se fait construire sur la rue Pawtucket, en face de la rue Merrimack, avance rapidement, et tout nous promet un monument digne de cette belle société, si justement populaire parmi nous. On dit que l'inauguration du nouvel édifice se fera au mois de novembre, par des fêtes qui dureront toute la semaine : grand service religieux le dimanche ; lundi, banquet ; mardi, un grand concert pour lequel on s'est assuré, paraît-il, de précieux concours de Mlle Eugénie Tessier ; et le reste de la semaine, un bazar qui éclipsera tout ce que nous avons eu jusqu'ici dans ce genre.

—A propos de l'Association Catholique, le Cercle Garin, formé au sein de cette Société, existe-t-il encore? Il s'était donné pour mission de propager parmi nos gens le goût des lettres et des arts, et tout semblait marcher à souhait. Puis tout à coup, plus rien.... Ce n'est pas par son silence que le Cercle entend perpétuer la mémoire du noble prêtre dont il porte le nom. Ce serait trop malheureux pour cette Société, qui a eu de si bons commencements, et aussi pour notre population, qui ne pouvait que bénéficier des travaux du Cercle Garin.

—Fred. Phaneuf a été arrêté, par l'officier Duncan, pour avoir volé à Mme Philomène Desrosiers une montre et une chaîne évaluées à $25. L'accusé a plaidé coupable, et le tribunal lui a imposé une amende de $25, payable dans cinq jours, faute de quoi il devra aller passer trois mois en prison.

—Deux jeunes filles de dix-huit ans, Rose Wall et Mattie Phillips, ont été traduites devant le juge Hadley, sous l'accusation d'ivresse. Rose avait déjà subi une condamnation pour la même offense. Les deux donzelles ont admis leur faute, mais le juge Hadley, qui sait être clément à ses heures, a voulu leur donner une chance de se réformer, et au lieu de les envoyer en prison, les a renvoyées dans leurs familles, tout en enjoignant à l'officier Slattery d'avoir l'oeil sur elles pendant six mois.

—Chin Sing, un Chinois qui tient une buanderie au No. 507 rue Bridge, a été assailli, l'autre soir, sur la Paige, par un de ses compatriotes, qui lui a volé la somme de $40. Sing ne connaît pas le nom de son assaillant, mais il dit l'avoir déjà vu : c'est un jeune Chinois, d'une trentaine d'années, habillé à l'européenne. S'il faut en juger par les marques qu'il a laissées sur la figure de Chin Sing, il doit avoir les ongles solides et passablement longs.

—Une jeune fille du nom d'Agnes McComb s'est blessée à la cuisse, à la fabrique de la Bigelow Carpet Company. On a dû la transporter à l'hôpital.

—James Kiniacorpulos, un Grec, employé à la fonderie de la Lowell Machine Shop, a eu un orteil affreusement écrasé par la chûte d'un gros morceau de fer.

—Zepor Pinac (?), de Lakeview, passait en voiture sur la rue Merrimack, l'autre jour, lorsque, le devant du véhicule s'effondrant, par suite d'une vis qui s'est déplacée, le conducteur fut précipité sur le pavé. On le transporta immédiatement à l'hôpital St John, où les médecins pansèrent une large blessure qu'il s'était infligée à la tête.

—Le maire Crowley a opposé son véto à la résolution du conseil, autorisant un emprunt de $45,000, pour paver en asphalte certaines rues de la ville. Le vote a été maintenu par un vote unanime des échevins.

—Le conseil municipal a refusé, avec raison, de voter un crédit de $500 pour recevoir les instituteurs cubains, qui passent l'été à l'université Howard. Ces braves gens, cependant, ne seront pas privés du plaisir de voir notre ville, le centre industriel le plus important de la Nouvelle Angleterre. Ils seront à Lowell lundi, le 13 août, arrivant par convoi spécial, et seront reçus à la gare par les interprètes espagnols de la compagnie J. C. Ayer, qui se charge des frais de la réception. Les visiteurs feront l'inspection du spacieux local de la compagnie, ainsi que de plusieurs de nos fabriques.

De jolis livres-souvenir, imprimés en espagnol, dans les ateliers de la compagnie, seront distribués aux visiteurs, qui n'auront pas à regretter la journée passée à Lowell, on peut en être certain.

Inutile d'ajouter que c'est M. Alfred E. Rose qui a eu l'idée, aussi originale que pratique, d'annoncer ainsi les drogues de la maison Ayer.

—Le trésor municipal est enfin en possession des $33,000 que lui devait la Compagnie de chemin de fer Boston and Maine, comme résultat du fameux procès intenté à la ville par Daniel Gage, à propos de la traverse à niveau de la rue Pawtucket. La cause est réglée depuis longtemps, mais la compagnie s'est excusée en disant que les documents nécessaires avaient été égarés. Il faut avouer que les instances de l'avocat Qua l'ont bien aidée à les retrouver.

—Thomas Clark est revenu à Lowell, ces jours derniers, après une absence de vingt-cinq ans. Enrôlé dans l'armée régulière, à l'âge de quinze ans, il fut vingt-deux ans sans donner de ses nouvelles à sa famille. Il y a deux ans, il écrivit à sa soeur, qui habite au No 208 rue Middlesex, mais au cours de la correspondance qui s'ensuivit, il ne parla jamais de revenir ici. Aussi, lorsqu'il se présenta chez sa soeur, celle-ci ne put le reconnaître tout d'abord.

Clark est aujourd'hui sergent quartier-maître dans le premier régiment d'artillerie, stationné à Sullivan's Island, Caroline du Sud. Chargé de conduire un prisonnier à New-York, il profita de l'occasion pour pousser une pointe jusqu'à Lowell.

Inutile de dire que sa soeur a été enchantée de le revoir.

DE FALL RIVER. — A PROPOS DE PICOTES. — CE QU'EN DIT LE Dr CABANA.—LE CONSEIL MUNICIPAL ET LA COMPAGNIE DES CHARS URBAINS.

FALL RIVER, Mass. — On rapporte de bonne source que depuis assez longtemps, l'hôpital des pestiférés de l'autre côté de la rivière, qui contient encore quelques picotés, reçoit journellement des visites au nez et à la barbe des autorités sanitaires. On a demandé au Dr Cabana ce qu'il avait à dire là-dessus. Il a dit que c'était la première nouvelle qu'il en avait et il en a été étupéfié..

Il a dit qu'il avait donné les ordres les plus sévères pour tenir les visiteurs ou promeneurs à distance, et que si ces ordres ont été enfreints il va essayer de découvrir comment et qui est responsable. Mais le plus étrange de cette affaire, c'est que le Dr Fecteau, l'un des médecins assistants de la cité, aurait déclaré qu'il avait entendu dire cela depuis quelques jours, mais n'ayant pas vu le Dr Cabana, il n'a pas rapporté l'affaire.

A ce sujet, on peut rappeler ici que des personnes ne montrant aucun symptôme de picote ont été envoyées à l'hôpital avec des parents qui en étaient atteints par

PETITES ANNONCES

—TARIF—
(Invariablement payable d'avance)

ELEVES DEMANDES, EMPLOI DEMANDE, CHAMBRES A LOUER, TROUVE — 20 MOTS POUR 10 CENTS

½ CENT PAR MOT EXTRA.

SITUATION VACANTE, SERVANTE DEMANDEE, MAISON A LOUER, A VENDRE, PROPRIETE A VENDRE, PERDU — 25 MOTS POUR 25 CENTS

1 cent par mot extra.

"PERSONNEL" 20 mots, 40 cts. 2 cts par mot extra.

Petites Annonces de LA PRESSE

SUCCURSALES
....DE....
LA PRESSE

Les "Petites Annonces" de La Presse seront reçues à nos Succursales aux même prix qu'au Bureau principal.

Hors de Montréal
40 Succursales

BERTHIERVILLE, Qué. — J. V. Paquette.
BEAUHARNOIS, Qué. — Madame M. Laberge.
BORDEAUX — Adolphe Provost.
COTE DES NEIGES. — F. Desmarchais.
COTE SAINT-PAUL — Mlle Boudrias.
COTEAU LANDING, Qué. — Alex. Méthot.
CHICOUTIMI, Qué. — Guay et Godbout.
ETCHEMIN, Qué. — Jos. Garant.
FARNHAM, Qué. — Madame H. Sabourin.
GRANBY, Qué. — F. W. West.
GRAND'MERE, Qué. — Jos. Hamel.
HULL, Qué. — Mlle H. Lapierre.
JOLIETTE, Qué. — N. A. Guilbault et Cie.
LEVIS, Qué. — C. Carrier.
LEVIS, Qué. — D. Bourget.
LONGUEUIL, Qué. — E. Carrière.
LACHINE, Qué. — Jos. Fournier.
MARIEVILLE, Qué., F. Arpin.
MONTMAGNY, Qué. — A. E. Michon.
NICOLET, Qué. — Z. A. Langlois.
OTTAWA Ont. — F. C. Guillaume, No 3 rue York.
RIGAUD, Qué. — Mlle J. Charlebois.
SAINT-VINCENT DE PAUL, Qué. — Cyrille Bisson.
SOREL, Qué. — G. D. Lussier et Cie.
SAINT-LAMBERT, Qué. — V. Trudeau.
SAINT-JEROME, Qué. — J. E. Parent.
SAINTE-THERESE, Qué. — W. P. Brennan.
SAINTE-ANNE DE BELLEVUE, Qué. — Mlle Lamarche.
SAINT-HYACINTHE, Qué. — A. Charpentier.
SHERBROOKE, Qué. — V. E. R. Archambault, 152 rue Wellington.
SAINT-REMI, Qué. — Arthur Colette.
SAINT-JEAN, Qué. — Ed. Arpin.
SAINT-EUSTACHE, Qué. — Madame Bissaillon.
TROIS-RIVIERES, Qué. — J. Bellefeuille.
TERREBONNE, Qué. — J. Nap. Gauvreau.
VALLEYFIELD, Qué. — C. A. Choquette.
VERCHERES, Qué. — O. Desmarais.
WINDSOR MILLS, Qué. — C. Roy et Cie.
YAMACHICHE, Qué. — E. Melançon.

A Montréal
25 Succursales

Librairie DEOM FRERES, 1877 rue Sainte-Catherine.
Pharmacie DECARY, rue Saint-Denis, coin Sainte-Catherine.
Pharmacie V. LEVESQUE, 131 Rachel, coin Chambord.
A. D. QUINTIN, 1130 Ontario, coin Panet.
Pharmacie HUOT, 1904 rue Sainte-Catherine, angle Saint-Charles-Borromée.
Pharmacie ROD. CARRIERE, 1406 rue Sainte-Catherine, coin Visitation.
Pharmacie E. RICHARD, 743 rue Sainte-Catherine, coin Dufresne.
Pharmacie H. LANCTOT, 525 rue Saint-Laurent, coin Prince Arthur.
Pharmacie Dr DEMERS, 1157 rue Saint-Laurent, coin Marie-Anne.
Pharmacie Dr B. THERIEN, 1313 Saint-Denis, coin Carrières.
Pharmacie J. H. NAULT, 2449 Notre-Dame, coin Richmond.
Pharmacie Dr LEDUC et CIE, 2054 Notre-Dame, carré Chabotlez.
E. C. LALUMIERE, 259 Notre-Dame, coin Désery.
Pharmacie J. E. W. LECOURS, 370 rue Craig, coin Bonsecours.
Pharmacie J. O. QUENNEVILLE, 397 Saint-Antoine, coin Fulford.
Pharmacie SENECAL, 100 rue Windsor, coin Saint-Antoine.
Pharmacie BRAULT, 540 rue Saint-Denis, en face de la rue Cherrier.
F. X. LASALLE et FILS, 349 Rachel, coin Rivard.
Pharmacie E. DUBERGER, 260 rue Centre, coin Island.
Pharmacie Dr E. PELLETIER, 1621 rue Saint-Laurent, vis-à-vis l'avenue Fairmount.
Saint-Louis, Mile-End.
Pharmacie WHITE, 1738 rue Saint-Jacques, coin Rose de Lima.
A. BERNARD, 3637 rues Notre-Dame, près du pont, Saint-Henri.
Pharmacie LAURENCE, coin Saint-Denis et Ontario.
Pharmacie FILION, coin Ontario et Fullum.
Pharmacie BOUTIN, coin Mont-Royal et Saint-André.

A QUEBEC
8 Succursales

SUCCURSALE GENERALE
124½ RUE ST JOSEPH

Pharmacie ED. MORIN, 340 rue Saint-Jean.
Pharmacie J. B. MORIN, 325 rue Saint-Joseph.
CHS. VAILLANCOURT, marchand, 764 rue Saint-Joseph, Saint-Roch.
ALEX. JEAN, marchand, 40 rue Saint-Jean, Haute-Ville.
F. LACROIX, 766 rue Saint-Valier.
A. LANGLOIS, 24 Côte La Montagne.
L. P. LAROCHELLE, 80 rue Sainte-Marguerite.

Succursale No 11
Pharmacie J. E. W. LECOURS,
370 RUE CRAIG, coin Bonsecours.

☞ AVIS.—Les petites annonces sont reçues à toutes nos succursales aux mêmes tarifs qu'aux bureaux de LA PRESSE.

SITUATIONS VACANTES
25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

BARBIER — On demande un barbier pour conduire une boutique. S'adresser Arthur Hetu, 2170 Notre-Dame. 236—2

BARBIERS — On demande immédiatement deux barbiers, au No 55 Universite. 237—1

BARBIER — On demande immédiatement un barbier, aussi un barbier ayant un an et demi d'experience. Se présenter au No 340 rue St Jacques. 237—1

BARBIER — On demande un barbier, pour le samedi. 198 Ottawa. Gages $2.00. 237—1

BARBIER — On demande immédiatement un barbier au No 401 rue Marie-Anne. 237—1

BARBIER — On demande un bon barbier, immédiatement. S'adresser à M. Larocque, Queen's Hotel. 237—1

BARBIER — On demande un barbier pour demain, au No 978 rue Sainte-Catherine. 237—1

BARBIER — On demande un barbier au No 197 rue Craig. 237—1

BOUTONNIERES — On demandes des personnes pour coudre des boutonnieres à la machine Reece ; bons gages et emploi permanent à des personnes compétentes. National Rubber Co, 445 rue Saint-Paul. 237—1

CLAVIGRAPHISTE — On demande un jeune homme parlant les deux langues, connaissant la clavigraphie et stenographie. S'adresser Foley Freres, 1766 Ste Catherine. 236—2

COUDONNIERS — On demande des monteurs de McKay et Goodyear, n'appartenant pas à l'Union. Engagements pour un an pour des hommes competents. S'adresser par ecrire à F., 384 bureau de "La Presse". 237—5

CORDONNIERS — On demande des cordonniers qui savent coudre dans les bottes sauvages, chez Hector Lamontagne et Cie. 236—3

CORDONNIERS — On demande des bons cordonniers pour bottes sauvages. Emploi à l'année pour bon cordonnier. S'adresser ici, Sainte-Anne de la Pérade, P.Q., à la manufacture C. Richard et Cie. 237—2

CORDONNIERS—TALONNEURS — On demande des cordonniers talonneurs, chez Hector Lamontagne et Cie. 236—3

CUISINIERE — On demande immédiatement une cuisinière. Bons gages, 145 rue Saint-Paul. 237—1

CUISINIERE—On demande une bonne cuisiniere pour une petite famille, bons gages, engagement immédiat. Se presenter au No 458 avenue Elm. 235—4

CUISINIERE — On demande une cuisiniere, une fille pour la buanderie et une bonne d'enfants, de 15 à 16 ans. S'adresser Hôtel Lalonde, 59 Carré Chabotlez. 237—1

COUVREURS — On demande cinq couvreurs, immédiatement. S'adresser chez les Pères Oblats, à Lachine. Se présenter avec les outils. 237—1

COUTURIERES — On demande des couturières dans les vestes, 286 rue Marie-Anne. 237—2

COUTURIERES — On demande des personnes compétentes, pour faire des habits, pardessus et pantalons, beaucoup d'ouvrage, bons prix payés. S'adresser à H. Shorey et Co., fabricants de vêtements, 1866 rue Notre-Dame. Entrée de la fabrique, sur la rue St Henri. 231—23

COUTURIERES ET APPRENTIES — On demande des personnes compétentes pour faire des chemises ; on demande aussi des apprenties. S'adresser à Tooke Bros, rue Ste Elizabeth, Saint-Henri. 237—6

COUTURIERES — On demande des personnes compétentes pour travailler à la confection des jupes faites par tailleurs. S'adresser de 8 heures à 10 heures a.m. à Jas. A. Ogilvy et Fils, angle des rues Ste Catherine et de la Montagne. 233—6

COUTURIERES — On demande des femmes compétentes pour faire des peignoirs, chez elles. S'adresser à John P. Black et Co, 361 rue Saint-Jacques. 235—4

COUTURIERES — On demande des personnes d'expérience pour coudre à la machine Wheeler et Wilson et Singer. Se présenter chez John P. Black et Co., 361 rue St Jacques. 231—24

FAMILLES DEMANDEES — On demande des familles pour apprendre à travailler dans une fabrique de cotton. On enseigne à travailler aux tisserands et on les paie libéralement jusqu'à ce qu'ils deviennent tout à fait compétents. S'adresser a Merchants Cotton Co., St Henri, Montréal. 144—n

FAISEUR DE HARNAIS — On demande un bon faiseur de harnais, sachant bien ajuster et bien coudre. S'adresser à J. W. Roberts, 336 rue St Jacques. 237—1

FOURRURES — On demande des personnes compétentes pour coudre des fourrures à la machine. Bons gages et emploi permanent. Se présenter au No 2170 rue Sainte-Catherine. 237—2

FILLES DE SALLE—On demande des bonnes filles de salle ayant de l'expérience, pour servir la table. Se présenter au restaurant Grand Vatel, 50 rue Saint-Jacques. Mlle Nadon. 235—3

FILLES — On demande quelques filles actives et expérimentées, pour empaqueter les chemises. S'adresser à G. H. Harrower, 136 rue McGill. 236—2

FILLES—On demande des filles pour finir et coudre des vestes à la machine. E. A. Smaill et Co, entrée de la fabrique, 9 rue Latour. 237—1

FILLES — On demande six filles pour poser les devants, seules des personnes de première classe doivent se présenter immédiatement à la fabrique de chemises de Gault Bros., rue Ste Catherine. 232—6

FILLES — On demande des filles compétentes pour coudre des habits en caoutchouc à la machine mue par l'électricité ; les meilleurs gages de la ville payés et emploi permanent à des personnes compétentes. Se présenter au No 474 rue Saint-Paul. 237—1

FILLE — On demande une fille de chambre au No 130 Champ de Mars. 237—1

FILLE — GARCON — On demande une fille de salle parlant les deux langues et un garçon pour répondre aux cloches. S'adresser à l'hôtel Richelieu. 237—1

FILLES — On demande une jeune fille pour aider à faire les travaux du ménage d'une famille de trois personnes ; elle devra aller coucher chez elle. Se présenter au No 721 rue Saint-Denis. 237—1

FILLES — On demande des filles pour poser les empeignes et aussi des filles pour moulin à revirer. Tetrault Shoe Co, 1186 de Montigny, ciré, ou J. B. Lawrence, 64 rue Seaton. 236—2

FERMIER — On demande un fermier pour cultiver deux fermes, ayant cent cinquante acres en culture, avec granges, maisons, terres de choix. S'adresser par lettre à F. Bélanger, Ville-Marie, comté de Pontiac. 235—3

GARCON — On demande un garçon de bureau actif, devra savoir parler anglais, avoir une belle écriture et fort en chiffres. S'adresser par lettre, donnant les références, à N., 387 bureau de "La Presse". 236—2

GARCON — On demande un garçon fort, de 16 à 18 ans, expérience dans l'épicerie, pour voiture, livraison. Références exigées. S'adresser 430 St Jacques. 237—1

GARCON — On demande un garçon pour une salle de billard. S'adresser au No 1831 Ste Catherine, C. A. Duclos. 237—1

GARCONS — On demande quatre garçons ayant de l'expérience dans la confiserie. S'adresser chez Savaria, 153 Mitcheson. 237—1

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, No 1544 rue Notre-Dame, vis-à-vis l'hôtel de ville. Main-d'oeuvre de toutes sortes fournie. On demande des servantes.
On trouvera à ce bureau :
Des commis-voyageurs, des assistants teneurs de livres, des commis-épiciers, des commis de bar, des charretiers, des conducteurs d'express, des agents, des collecteurs, des pressiers, des mécaniciens, des blanchisseuses, des apprentis, un commis dans la chaussure, des cochers, des hommes de cour, des ingénieurs, des chauffeurs, des journaliers, des cuisiniers, des bouchers, des teneurs de livres, des aides de cuisine, des plombiers, des garde-malades, des femmes de journée, un boucher, un homme utile pour réparations générales des bâtisses, un conducteur d'ascenseur, un commis dans la ferronnerie, des commis-voyageurs, des pâtissiers, un portier, des charpentiers-menuisiers.
Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, le bureau ferme à une heure. — Urbain Lafontaine, gérant.

SITUATIONS VACANTES
25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

HOMME — On demande un homme pour prendre soin des chevaux. Inutile de se présenter si on n'est pas habitué d'en prendre soin. 1038½ Saint-Jacques. 237—1

HOMME — On demande un homme pour prendre soin des chevaux. S'adresser 1992 rue Notre-Dame. 237—1

INSTITUTRICES — On a besoin de trois institutrices diplômées. S'adresser au président des commissaires, L'Epiphanie, Qué. 237—4

INSTITUTRICE — On demande à Sainte-Adèle, des institutrices, salaire pour le village, $140 ; pour les concessions, $100 ; chauffage à la charge des institutrices. S'adresser à M. Noe Legault, président. 229—8

JEUNES GENS — On demande deux jeunes gens forts, pour apprendre à tailler le granit. The Smith Bros Gr. Co., 260 rue Bleury. 237—1

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour les travaux généraux du ménage, devra avoir un peu d'expérience. Petite famille, pas d'enfants, bonne maison confortables et bons gages à une fille respectable. Se présenter à 179 rue Mance. 236—6

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour une petite famille, 192 rue Sainte-Elizabeth. 236—3

JEUNE HOMME — On demande comme commis de bureau, un garçon d'environ dix-huit ans, possédant parfaitement les deux langues. Indiquez dans la réponse, l'âge, les références et les prétentions de salaire. Ecrire V., 377 "La Presse". 237—2

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme d'une couple d'années d'expérience dans l'épicerie, chez Walker Frères, 139 Richelieu. 237—1

JEUNE HOMME — FILLES — On demande un jeune homme pour ouvrage général et des filles pour servir des rafraîchissements. Bons gages. 20 Saint-Gabriel. Aussi une femme de journée. 237—1

MENAGERE — On demande une personne âgée et respectable, pour prendre soin de la maison d'un veuf avec trois enfants, elle aura le confort du chez-soi. 382 St Laurent. 237—1

MUSICIENS — On demande des musiciens, un harpe, cornet et violon, chez Martin, 40 rue St Laurent. 237—1

MODISTE — On demande une première modiste de chapeaux, chez Mlle E. Routhier, 1777 Ste Catherine. 237—2

MEDECIN — On demande un bon médecin à Ste Marguerite, comté Terrebonne, il pourra avoir de nombreux patients, non seulement dans la paroisse, mais dans les paroisses voisines. Cure Hypolite Ste Lucie, curé St Emile, lesquelles n'ont pas de médecin non plus. 236—3

PIQUEUSES — On demande des piqueuses — stitchers — dans les hausses de chaussures d'hommes. Celles qui sont habituées à l'ouvrage de première qualité seulement pourront s'adresser à la Slater Shoe Co., Ltd., 63 Latour, où il se trouvera de l'emploi permanent, pour de bons gages. 236—3

POUR JUPES — On demande un jeune coupeur de jupes ; on demande aussi des personnes pour faire des jupes à la machine. S'adresser à M. Henderson, chez Thomas May et Co., Carré Victoria. 237—2

SERVANTE — On demande une servante générale, au No 347 Dorchester. 237—1

SERVANTE — On demande une servante générale. S'adresser au No 55 avenue de l'Hôtel de Ville 237—2

SERVANTE — On demande immédiatement une servante et fille de table active. Se présenter munie de références, à 348 Saint-Denis. 237—1

SERVANTE — On demande une servante générale pour une petite famille, au No 68 avenue Columbia, Westmount. 237—1

SERVANTE — On demande une servante, au No 114 Champ de Mars. 237—1

SERVANTE — On demande une servante, pas de lavage, petite famille. Bons gages. Place permanente. S'adresser 78 Barré. 237—1

SERVANTE — On demande une servante générale où il n'y a pas d'enfants, pas de lavage à faire. S'adresser 638 rue St Denis. 237—1

SERVANTE — On demande une servante générale pour une petite famille, habitant un flat, bons gages. S'adresser 813 rue St Denis. 235—4

SOLLICITEUR — On demande un homme compétent et fiable comme solliciteur pour Montréal et les environs. Liste de clients fournie. Faites application par lettre, mentionnant le salaire désiré et l'âge. Luke Bros. Co., boîte 679, Montréal. 237—10

TAILLEUR — On demande immédiatement un bon tailleur de pelleteries. Ouvrage à l'année et bon salaire à un homme sobre, honnête et capable. E. A. Sainte-Marie, 1499 Sainte-Catherine. 237—2

VOITURIER — On demande un voiturier sachant la peinture, préféré. S'adresser 66 des Jurés. 236—2

AGENTS DEMANDES
25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

AGENTS — Agents d'expérience, pour vendre un article en demande chez les marchands et autres, au comptant, ou à la semaine, bonne commission. Présentez-vous au No 905 avenue des Pins. 237—1

Propriétaires de Maisons à Louer

Une dernière chance vous reste de louer vos maisons vacantes — En septembre les familles reviennent de la campagne—C'est dans le présent mois qu'elles se cherchent une résidence—Ne tardez pas, faites savoir ce que vous avez à louer par les petites annonces de LA PRESSE —25 mots pour 25 cts et 1 cent par mot extra—chaque insertion. vs

CHAMBRES A LOUER
20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

CHAMBRES A LOUER — Chaque jour de retard est perdu, nous louons pour les autres, pourquoi pas pour vous ? Enregistrez Agence Mutuelle, chambre 10, nouvelle bâtisse de "La Presse". 237—1

CHAMBRE — Une magnifique chambre sur le devant, meublée, étage du bain, eau chaude, éclairée au gaz, $1.50 par semaine. No 33A Saint-Antoine. 237—2

CHAMBRE — Belle grande chambre de devant, à l'étage du bain, avec gaz, convenable pour 1 ou 2 messieurs, dans une famille privée. 3 rue Vitré, près du carré Viger. 237—2

CHAMBRE — A louer, magnifique grande chambre double, au premier étage, sur le devant, avec pension de première classe. 387 Dorchester. 236—3

CHAMBRES — A louer, belle grande chambre confortable sur le devant, à l'étage du bain, gaz et eau chaude, convenable pour deux messieurs. Se présenter au No 163 rue Saint-Denis. 233—6

CHAMBRE — A louer, une magnifique chambre meublée à l'étage du bain, dans une famille privée de trois personnes, pour messieurs seulement, No 49 rue Sainte-Elizabeth, Montréal. 235—3

CHAMBRE — Chambre à louer, très confortable, ainsi que salon double, chauffée à l'eau chaude, bain, gaz, usage de la cuisine si désiré, confort du chez-soi. S'adresser 397 Rachel, coin St Denis. 233—6

HOTELS A VENDRE
25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

HOTEL — A vendre, pour cause de santé, rue Richelieu, coin Dominion, un hôtel licencié, faisant de bonnes affaires. Bonnes conditions. S'adresser 170 Richelieu. 234—5

A LOUER
25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

HOTEL — A louer, hôtel-restaurant, sis à No 64 rue St Gabriel, ayant toutes les améliorations modernes. Environ vingt-cinq chambres, licence accordée. Adresse, 213 rue St Paul. 231—10

A VENDRE
25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

BOULANGERIE — Un bargain, boulangeries à vendre à sacrifice, aux Eboulements, comté Charlevoix, seule boulangerie et commerce de farine ; population 3,000 âmes, pour cause de santé. S'adresser à E. A. Tremblay, Les Eboulements, Qué. 236—3

CLAVIGRAPHE — A vendre, bon marché, un clavigraphe Remington No 2, en bon état, doit être vendu immédiatement. Ecrire P., 384 "La Presse". 230—4

EPICERIE — Epicerie à vendre, coin de rue, située dans un bon centre, localité mixte, le propriétaire se retirant d'affaires. Ecrire à O., 381 bureau de "La Presse". 237—2

MEUBLES — A vendre, comptant ou à crédit, meubles neufs, tapis, prélarts, rideaux, pianos, cadres, miroirs, pendules, poêles, bicycles, etc., etc., Nos 189 et 189a rue Montcalm, 2e porte plus haut que la rue Sainte-Catherine. Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 heures. F. Guibord, gérant. 175—n

MEUBLES — A vendre, les meubles contenus dans une maison sur plein pied — flat — moderne, élégamment meublée, avec le bail, on louerait à une personne convenable. Ecrire à G., 393 bureau de "La Presse". 237—1

MAGASIN — Un magnifique magasin général, nouvellement bâti, une des meilleures places d'affaires à Montréal Annexe, rue Clarke, coin Fairmont, ayant pour voisin un boucher avec une forte clientèle, qui sera en communication avec le nouveau magasin. Amédée Brunet, 328 Clarke. 237—2

MOULES — A vendre, moules de mer, fraîches, venant d'être reçues, chez L. Archambault, 198 Saint-Charles-Borromée. 237—1

PIANO — A vendre, piano ayant coûté $500.00, on le vendra pour $85.00 comptant. S'adresser 1126 rue Sanguinet, Mile-End. 236—6

PIANO — A vendre, un bon piano carré New-York, pour $50. S'adresser au No 57½ rue Saint-Laurent. 237—2

POUR PUNAISES, ETC — A vendre, la fameuse préparation de Nathan, pour exterminer les coquerelles, rats et souris ; cette préparation est en boîtes de 25 cents, 50 cents et $1.00. Nous vous rembourserons votre argent si elle ne nettoie pas votre maison. 71 rue Saint-Laurent. 236—3

LAITERIE DE LAIT — A vendre, une route de lait de 48 gallons, un cheval, voiture d'été et d'hiver, harnais et bidons. Se présenter à 111 rue Delisle, Montréal. 237—2

ARGENT A PRETER
25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

ARGENT A PRETER — On offre $150,000 sur hypothèque à 4½ pour cent, pour placement sérieux. Ecrire à P. D., boîte 226, Sorel, Qué. 234—4

COMBUSTIBLE A VENDRE
25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

BOIS — A vendre, $1 le voyage, bois sec, de moulin, scié, bois franc, $1.25. Chez T. Orr, coin Beaudry et Robin. Tel. Marchands, 4121. 232—26

BOIS — A vendre, pour tout le monde : Bois pour allumer le poêle, etc., $2 ; étuvé et coupé, $2.50 ; blocs de moulins, longueurs du poêle, $1.50 ; blocs d'épinette, $1.75 le voyage, livré dans une partie quelconque de la ville. J. C. Macdiarmid, carré Richmond. Téléphone Up, 2083. 186—n

CHAUFFAGE A BON MARCHE — Blocs, $1.25 ; slabs sciés, $1 le voyage, livrés à domicile. Leclaire et Bruneau, 1334 Ontario. Téléphones : Bell Est 1095 ; Marchands, 150. 178—n

PROPRIETES A VENDRE
25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

MAISONS — A vendre, $4,500, 128, 136 rue Vitré, loyer $900 par année, un pâté de maisons solidement construit. Loué à des locataires stables. Paie 10 pour cent net. H. M. Simpson, 29 édifice de la Canada Life. Tél. Main 3344. 237—1

MAISONS A VENDRE — $4,500, avenue du Parc, 8 chambres, $40 par mois ; $5,500, avenue du Parc, 10 chambres, $50 par mois ; $6,000, avenue du Parc, 10 chambres, $55 par mois. Maisons modernes avec toutes les commodités. Seulement $500 comptant, exigés. Pas d'intérêt jusqu'à mai prochain. Des lots dans Montréal Annexe seront pris en partie de paiement. Chambre 228 Temple Building. 10.14.17

PROPRIETE — A vendre ou à échanger, pour lot vacant, une maison en pierre et brique solide, un coin de rue, bonne place de commerce. S'adresser 624 Saint-Antoine. 237—2

PROPRIETES — Propriétés à vendre ou à échanger, pour lots vacants ou pour logements de moindre valeur, 3 flats, 106-108, 110 Parc ou Logan Ouest, entre Cherrier et Roy, 1285 à 1289 Berri, 4 logements. Lot faisant face à deux rues, rapporte 10 pour cent. Termes faciles, peu d'argent requis. S'adresser 106 Parc Logan Ouest, ou à l'Agence Mutuelle, chambre 10 bâtisse "La Presse". 208—n

PROPRIETE — A vendre, à Maisonneuve, rue Letourneux, une maison en brique et bois, deux logements, rapportant 10 pour cent. Bonnes conditions. S'adresser sur les lieux, 187-189 Letourneux. 235—4

PROPRIETE A VENDRE—A sacrifice, pour cause de départ, une belle maison neuve, avec remise, écurie, grand jardin, au village de La Baie du Febvre. Conditions très faciles. S'adresser au propriétaire, Joseph Descoteaux. 221—26

TERRAIN — A vendre, un terrain de 50 x 87 pieds, avec ruelle de 25 pieds, petite maison, 2 hangars en arrière, le tout en bon ordre. Prix $400 ; si on le désire, $200 peuvent rester sur la propriété pendant 3 ans. Gros bargain vu que le propriétaire quitte la ville. Se présenter au No 17 rue Labelle, Villeray, comté d'Hochelaga, à 5 minutes de la ville. 237—2

PERDU
25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

COLLERETTE — Perdu, une collerette imperméable, du No 2184½ Sainte-Elizabeth à la rue Saint-Denis, sur la rue de Montigny. S'adresser 2184½ de Montigny. 237—1

EPINGLETTE — Perdu, une épinglette en perles blanches, montée en or, en forme de croix. Récompense à celui qui la rapportera à J. E. Bourgeau, 115 Sainte-Elizabeth. 237—2

JONC — Perdu, jonc de mariage, sur le parcours des rues Ontario, Saint-Hubert et Notre-Dame. Récompense à 880 rue Ontario. Jules Lachapelle. 237—1

PORTE-MONNAIE — Perdu, par une fille qui travaille, un porte-monnaie, soit dans un tramway de la rue Ste Catherine ou sur la rue St Hubert, vers 7.45 heures, hier soir. Quiconque l'a trouvé voudra bien téléphoner 413 Westmount, ou le remettre à 4606 rue Ste Catherine. 237—1

PERSONNEL
20 mots : 40 cents ; 2 cents par mot extra

PERSONNEL — Mlle Anna Nadon, est en villégiature, à Old Orchard Beach, pour une quinzaine. Elle visitera ses amies du Massachusetts. 237—1

NOUS vous donnerons de l'Argent — Avez-vous des articles de ménage, des pianos, des orgues, des chevaux, des véhicules ou des bicycles ? Si oui, venez nous voir et nous vous ferons un prêt sur ce que vous avez, de $10 jusqu'à $1,000, sans déménagement ni publicité. Ouvert tous les jours, de 8 heures a.m. à 6 heures p.m. Montreal Loan and Brokerage Co., chambre 8, 280 rue St Jacques. 122—n

TERRAIN A VENDRE

Un beau terrain comprenant trois lots de 22 x 99 chacun, situé sur la rue St Denis, près de la rue Mont-Royal. Conditions faciles. S'adresser à T. 1339, bureau de La Presse

DIVERS

DIVERS — On demande à acheter un clavigraphe de seconde main, mais en bon ordre. S'adresser 8 avenue Labelle, près de la rue Duluth. 8,10

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue, pour faveur obtenue, avec promesse de publier. — L. L. 237—1

MAISONS D'EDUCATION

Vous trouverez de grands avantages en annonçant maintenant la rentrée des élèves et en invitant les parents à correspondre relativement aux termes, prix et conditions. Nous publierons, sous ce même en tête, les annonces au taux de 1 centin du mot chaque insertion.

En envoyant votre annonce, veuillez préciser clairement le nombre de fois à insérer. Adressez :

MAISONS D'EDUCATION,
"La Presse", Montréal.

INSTITUT MONT SAINT-BERNARD, Sorel, P. Q., sous la direction des Frères de la Charité et le haut patronage de Sa Gr. Mgr de Saint-Hyacinthe. — Cours commercial et scientifique. Etudes spéciales des langues française et anglaise, des mathématiques, des sciences naturelles et commerciales ; éducation soignée. Situation agréable. Communications faciles. Pour conditions, s'adresser au C. F. S. Directeur. La rentrée est fixée au 4 septembre. 224—n

Cours de M. de Kerméno, 389 rue St Denis

Préparation aux examens préliminaires, Droit, Médecine, Pharmacie, Art Dentaire. Préparation à l'Ecole Polytechnique et au Service Civil. Circulaire envoyée sur demande. Résultats de l'année : 31 candidats presentés, 23 reçus. 233—23

Dr J. G. A. GENDREAU,
Chirurgien-Dentiste.
22 RUE SAINT-LAURENT
Tel. Bell Main 2818.
Heures de bureau : De 9 a.m. à 6 p.m. 219—n

Dentistes

Nous avons toujours le choix le plus considérable de dents très belles et de première qualité. Inusables, incassables, sans traces d'artifice.
Or, platine, ciment pour plombage.
☞ Tours à l'électricité.
INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN
MV—n 162 rue Saint-Denis.

Dr. JOS VERSAILLES, L. D. S
.....Chirurgien Dentiste.....
395 Rachel, coin St Denis.
Tel. Bell East 3415. 31—1 MV—

ST CHARLES
Grand Magasin de Campagne à Vendre
CHANCE EXTRAORDINAIRE

Magasin cimenté, couverture en ferblanc, 30 par 50 pds, deux étages, grande cave, un bon hangar et remise près du magasin. Un autre très grand hangar à grains couvert en feroïane, avec élévateur mû par engin, bon qual. pompe à vapeur avec boyaux pour protection contre le feu. Le magasin et les hangars sont de première classe. La balance du stock sera vendu avec ou à part. La mauvaise santé oblige les propriétaires de vendre cette place d'affaires en grande renommée. A des bonnes conditions. Adressez-vous à "CUISINE & FRERE, St Charles, rivière Richelieu, ou à C.S.S. LA PRESSE. 237—2

L'EDIFICE DE "LA PRESSE"

Nos Locataires

Pour l'information de nos lecteurs et des nombreux clients des locataires qui ont pris leurs bureaux dans le nouvel édifice de "La Presse", nous donnons ici la liste par ordre numérique des bureaux occupés :

AU 21ème ETAGE

Bureaux No 1 — MM. Dupuis et Lussier, avocats.
Bureaux 2 — Jos. Lussier, avocat, et J. X. Pauzé.
Bureaux 3 — Mainville et Mainville, notaires.
Bureaux 4 — Fontaine et Labelle, avocats.
Bureaux 6, 7 et 9 — Canadian and Foreign Detective Agency.
Bureaux 8 et 10 — Gustave Drolet, E. B. Drolet, avocats.
Bureaux 11, 12 et 25 — Mutual Reserve Fund Life Association, de New-York.
Bureaux 13 et 15 — MM. J. C. Lamothe, avocat ; Chs. Chaupoux, avocat, et A. R. Archambault, comptable.
Bureaux 14 et 16 — J. E. Bénard, barbier et coiffeur, tabac et cigares.
Bureaux 17 et 19 — Nantel, Beaulieu et Bourbonnière, avocats.
Bureaux 18 — Tessier et Gagnon, agents d'immeubles.
Bureaux 20 et 22 — Cornellier et Hubert, avocats.
Bureaux 24 — M. Beaudry, "Le Courrier Canadien".

AU 38ème ETAGE

Série de bureaux par M. J. O. A. Laforest.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 9527. — La cité de Montréal, demanderesse, vs Moise Paquette, hôtelier, de Montréal, défendeur. Le vingtième jour d'août courant, 1900, à dix heures de l'avant-midi, au domicile et place d'affaires du dit défendeur, au No 585 rue St Jacques et No 15 rue Windsor, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en comptoirs, miroirs, "safe" et effets de ménage, pianos, tables, etc. Conditions, argent comptant. P. Patenaude, H. C. S. Montréal, 10 août 1900. 237—1

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 9928. — Oscar Piché, de Montréal, demandeur, vs A. Robillard et Cie, défendeurs. — Le vingtième jour d'août 1900, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, coin des rues Charlevoix et du Canal, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la dite défenderesse, saisis en cette cause, consistant en 400 voyages de sable. Conditions : Argent comptant. Anatole Cherrier, H. C. S. Montréal, 10 août 1900. 237—1

'Quickcure' pour Clous, 'Quickcure' pour Cors, 'Quickcure' pour Oignons — Grandeurs 15c. 25c. 50c.
Lyman Sons & Co., Agents en gros, Montréal.

LUGUBRE TROUVAILLE

Preston, Ont., 10 — John R. Naismith était à labourer sur sa ferme, à Riverbank, lorsque le soc de sa charrue fit surgir du sol un crâne humain. Le reste du squelette fut trouvé peu après, enfoui à deux pieds sous terre. On croit être en présence d'un crime, qui aurait été commis il y a quelque temps.

PERSONNEL

Mlles Alma Magnan et A. Legault sont parties pour le Minnesota et visiteront les principales villes de l'Ouest.

CONVENTION DES MECANICIENS

Une délégation de quarante-huit membres de l'Association des mécaniciens et chauffeurs de locomotives, est attendue à Montréal lundi prochain. Ils viennent assister à la convention annuelle, qui, cette année, durera un mois à cause de la grève des ouvriers fabricants de chaudières. Durant la convention des officiers généraux auront de fréquentes entrevues avec les officiers du Grand Tronc.

LE MARECHAL DE WALDERSEE

Commandant en chef probable des troupes alliées en Chine

LE MARECHAL WALDERSEE, QUE L'ON DESIGNE COMME COMMANDANT SUPREME DES TROUPES ALLIEES EN CHINE

On annonce de Berlin que le maréchal de Waldersee est nommé au commandant en chef du corps expéditionnaire allemand en Chine et l'on prétend que les sept puissances qui concourent avec l'Allemagne à l'expédition de Pékin, la France, la Russie, les Etats-Unis, l'Angleterre, le Japon, l'Italie et l'Autriche, ont accepté cet officier général comme chef suprême des troupes alliées.

Le maréchal comte de Waldersee est né à Potsdam, le 8 avril 1832 ; il fut élevé aux écoles des Cadets de sa ville natale et de Berlin, et entra en avril 1850, comme sous-lieutenant, dans l'artillerie de la garde. Après avoir été adjoint à l'inspection d'artillerie en 1858, il fut nommé capitaine et aide de camp du prince Charles de Prusse. Attaché à l'état-major de l'armée prussienne en 1865, il obtint le grade de major, l'année suivante, pendant la campagne d'Autriche.

Lorsque éclata la guerre entre la France et la Prusse, au mois de juillet 1870, il était, depuis six mois, attaché militaire de l'ambassade d'Allemagne à Paris. Il fut immédiatement appelé au grand quartier général du roi Guillaume et assista aux batailles devant Metz, à la capitulation de Sedan et au blocus de Paris. Il passa, au commencement de 1871, comme chef d'état-major, au quartier général du grand-duc de Mecklembourg-Schwerin, qui commandait l'aile droite de l'armée prussienne de la Loire, et prit une part importante à la sanglante campagne du Mans. A la paix, il fut promu colonel et nommé chargé d

AUDACIEUSE CONSPIRATION

Un groupe de Boers restés à Prétoria trament un complot ayant pour but de tuer tous les officiers anglais et de s'emparer de lord Roberts

Le complot a été découvert au moment où il allait être exécuté et les chefs ont eté arrêtés

Prétoria, 10 — Plusieurs citoyens sont impliqués dans le complot découvert hier, ayant pour but la capture de lord Roberts et le meurtre de tous les officiers anglais. C'est mardi soir dernier que devait être exécuté ce complot.

Une grande indignation règne dans l'armée anglaise. On considère que ceux qui ont pris part à cette conspiration ne pourront être punis assez sévèrement.

La terrifiante nouvelle qui est arrivée en ville, mardi, allant à dire que deux soldats de l'escadron "A", de l'infanterie montée canadienne, avaient été condamnés à 10 ans de servitude pénale dans le Sud-Africain, pour avoir tenu une conduite indigne de soldats, vient d'être confirmée par une lettre venant de l'un des camarades de ces infortunés.

Ecrivant à un ami, ce soldat dit :— "Deux soldats de l'escadron "A" de l'infanterie canadienne montée, qui se nomment respectivement Pearce et Hopkins, ainsi que deux soldats anglais ont pris sur eux de confisquer des armes et des munitions aux Boers, puis, au lieu de les rendre aux autorités militaires ou de les détruire, ils les ont revendues aux Boers. Ils ont été surpris en flagrant délit par quelques éclaireurs Remington. L'un des Anglais a été tué raide et l'autre blessé. Le blessé et les deux Canadiens ont passé en cour martiale et ils ont été condamnés à 10 ans de servitude pénale. Nous, Canadiens, ressentons fortement le déshonneur qu'ils font rejaillir sur nous, et nous serions très contents de les voir fusiller pour cette offense."

Plus loin, dans la même lettre, le soldat en question dit que les malheureux ont forgé le nom de lord Roberts sur des ordres, en vertu desquels les Boers livraient leurs armes ; car ils croyaient ces ordres authentiques. Ils vendaient ensuite les armes et les munitions ainsi obtenues frauduleusement aux Boers en campagne.

Les amis du troupier Hopkins, qui sont légions à Toronto, sont tout simplement absourdis par cette nouvelle, dit le "Mail and Empire." Pour les convaincre de la culpabilité de Hopkins, il leur faudrait la preuve la plus directe qui puisse être donnée.

Hopkins n'est âgé que de 25 ans, et il a toujours demeuré à Toronto, au No 58 rue Robinson. Il s'enrôla dans les "Royal Canadian Dragoons", il y a une couple d'années et il fut l'un des premiers à s'offrir pour faire partie du second contingent. C'était un soldat modèle, jouissant d'une haute réputation. Il était très populaire et avant son départ pour le Sud-Africain, on donna une réception en son honneur à l'église Baptiste, où on lui présenta une adresse accompagnée d'un magnifique souvenir. Ses amis espèrent toujours qu'il est la victime d'une terrible erreur.

Quant au troupier Pearce, on n'en connait pas grand'chose à part le fait qu'il vient de Bradford, Ont. Il n'appartenait à aucun corps militaire avant de s'enrôler dans le second contingent.

Londres, 10 — Le "Daily Mail" publie cette dépêche de Prétoria, datée du 9 août :

"On vient de découvrir à temps un complot tramé dans le but de tuer tous les officiers anglais et faire lord Roberts prisonnier. Dix des chefs sont en prison.

Le complot était presque parti d'une conspiration dont la tentative de soulèvement de Johannesburg a été la première indication."

Prétoria, 10 — Tout était préparé pour s'emparer de lord Roberts et tuer tous les officiers. La conspiration a été découverte au dernier moment.

Les conspirateurs sont au nombre de quinze. Ils avaient décidé de mettre le feu aux maisons de la partie ouest de la ville, espérant que les troupes se concentreraient à cet endroit. Les conspirateurs devaient ensuite entrer de force dans les maisons des officiers et en tuer les occupants.

Tous les partisans des Boers étaient avertis du complot. Quelques-uns avaient été désignés pour s'emparer de lord Roberts et le conduire au commando le plus voisin. On avait préparé les chevaux.

Les chefs de la conspiration ont été arrêtés. Cette affaire a créé une grande sensation.

Londres, 10 — Nombre de soldats Canadiens malades se plaignent de n'être pas assez tôt renvoyés au Canada.

COURRIER D'OTTAWA

L'accident à Mme Stevens — Accident menaçant pour le maire Payment —Des jeunes héros — L'effet de la foudre chez un bûcheron—Notes.

De notre correspondant particulier

Ottawa, 10 — Mme Stevens, dont "La Presse" a raporté, hier, les fatales brûlures causées par l'explosion d'une lampe, était en train de se friser les cheveux au fer quand ce triste accident est arrivé. C'est son mari et sa fille qui ont éteint les flammes en l'enveloppant dans des couvertes humides. Elle est encore inconsciente et sa fin n'est qu'une question d'heures. Les trois médecins qui l'ont soignée jusqu'ici désespèrent de la sauver.

—Le maire Payment a bien failli être tué, mercredi soir, dans un accident de voiture. Il revenait de Billings Bridge, où il avait passé la soirée avec son père. Son cheval allait bon train. Soudain il y eut collision avec fracas et son cheval sorti des travaux, le traîna jusqu'à la voie de l'Atlantique, distance de 150 verges. M. Payment a reçu une coupure sérieuse à un genou et une entorse au bras.

—Le syndicat du lait a tout vendu son stock, moins $14,000.

—On ne cesse de tout bord et de tout côté de chanter l'héroisme des trois jeunes canadiens-français qui ont opéré le dangereux sauvetage de M. Seers et ses deux enfants, sur le lac d'Aylmer, lundi. On leur fera décerner les médailles de la Société humanitaire. Ce sauvetage est comparable à n'importe quel sauvetage en mer. Le lac était en furie et les jeunes gens étaient embarqués dans un canot. Les corps des deux autres petits Seers n'ont pas encore été retrouvés.

—Mme Marthe Faubert a fait savoir à la police que son fils Frank était parti l'été samedi avec le cirque. La police a écrit à M. Lemen qui a répondu que Faubert était resté à Alexandria.

—Il pourrait bien se faire que les MM. Mckay traient reconstruire leur minoterie dans une petite ville des Etats de l'Ouest américain. M. J. R. Booth emploiera probablement le pouvoir d'eau qui a achevé d'eux à faire de l'électricité motrice pour ses usines du C. A. R., en bas de la rue Elgin.

—M. C. C. Meyer, vice-consul danois ici vient d'arriver d'une tournée parmi ses siens et les Galiciens au Nord-Ouest. Il les a trouvés heureux et prospères et il dit que les derniers feront d'excellents cultivateurs.

—Aujourd'hui a été la journée la plus chaude de l'année, 80 degrés à l'ombre.

—Le département des travaux publics a ordonné, paraît-il, à M. Bourque, entrepreneur du bureau de poste à Hull, de payer les gages de l'union, sinon il lui refusera ses acomptes.

—Des panoisons intermittentes. Tel est l'effet produit sur un des bûcherons de M. J. R. Booth, à 40 milles de Mattawa, par un coup de tonnerre dont il a été frappé lundi la victime. Il a été conduit à l'hôpital d'Ottawa et son cas est des plus intéressants pour les médecins. Le nom de la victime est John Paddox, d'Ogdensburg.

—Près de $100,000 valant de travaux seront exécutés cette année sous la rubrique d'améliorations locales. Il y a 80 trottoirs en pierre artificielle. Le prix de ces derniers est de 15c en moyenne par pied. L'an dernier, les travaux de ce genre ont coûté $67,831.69, dont $44,023.29 à la charge de la ville.

—Le chef Provost croit que la commission du gouvernement n'est pas assez généreuse à l'endroit de la brigade des pompiers. La commission devrait aider à la ville, dit-il, à acheter une pompe à vapeur et engager plus de pompiers.

—La femme de l'avocat Jno. O'Meara, de Hintonburgh, est morte des fièvres typhoïdes hier à l'hôpital de la rue Water.

—Le comité central de secours aux incendiés distribue en moyenne $75,000 par jour. Des particuliers ont reçu des chèques aussi considérables que $2,000. La moyenne est de $300 pour 3,000 réclamants.

—Depuis quelques années, les noyés sur le lac Deschênes, sont les deux fils de M. le juge Saint-Julien, M. et Mme Hector McRae et leur enfant, les deux fils de M. P. Brophy et le fils du Rév. M. Winfield, le fils de M. Geo. Holland et le jeune Bean, puis finalement les deux fils de M. Seers. Ce lac réclame toujours deux victimes ou plus à la fois. Toutes ces victimes appartiennent aux meilleures familles du district.

—Le propriétaire du White Store, de la rue Sparks, dit que dans la même nuit au cours de laquelle les magasins de MM. Sproule et Goyer ont été entonnés, avant-hier, des personnes sont pénétrées dans leur établissement en brisant les portes. Heureusement rien n'a été enlevé.

Sifton a entendu hier, l'appel de Léonardy vs Davis, d'une décision du commissaire de l'or au Yukon. M. Léonardy prétend avoir été dépossédé au bénéfice de M. Davis. Le ministre a suggéré d'accorder l'appel sinon une indemnité suffisante.

—M. Jinnel Briggs, de son vrai nom Philip Thompson, journaliste ouvrier bien connu, à Toronto, a été nommé par M. Mulock, à la position de correspondant pour Toronto, de la "Gazette du Travail", d'Ottawa.

—La succursale d'Ottawa, de la société des Artisans Canadiens-français, s'est réunie hier soir dans la salle Saint-Joseph. Cette assemblée était convoquée pour la reddition des comptes du dernier semestre et l'élection de ses officiers.

Le président de la succursale a fait une courte allocution appropriée à la circonstance.

Le résultat des élections est le suivant Frs Breton, président ; C. S. O. Boudreault, 1er vice-président ; J. A. Des-Rivières, 2e vice-président ; L. A. Trépanier, secrétaire ; Chs J. Bettez, trésorier ; J. O. Bérubé, 1er commissaire-ordonnateur ; Chs Boivin, 2e commissaire-ordonnateur.

Directeurs : John Chamard, Damase Tassé, M. A. Rattey, W. G. Carter, J. U. Vincent.

Conseurs : G. A. Lizotte, A. E. Pageau, H. Demers.

Délégués : John Chamard, Brs Breton, Nap. Champagne.

Substituts : Geo. Beauregard, A. Wellard, J. U. Vincent.

Ces délégués ont été nommés pour représenter la succursale Ottawa, lors de la convention générale des Artisans qui aura lieu à Montréal en septembre prochain.

La succursale d'Ottawa est très prospère et compte maintenant 650 membres.

—Des voleurs ont pénétré par effraction, dans la nuit de mercredi dans les bijouteries de M. Gover, et de M. Sproule, rue Sparks, et ont volé dans le premier une somme de $88 et dans le deuxième une somme de $11.

ETONNE LE MONDE

La découverte du Dr King contre la consomption a créé une sensation extraordinaire. Elle a guéri des milliers de cas de consomption, pneumonie, hémorragie pleurésie, bronchites, considérés incurables, les rendant à la parfaite santé. Guérit toux, rhume, fièvre de foin, enrouement, coqueluche, etc. La meilleure au monde. Vendue par tous les pharmaciens. Argent remis si non satisfaits. Grandes bouteilles, 50 cents et $1. Echantillon gratis.

MELINA TOUPIN SOUFFRANTE

Mélina Toupin, infanticide, subira son procès aux prochaines assises. La prévenue est souffrante de ce temps-ci et est sous les soins du médecin de la prison des femmes.

Mme Thibodeau de la rue Chatham recommande le Vin St Michel

"Je certifie avoir fait usage du Vin St Michel et ne puis faire autrement que de le recommander à toutes les personnes qui, comme moi, souffrent de débilité, car c'est ce puissant tonique qui m'a rendu la santé."

Bien à vous,

Mme J. THIBODEAU,
199 , rue Chatham,
Montréal.

DESASTREUX INCENDIE

Beaver Falls, Pa., 10 — Le feu, hier soir, a complètement détruit les établissements de la Shelby Tube Co., et de la Barsteton Electrical Co. Les pertes sont de $300,000. Elles sont couvertes par les assurances.

—La Salseparelle de Hood a guéri plus de cas de catarrhe qu'aucun autre remède. No 1

Dr P. E. MAURICE

Médecin vétérinaire, 1415 rue Ontario. Tel. Bell 970 Est. 1Mv-n

Sans concurrence

Depuis la découverte du BAUME RHUMAL on n'a rien trouvé qui pût l'égaler contre la toux, le rhume, la grippe. q h

TUE PAR UN TAUREAU

Brighton, Ont., 10 — R. B. Mocklem, greffier de la cour de division, est mort, ce matin, de blessures qu'il a reçues d'un jeune taureau de deux ans. M. Mocklem était à traire les vaches dans son écurie et voulut chasser l'animal qui l'importunait. Ce dernier se tourna contre son maître et lui enfonça ses cornes dans le bas-ventre. La victime mourut trois heures après.

CONDOLEANCES

A sa dernière séance, le Club Ouvrier Conservateur de la division Saint-Jacques a voté à l'unanimité l'expression de ses condoléances les plus sincères à M. Le J. Dastous, de la rédaction du "Journal" à l'occasion de la mort de sa mère, feu madame Charles Dastous, née Marie Célestine Lebel.

Le Club prend volontiers sa part à la grande affliction de M. Dastous et profite de l'occasion pour le remercier de tous les bons offices qu'il en a reçus.

Par ordre,

JOS. JUBINVILLE,
Secrétaire.

UNION TYPO

NOUVELLES OUVRIERES

Le plus grand succès est assuré à la fête du premier lundi de septembre

LE LOCK OUT DES MANUFACTURES DE CIGARES

Les ouvriers couvreurs se sont constitués en union

LES RENTES D'UN "TRUST"

Les entrepreneurs de Chicago ont dépassé la mesure

Deux piques-niques

On se rappelle qu'il y a quelques jours, les grandes manufactures de cigares de New-York, qui tiennent cinq mille ouvriers sans travail depuis près de quatre mois, dans le but avoué de briser leur union, avaient ouvert leurs portes, il y a une dizaine de jours, dans l'espérance que les ouvriers iraient reprendre leur emploi.

Grande fut la surprise des patrons, après dix jours d'attente, de ne pas voir un seul ouvrier se présenter pour du travail. Les employeurs avaient déclaré qu'ils étaient prêts à reprendre leurs employés et même à leur accorder une augmentation de salaire, pourvu que chacun des employés en fasse séparément la demande.

Ce qui voulait dire, en d'autres termes, que les patrons refusaient de reconnaître l'Union.

Cette nouvelle tentative de briser la solidarité qui unit les cigariers de la grande ville américaine eut le plus patovable résultat pour les employeurs, car pas un seul ouvrier se présenta aux ateliers pour reprendre le travail à ces conditions.

Perdant espérance de pouvoir vaincre ces entêtés salariés, les patrons viennent de faire demander à Albert Marusek, le président du bureau de direction de la grève, de nommer un comité avec les pouvoirs nécessaires de traiter des conditions de la reprise du travail avec un comité ayant reçu les mêmes pouvoirs de la part des manufacturiers.

Les deux comités sont maintenant en conférence et l'on s'attend d'un moment à l'autre à recevoir la nouvelle que le conlit s'est terminé tout à l'avantage des ouvriers.

Si cet évènement se produit, ce sera une des plus grandes victoires que le travail solidarisé aura remportés sur le capital coalisé.

* * *

Si on en juge d'après les préparatifs qui se poursuivent, la fête ouvrière du premier lundi de septembre sera, cette année, la mieux réussie de toutes celles qui l'auront précédée.

Le comité d'organisation de cette fête, nommé par le Conseil des métiers fédérés, travaille courageusement à accomplir de la manière la plus parfaite possible la difficile tâche qui lui a été confiée.

Ainsi qu'il a déjà été dit, le comité a décidé d'organiser, cette année, une grande démonstration et deux pique-niques, l'un dans l'Ouest, au Queen's Park, l'autre dans l'Est, au terrain de baseball Mascotte.

De cette façon, chacun pourra assister à l'un ou l'autre de ces deux pique-niques sans trop se déranger.

A l'assemblée du comité, tenue hier soir, la secrétaire Ainey a informé les membres que depuis la dernière réunion, les sociétés suivantes lui avaient donné avis qu'elles prendraient part à la démonstration et aux pique-niques : l'Union des Mouleurs, l'Union des Commis-Marchands, l'Union Typographique Jacques-Cartier et l'Union des ouvriers en chaudières.

Le comité a décidé de retenir les services de la fanfare du 65ème bataillon pour la démonstration et les pique-niques.

Le programme des amusements n'est pas encore terminé, néanmoins, nous pouvons dire que sur le terrain des Mascotte il y aura comme première attraction une partie de base ball pour un trophée de deux cent vingt-cinq dollars, entre les clubs Mascotte et Saint-Jean.

Au Queen's Park, la principale attraction sera des courses en bicycles.

Dans les deux endroits, il y aura une foule d'autres amusements qui ne manqueront pas de faire la joie des sports.

D'excellents discours sur la nécessité de l'organisation seront prononcés sur les deux terrains par les meilleurs orateurs parmi les ouvriers solidarisés.

M. J. N. Surprenant, de l'Union des camionneurs, a été désigné pour être le commissaire-ordonnateur en chef de la démonstration.

* * *

M. Collis Lovely, de Saint-Louis, Mis., premier vice-président de l'Union Internationale des cordonniers, est à Montréal, en ce moment, pour travailler dans les intérêts de sa société. M. Lovely est l'un des bons orateurs des ouvriers organisés des Etats-Unis et du Canada et nous lui souhaitons le plus grand succès dans sa mission.

* * *

Hier soir, les ouvriers couvreurs ont eu une nombreuse assemblée et se sont constitués en société au nombre d'une soixantaine. MM. O. Varville, Geo. Warren et autres ont adressé la parole avec le plus grand succès, ce qui, d'ailleurs, est prouvé par le résultat que nous signalons.

* * *

La Standard Oil Company, le gigantesque "trust" du pétrole, a déclaré, ces jours derniers, un nouveau dividende de huit pour cent, ce qui équivaut à $8,000,000 de bénéfice pour les actionnaires.

Depuis le commencement de l'année 1900 année de prospérité pour les "trusts" et les monopoles, mais non pour les ouvriers canadiens ou américains, la Standard Oil Company a déclaré trois dividendes :

Le premier en mars. . . . . 20 par cent
Le deuxième en juin. . . . . 10 par cent
Le troisième en août. . . . . 8 par cent

Cela signifie que la Standard Oil Company, le plus riche et le plus puissant de tous les "trusts" de la terre, a extorqué au peuple, en neuf mois, la fabuleuse somme de 38 millions de dollars. Cet argent a été divisé entre M. John D. Rockfeller, William Rockfeller, son frère, et quelques autres millionnaires.

Ces bénéfices immenses, incroyables ne peuvent avoir été fait qu'au prix de l'appauvrissement du peuple d'autant et, pour peu que le règne des monopoles et des "trusts" continue aux Etats-Unis et au Canada, la société se divisera bientôt en deux classes bien distinctes, celle des millionnaires qui se composera de quelques centaines d'individus et celle des mendiants qui se composera de tout le reste de la population de l'Amérique du Nord.

* * *

Les entrepreneurs du bâtiment de Chicago ont dépassé la mesure dans la lutte qu'ils ont entreprise pour écraser le travail organisé et le conflit qui semblait devoir s'aniser, va continuer au contraire à s'aggraver. Les entrepreneurs demandent aux ouvriers de renoncer à la solidarité qui existe entre toutes les métiers qui composent les ouvriers du bâtiment.

Les ouvriers se sont déclarés prêts à accepter cette condition, si les entrepreneurs voulaient renoncer à la même solidarité qui existe entre eux.

Mais les patrons n'ont pas voulu renoncer à leur union et il n'est pas, en conséquence, étonnant de voir les ouvriers décidés à continuer la lutte pour conserver le droit d'association auquel les patrons ne veulent pas renoncer eux-mêmes.

Cette contradiction dans la conduite des entrepreneurs a prouvé aux amis des 50,000 victimes du lockout, que ce n'était pas seulement pour se protéger contre quelques abus que ces hommes avaient mis leurs employés sur le pavé, mais uniquement pour se rendre maîtres absolus de leur sort, s'en faire des esclaves.

Aussi, depuis le refus des entrepreneurs de renoncer à lur union, comme ils le demandaient à leurs employés, les sympathies unanimes de tous les citoyens désintéressés des Etats-Unis se sont tournées du côté des victimes et il serait bien surprenant si les entrepreneurs, malgré leur avantage apparent, en ce moment, sortaient vainqueurs de ce long conflit.

La plupart des ouvriers ont repris le travail sur l'ordre même de leurs dirigeants, mais avec l'entente qu'ils l'abandonneraient au premier avis.

C'est-à-dire que de la guerre ouverte on a passé à la guerre d'escarmouche et d'embuscade.

C'est une nouvelle méthode de combattre que les ouvriers de Chicago inaugurent là, peut-être pas tout à fait loyale, mais elle a été rendue nécessaire par le manque de franchise d'un grand nombre d'entrepreneurs qui se conformaient aux règles de l'union lorsqu'ils avaient des travaux absolument urgents à faire et qui s'empressaient de les violer dès qu'ils n'avaient plus besoin des unionnistes.

L'IMMIGRATION

Les Etats-Unis voudraient voir le Canada suivre la même attitude qu'eux

Une commission composée de l'hon. H. A. Taylor, assistant secrétaire du Département du Trésor à Washington, T. V. Powderley, du bureau des commissaires d'Immigration des Etats-Unis et M. C. S. Hamlin, de Boston, est arrivée à Montréal avant-hier comme nous l'avons déjà annoncé. Leur but est d'entrer en pourparlers avec les compagnies de chemins de fer et de navigation afin de s'entendre sur les moyens à prendre pour prévenir l'importation aux Etats-Unis d'immigrants qui ne sont pas désirables. A la première conférence qui a eu lieu à l'hôtel Windsor, hier, la commission américaine a demandé aux compagnies de suivre le système d'examen établi sous l'administration du président Cleveland.

Avant que la commission finisse ses travaux à Montréal elle aura probablement réussi à intéresser les compagnies canadiennes.

CORRESPONDANCE

Echos politiques du comté de Labelle

Buckingham, août 9 1900.

Depuis quelque temps, l'atmosphère est chargé de vapeurs électorales, et les candidatures surgissent de part et d'autres.

Le comté de Labelle se ressent aussi de l'action du temps, car déjà les libéraux ont deux candidats sur les rangs dans les personnes de MM. Henri Bourassa, député actuel, et A. D. Cameron, marchand, de cette ville. De leur côté, les conservateurs ont jeté les yeux sur M. James Martin, ex-maire et marchand de cette ville, homme très estimé et très populaire, et qui a l'avantage de représenter au point de vue national tous les éléments qui forment la population de ce comté, et de parler les deux langues avec une égale facilité. M. Martin est aussi très bien connu dans toutes les parties du comté, où il a agi comme commissaire du recensement en 1891, et ensuite comme percepteur du revenu provincial et inspecteur des licences de 1895 jusqu'en 1898, époque où le bon gouvernement de M. Marchand est venu le remercier de ses services, en lui disant : Nous n'avons aucune plainte contre vous, mais vos convictions politiques nuisent à l'efficacité de votre service, et je vous destitue sans autres considérations. Nous invitons donc les amis de M. Martin et du parti conservateur en général à prendre connaissance des intentions des électeurs de cette partie-ci du comté, et espérons que notre choix recevra leur approbation dans une convention prochaine, pour le plus grand succès de notre cause.

UN COMITE D'ELECTEURS.

FEU Mme A. MAGNAN

Les funérailles de Mme A. Magnan, de Sorel, dont "La Presse" de mardi a annoncé la mort, ont eu lieu mercredi. Le deuil était conduit par l'époux de la défunte, M. Augustin Magnan, ses deux fils, MM. Georges et Dugueslin, son frère, M. Jos. Vincent, et ses deux gendres, MM. J. O. H. Perras, de Montréal, et Léon Chapdelaine, de Sorel.

Dans le cortège, qui était nombreux, on remarquait les représentants des professions libérales, du commerce et des industries.

Le temple, complètement drapé de tentures funéraires, était rempli d'une foule immense de parents et d'amis de la famille.

Les porteurs étaient messieurs Alex. Martin, Louis Lacouture, Jos. Proulx, James Lavallée, Nap. Badeau et Joseph Morency.

Les coins du poêle étaient tenus par quatre Dames de Charité, association à laquelle appartenait la défunte, Mesdames Jean Chapdelaine, Em. Beauchemin, Alf. Francoeur et Wm Boivin.

La levée du corps a été faite par le révérend M. Bernard, et le service chanté par M. l'abbé Lavioletle, assisté de MM. les abbés Cormier et Péloquin, comme diacre et sous-diacre.

A l'orgue, le choeur de chant, sous la direction de M. A. P. Vanasse, fut très imposant.

Les solos ont été "Dies Irae," par M. Zénon Morin, avocat, de Montréal, "Sanctus," par M. J. Lacouture, "Agnus," par M. Armand Magnan, et "Jesu, Salvator Mundi," par M. le Dr Latraverse.

Le corps, accompagné d'un grand nombre d'amis, a été transporté au cimetière des SS. Anges, où a eu lieu la sépulture.

MM. Chapdelaine et frères avaient la charge des funérailles.

De nombreux tributs spirituels et floraux avaient été envoyés de Montréal, Sorel et différents autres endroits.

Nous renouvelons à la famille l'expression de nos regrets les plus sincères.

LES TARIFS JUDICIAIRES

En même temps que le tarif des honoraires d'avocats est remis à l'étude, celui des huissiers est aussi sur le métier. Le gouvernement provincial, de son côté, fait retoucher ses taxes sur les procédures. Le Code de Procédure oblige les plaideurs in forma pauperis à payer la partie des déboursés représentant la taxe du gouvernement, séparée de l'honoraire du protonotaire. Le tarif des déboursés devra donc comprendre cette distinction qui se trouvait effacée dans le tarif usité de M. L. D. Gareau, vû que le protonotaire à Montréal est maintenant à salaire fixe et non plus à traitement basé sur la besogne de son département. Le nouveau tarif de déboursés devra donc reconstituer deux listes de chiffres, à l'exemple du tarif de 1879 qu'on trouve en appendice dans le Code de Procédure de feu M. Léon Lorrain, avocat.

GOUVERNEUR A VIE

A l'assemblée du bureau des gouverneurs de la maison portestante d'industrie et de refuge, M. Robert Macaulay, président de la Sun Life Asurance Company of Canada, a été élu gouverneur à vie de cette maison et des maisons de la Longue-Pointe.

LES INGENIEURS

La Fraternité des Ingénieurs de chemins de fer a décidé de tenir à Belleville sa prochaine réunion.

UNION DES COMMIS-MARCHANDS

A une assemblée de l'Union des Commis-Marchands tenue mercredi, le 8 courant, on a adopté une résolution de condoléances à l'occasion de la mort de l'un des proches de M. A. Lanure, vice-président de cette Société.

—Les Artisans ont fait leurs élections semestrielles hier et élu M. Frs. Breton, président.

De l'Atlantique au Pacifique, le

Champagne Dry Royal

Peut être trouvé dans tous les principaux hotels. 215—T W H

EN VOYAGE

Prenez toujours avec vous une bouteille d'Extrait de Fraises Sauvages du Dr Fowler.

Le changement de nourriture et d'eau auquel sont sujets ceux qui voyagent, produit souvent une attaque de diarrhée aussi désagréable que dangereuse.

Une bouteille d'Extrait de Fraises Sauvages du Dr Fowler, dans votre sac, est une garantie de sécurité.

Aux premiers symptômes de crampes, coliques, diarrhée ou dyssenterie, quelques doses empêcheront vromptement ces maladies de faire sentir davantage.

C'est aussi un spécifique contre le mal de mer, faisant disparaître les nausées, arrêtant les vomissements, réglant l'estomac et réconfortant le système affaibli.

Vu que l'Extrait de Fraises Sauvages du Dr Fowler est beaucoup et honteusement imité, votre sécurité consiste à voir à ce que le nom complet soit sur chaque bouteille que vous achetez. (4—T O W

LE NOUVEL OBSERVATOIRE

Il est probable qu'il ne sera pas construit cette année

Deux soumissions reçue par le comité des parcs et traverses

A la séance du comité des parcs et traverses, hier après-midi, on a reçu deux soumissions pour la construction d'un observatoire, sur la montagne. M. W. Clark offre de construire à ses frais une magnifique tour en acier de 110 pieds de haut, avec une galerie à 80 pieds du sol. M. Clark s'engage, en outre, à payer à la ville un loyer de $50 par année pour les trois premières années, et de $75 pour les cinq années suivantes.

L'autre soumission était celle de M. H. G. Louch. Sa tour, d'après le plan, est un peu plus simple, mais sa hauteur est de 120 pieds. Le privilège qu'il demande est de 25 ans et le loyer $25 par année pendant 10 ans et $40 pendant le reste du temps.

Comme plusieurs membres étaient absents, le contrat n'a pas été accordé. Des informations supplémentaires seront demandées aux soumissionnaires.

On a fait remarquer que la saison est trop avancée pour qu'il soit avantageux de construire la tour cette année.

Il n'est pas question pour la ville de construire la tour à ses frais : il n'y a aucun crédit pour cela. Or on prévoit qu'à l'expiration du privilège, il pourra s'élever des difficultés sur la question de la propriété de la tour, à moins que cette question ne soit tranchée par une disposition spéciale du contrat qui sera passé.

Un rapport sera fait au conseil demandant un crédit de $200, pour recevoir les membres de la Société d'Horticulture qui doivent se réunir ici les 16 et 17 courants.

M. Pinoteau, surintendant intérimaire du parc Logan, a demandé que des vacances soient accordées aux six employés permanents du parc, mais sa demande a été rejetée. M. McCall seul, le constable du parc, a obtenu 10 jours de congé.

UN JEUNE SYRIEN

Qui veut en faire accroire à la police

Hier soir, entre les 9 et 10 heures, un jeune Syrien frappa timidement à la porte du poste de police No 4 et demanda la protection pour la nuit. La première question qui lui fut posée par le lieutenant en charge fut au sujet de ses noms et prénoms. Le jeune Syrien fit signe qu'il ne comprenait pas. Le lieutenant avait parlé en anglais d'abord, puis il se lança dans le français, avec le même résultat qu'avant. Finalement, un interprète fut appelé dans la personne d'une jeune Syrienne, d'environ 9 ans. Elle lui demanda son nom et il répondit quelque chose qui ressemble à ceci : "Aronhotigenes-kity". Le lieutenant qui avait saisi une plume pour écrire le nom se gratta les oreilles à plusieurs reprises et se tournant vers le réfugié, lui demanda de bien l'obliger en écrivant lui-même son nom dans le registre. Le jeune Syrien commença à écrire des hyéroglyphes et il aurait certainement rempli toute la page blanche, si le lieutenant ne fût intervenu. On a pu comprendre que l'enfant appartient à la colonie syrienne, qui est en ce moment dans le port. Ce matin, on s'est intéressé à faire traduire tout ce qu'il a écrit mais à la dernière heure on n'avait pu encore découvrir le sens de ces caractères mystérieux.

NOUVELLES DE JOLIETTE

(De notre correspondant particulier)

Joliette, 9 — Dans la personne de M. F. Lapalme, inhumé lundi dernier au milieu d'un immense concours de parents et d'amis, Joliette vient de perdre l'un de ses plus respectables et de ses plus estimés citoyens. M. Lapalme était âgé de soixante-quatorze ans. Il habitait depuis de longues années en cette ville, où tous ceux qui le connaissaient appréciaient hautement son esprit droit et son caractère éminemment sympathique.

—Les travaux de réparation et d'agrandissement que les autorités du collège sont à faire exécuter avancent rapidement. S'ils ne sont pas tout à fait terminés à l'entrée des élèves, du moins la bâtisse nouvelle sera bientôt en état de servir temporairement aux fins pour lesquelles elle est destinée. Ces travaux sont d'une importance considérable et lorsqu'ils seront parachevés, le collège présentera un coup d'oeil superbe ; sans compter que les élèves y trouveront tout le confort et tout le bien-être qu'on peut désirer.

Un bon sirop calmant

donnerait à votre bébé le repos dont il a besoin, faisant disparaître toutes ses douleurs, coliques, diarrhée, toux, etc., etc.

Le "Sirop pour les Enfants" du Dr Ed. Morin est le meilleur. Faites-en l'essai. 3, 10, 17, 24

PERSONNEL

M. Augustin Comte est de retour d'un voyage de six mois en Europe, où il a visité la France, la Belgique et l'Angleterre.

NOYADE ACCIDENTELLE

Utica, N. Y., 10 — Wm Nugent, un capitaine de barque, s'est accidentellement noyé hier matin, à Fort Plain. Nugent essaya, dit-on, de sauter de sa barque dans une autre embarcation, mais il calcula mal son élan et tomba dans la rivière. Sa mère et ses deux soeurs ramèneront son cadavre à New-York.

TOURNOI MILITAIRE

Les Cadets écossais sont à préparer un tournoi militaire qui aura lieu de bonne heure en septembre.

BLESSE EN TOMBANT

Alfred Baker, 58 ans, s'est blessé en tombant à bord d'un des vaisseaux au quai. Il a été transporté à l'hôpital Notre-Dame.

COLONIAL HOUSE

SQUARE PHILIPPE

Le magasin ferme à 1 hr. p.m., le Samedi, durant le mois d'Aout

DEPARTEMENT DES RIDEAUX

RIDEAUX EN DENTELLE NOTTINGHAM, en blanc ou ivoire, 3½ verges de longueur, de $1.25 à $3.00 la paire ; quatre verges de longueur de $2.50 à $9.00 la paire.

RIDEAUX AVEC BORD FRISONNE, 3 verges de longueur, de $2.50 à $8.00 la paire.

RIDEAUX EN MOUSSELINE BLANCHE avec bords ornés de frill, unis ou avec pois, depuis $2.00 la paire.

RIDEAUX EN MOUSSELINE DE COULEUR, avec bords ornés de frill, en différentes nuances, a $3.50 la paire.

RIDEAUX en MOUSSELINE de MADRAS, de $7.00 a $15.50 la paire.

TAFFETAS, 50 pouces de largeur, de $1.65 à $2.00 la verge, pour rideaux et couvertures de meubles.

SOIES LEGERES RAYEES EN BIAIS, 50 pouces de largeur, en nuances de vert, rose, bleu et or, à $1.50 la verge.

ARMURES DE COULEUR, en une grande variété de couleurs, pour tentures et draperies, de $1.25 à $2.50 la verge.

COUVERTURES DE CANAPES EN TAPESTRY, en dessins d'Orient, 3½ verges de longueur par 2 verges de largeur, à $7.50 chacune.

TAPIS DE TABLE, en une grande variété de dessins et couleurs, depuis 1 verge carrée jusqu'à 2 verges par 3 verges, à tous les prix.

RIDEAUX DE FENETRES en "Scotch Hollands", en vert foncé et crème, et drap de fenêtres opaque dans toutes les couleurs.

AUVENTS pour maisons privées, édifices publics et magasins. Estimations fournies sur demande.

PAVILLONS EN ETAMINE, pavillons anglais, du Canada, union Jack, américain et français, dans toutes les grandeurs.

Décorations Artistiques pour Maisons

PEINTURE dans toutes ses branches, ouvrage en relief et à fresque, émaillage et coloriage exécutés par des ouvriers expérimantés et soigneux, à des prix modiques.

TAPISSAGE en papier, cuirs japonais de fantaisie, tapestries, cretonnes et autres marchandises. Ce stock est considérable et bien assorti de toutes les dernières nouveautés, à tous les prix.

Suggestions faites, esquisses soumises et estimations données sur demande.

LIVRAISON SUR LE BORD DU LAC—Pour la commodité des clients demeurant sur le bord du lac, toutes les marchandises achetées durant la semaine, et jusqu'à VENDREDI SOIR, seront expédiées le SAMEDI par nos PROPRES VOITURES DE LIVRAISON.

Les commandes par la poste reçoivent une attention spéciale.

HENRY MORGAN & CO., MONTREAL.

"Sobrite" est la paire de mains extra dans les travaux du ménage.

Réduit de moitié le travail occasionné par les travaux du ménage—donne à une paire de mains le pouvoir de deux—épargne du temps—fait éviter le mal de dos—épargne les nerfs et la mauvaise humeur. Rend la demeure gaie et donne entière satisfaction à la femme de ménage.

Nettoie et polit en même temps.

Inoffensif, antiseptique, et de plus—c'est le meilleur nettoyeur à n'importe quel prix.

10 cents, partout.

SOBRITE 10 CENTS
nettoie rapidement
n'egratigne pas.

TRAGIQUE AVENTURE

Histoire de deux enfants perdus dans les brouillards

Les privations et la mort

Les deux jeunes enfants de M. Buckle, de Bonne Espérance, Côte du Labrador, ont été, mardi dernier, les héros d'une tragique aventure.

Au cours de la journée tous deux partirent pour une promenade sur l'eau. Ils voguaient à peine depuis quelques minutes lorsque tout à coup un épais brouillard les enveloppa entièrement, dérobant la terre à leur vue. L'aîné des deux frères qui n'a que douze ans, mais qui est énergique et très intelligent, raconte que lorsqu'il vit le brouillard s'élever, son premier mouvement fut de jeter l'ancre pour attendre le retour du beau temps ; mais son petit frère se mit à pleurer si fort, demandant d'être ramené à la maison, que les deux enfants s'acharnèrent à ramer vers ce qu'il croyait être le rivage. Ils s'épuisèrent en vain. Le jour suivant lorsque le brouillard se fut dissipé, la terre ne se voyait plus. L'embarcation était perdue au milieu des glaces. Les enfants n'avaient p

TEMPERATURE

Toronto, 10.

Beau et très chaud aujourd'hui et demain. Orages électriques en quelques endroits.

Montréal, 10 août 1900.

Température d'après le thermomètre de Bearn et Harrison, 1640 et 1642 rue Notre-Dame :

Maximum, aujourd'hui	81
Maximum, l'an dernier	67
Minimum, aujourd'hui	69
Minimum, l'an dernier	55

Baromètre : 8 heures a.m., 29.88 ; 1 heures a.m., 29.84 ; 2 heures p.m., 29.80.

NOS PIQUE-NIQUES D'ENFANTS

La distribution des billets pour le pique-nique des enfants, lundi, au Bout-de-l'Ile, se fait actuellement par l'entremise des Dames Forestières, de l'Ordre Indépendant des Forestiers, sous la direction des présidentes des différentes Cours de Compagnes, de la ville de Montréal.

Toutes les mesures ont été prises pour que cette distribution de billets soit faite dans toutes les parties de la ville, parmi les enfants des ouvriers qui ont le plus besoin d'air pur.

Les Dames Forestières ont redoublé de zèle, cette année, et si le beau temps se met de la partie, nous aurons à enregistrer une de nos plus belles fêtes champêtres de l'année.

Tous les enfants qui feront partie de ce pique-nique recevront un cadeau.

Des billets à cet effet leur seront distribués à l'aller sur les tramways de la Compagnie du chemin de fer de Ceinture.

Les cadeaux sont toujours reçus chez Mlle Victorine Morin, 29 rue St Jacques.

A BERTHIER

L'excursion du club ouvrier conservateur

Ce n'est pas lundi prochain, mais le 3 de septembre prochain qu'aura lieu, à Berthier, la grande excursion du Club Ouvrier Conservateur, de la division St Jacques.

A cette occasion, on a retenu les services du confortable vapeur, le "Saint-Laurent."

Le départ se fera au quai du tunnel, à 8 heures du matin. Cette excursion promet d'être un véritable succès. Des orateurs distingués adresseront la parole, et la politique du jour y sera discutée.

L'HON. JAMES ROCHE

On croit qu'il est en Canada

Hier, "La Presse" annonçait la disparition mystérieuse de l'hon. James Booth-by-Burke-Roche, de New-York. Ses amis croient qu'il a dû venir à Montréal, ou qu'il est, en ce moment, occupé à surveiller des travaux d'arpentages loin de toute communication, attendu qu'il a obtenu du gouvernement canadien une charte qui lui donne le droit de construire une ligne télégraphique au Yukon.

L'hon. M. Burke-Roche est député aux Communes Anglaises et le second fils du Baron Fermoy. En 1880, il a épousé Francis, fille de M. Frank Work, le millionnaire de New-York.

COUR DE POLICE

George Dillon et William Larocque, vol d'un cheval ; enquête plus tard.

Arthur Bertrand, vol de montre ; procès fixé à plus tard.

William Newman est arrivé des Etats-Unis avant-hier. Il se rendit à l'Ile Ste Hélène et se baigna dans un costume des plus primitifs. Conduit devant le magistrat, il déclara qu'il se trouvait dans une condition qui l'obligeait à agir comme il l'a fait. Le magistrat, après avoir entendu les témoignages, jugea prudent de libérer le prévenu au plus tôt.

IMPORTANTES AMELIORATIONS

La compagnie d'assurance "Sun Life" est à faire d'importantes améliorations à ses bureaux de la rue Hospital. L'aménagement intérieur ainsi que la disposition des appartements seront totalement modifiés. Ces améliorations vont coûter une forte somme d'argent à la compagnie, mais lorsque tous les travaux seront terminés l'établissement sera "up to date", comme on dit.

En outre de l'entrée principale qui existe actuellement, trois autres entrées seront percées sur les rues Hospital, St Jean et St Alexis. La première et la seconde donneront sur deux magnifiques vestibules garnis de plaques de marbre et auxquels aboutissent des escaliers de fer.

Chaque bureau principal contiendra une voûte à l'épreuve du feu. Les travaux seront terminés vers le 1er de novembre.

CE RUSSE BRENNER

F. X. Ste-Charles a demandé qu'on nomme un curateur et des inspecteurs à De Nathan Fraid et à Samuel Breuner, tenant hôtel ensemble, sous le nom de S. Breuner et Cie. Le juge Doherty a accordé cette requête et l'assemblée des créanciers aura lieu le 17 août.

POURSUITES JUDICIAIRES

J. B. Archambault, machiniste, réclame en justice $1,999 des entrepreneurs, Ryan et McDowell. Le 16 septembre dernier, le demandeur se fit fracturer une jambe, en ouvrant une porte d'écluse, à Cascades Point, Soulanges. Archambault prétend qu'il aurait fallu un plus grand nombre d'hommes pour retenir la porte qui l'a frappé.

W. T. Hart, d'Outremont, demande au tribunal de la Cour Supérieure, d'obliger la Cie du cimetière Mont-Royal d'enrégistrer son nom dans le livre de ses actionnaires. Le requérant est propriétaire d'un lopin de $28 dans le cimetière.

FÊTE DE STE PHILOMÈNE

A l'occasion de la fête de Ste Philomène, une grand'messe solennelle sera chantée à 8 heures a. m., demain, samedi, à l'autel dédié à la sainte, dans l'église du Gésu, de cette ville.

Le soir, à 7 heures, au même lieu, il y aura sermon, suivi du salut et de la bénédiction du Très St Sacrement.

PERSONNEL

M. Calixte LeBeuf, avocat, nous prie de dire que pendant son absence en Europe son bureau d'affaires sera ouvert comme d'habitude et qu'il y aura toujours quelqu'un pour y transiger les affaires légales ou professionnelles.

MORT D'UN POETE

M. George Martin, poète-littérateur, est décédé, à sa résidence, 181 rue Laval. Le défunt était âgé de 79 ans. Il a brillé dans le monde littéraire canadien et américain dans sa jeunesse. Son livre, "Marguerite", fut un succès de mérite.

LA CIE DU CENTRAL VERMONT

Les améliorations importantes que l'on est à faire subir à la voie ferrée du Central Vermont, indiquent que cette Compagnie a l'intention de faire un commerce de transport très actif entre Montréal et New-York, durant la prochaine saison. Une grande concurrence existe entre les compagnies de l'Ouest et celle dont il est ici question espère avoir sa part du gateau. Il en coûtera moins cher, dit-on, pour expédier des marchandises de New-York à Buffalo, par voie de London, Conn., que par les chemins de fer qui relient directement ces deux endroits. Le Grand-Tronc vient d'en faire l'expérience.

QUESTION EPINEUSE

Que va-t-on faire des immigrés Syriens ?--Une visite à bord du Louisiana

Tout le monde se rappelle encore le bruit extraordinaire créé à dessein à propos de l'immigration de quelques milliers de Doukhobors et de Galiciens, l'on a encore à la mémoire la sollicitude du gouvernement à l'égard de ces populations peut être respectables, mais si rétractaires à toute idée de civilisation. Un fonctionnaire haut placé dans le département de l'intérieur, un représentant de l'hon. M. Sifton se rendit au-devant de ces barbares pour leur souhaiter la bienvenue au nom du peuple canadien. Il était alors question d'augmenter la population du Canada: un agent grassement payé réussit à embarcher une vingtaine de mille Doukhobors et de Galiciens, mécontents des lois de leur pays et dont la croyance religieuse s'opposait et s'oppose encore à la défense de leur pays natal et d'adoption par la force des armes.

Il y a quelques jours, une compagnie de navigation transatlantique de nationalité anglaise, transportait à Montréal sur l'un de ses vaisseaux un très grand nombre d'immigrants de nationalité roumaine; après quelques formalités que les agents d'immigration crurent devoir pour la forme remplir envers ces nouveaux arrivés, l'on permit le débarquement général.

Ces jours derniers, un navire affrété par la ligne franco-canadienne transportait du Havre à Québec, où l'inspection régulière se fit, et de Québec à Montréal, 83 immigrants de nationalité syrienne. Soixante-deux reçurent l'autorisation de débarquer et 21 furent contraints de rester à bord.

Pourquoi ? Il paraît que les lois d'immigration sont sévères; un immigrant qui ne possède pas $25 en argent à son arrivée au pays doit rester à bord et être renvoyé à son point de départ. Les 21 immigrants syriens ne possédaient peut-être pas la somme d'argent requise par la loi, mais la colonie syrienne s'est offerte en garantie; certaines personnes ont offert de payer la somme requise pour un, deux ou trois immigrés. Rien n'y a fait. Les agents sont restés inflexibles. Il paraît que le gouvernement, ou son représentant à Ottawa, ne veut rien entendre; il faudra que les 21 Syriens retournent à Québec, d'où ils ont rapporté un certificat d'examen de première classe, pour en rapporter un deuxième. C'est pourquoi, ces malheureux voyageurs sont encore détenus à bord du "Louisiana", le navire de la compagnie franco-canadienne.

Un reporter de "La Presse" a eu la curiosité, ce matin, d'aller visiter ces "prisonniers." On les disait fort maltraités. Or, il ne faut pas s'attendre qu'un "cargo boat" puisse donner à ses passagers tout le confort que l'on trouve à bord des grands paquebots. Certes, ces Syriens ne sont pas très confortablement installés. La pluie diluvienne de la nuit dernière a dû les incommoder ; mais doit-on tenir la compagnie Franco-Canadienne responsable ? Qui empêche les immigrants de débarquer ? Le gouvernement, par ses agents. Vraiment, l'on se dirait en face d'une conspiration contre cette ligne franco-canadienne, disait ce matin l'un des fonctionnaires. Quand l'on voit les dessous de cette affaire, l'on ne peut s'empêcher de trouver étrange l'obligation dans laquelle l'on veut mettre la compagnie de faire inspecter les Syriens quand ils ont déjà subi une inspection satisfaisante.

Les Syriens se sont plaints d'avoir souffert de la pluie la nuit dernière ; or M. A. Bonader, de la rue Vitré, l'un des compatriotes des immigrés, a offert une garantie de plusieurs centaines de dollars pour permettre aux Syriens de passer la nuit à terre, dans des résidences privées, rien n'y a fait.

Comme on le voit, il est bien difficile pour la compagnie de sortir de cette difficulté. Il y a évidemment de la mauvaise volonté quelque part, comme il le sera prouvé dans quelques jours.

L'affaire a été confiée à des avocats ce matin.

Pour terminer ce rapport, citons la réflexion d'un marin : "On dirait que c'est parce que c'est une compagnie française, qui a transporté ces immigrants, que le gouvernement soulève autant de difficultés. Si c'était des imigrants de langue anglaise, il y a longtemps que tous seraient débarqués."

LES HOTELIERS DE QUEBEC

Un drôle de compromis—Les non-licenciés seraient protégés par un ministre

(De notre correspondant particulier)

Québec, 10 — Tel que votre correspondant l'annonçait brièvement, hier, les poursuites intentées par le département du Revenu contre les quelque trente hôteliers non licenciés de Québec sont de nouveau remises à huitaine, et ce, à la demande des avocats du Revenu. Comme on le sait, ces causes traînent en Cour de Police depuis plus de six semaines.

Les 120 hôteliers qui se sont empressés de verser le montant de leur licence avant le 30 juin sont, non sans raisons, vexés de voir que, grâce à certaines influences néfastes, les hôteliers sans licence ne font aucun cas de la loi et continuent à exercer leur commerce illicite. Ils ont formé une espèce d'association et ont mis la main à leur gousset pour engager certains personnages influents à les défendre contre le premier ministre Marchand s'il s'avise de tenir sa parole et de faire fermer les buvettes non licenciées. En ce moment, l'hon. M. Marchand est malade à St Jean, P. Q., et c'est son collègue, l'hon. S. N. Parent qui le remplace. M. Parent est malade lui aussi; mais les avocats du Revenu qui sont en rapports constants avec lui sont bien portants; et s'ils ont demandé l'ajournement des causes, hier, ce n'est pas parce qu'ils n'étaient pas prêts à faire la preuve, mais parce que les ordres venaient de haut lieu.

L'autre jour, une requête a été mise en circulation parmi des notables de la cité, demandant au gouvernement de ne pas poursuivre ni faire fermer les hôteliers sans licence. L'hon. M. Parent est allé auprès du premier ministre à St Jean avec cette requête, et en certains quartiers, on dit que le gouvernement a décidé de faire un compromis, lequel permettait aux hôteliers non licenciés de vendre cette année, pourvu qu'ils déposent de suite le montant de leur licence pour l'année prochaine et consentent à payer durant l'année courante un nombre d'amendes pour tenir comptoir ouvert, correspondant au prix d'une licence, soit $255. Votre correspondant donne cette information sous toute réserve, car, il est à peine admissible de croire que le gouvernement provincial se prêterait à une chose dont l'illégalité saute aux yeux. Car, enfin, la loi des licences est loi ou elle ne l'est pas. Le gouverneur en Conseil n'a pas même le droit d'abroger cette loi, ni de sanctionner un tel compromis.

La Société des Débitants Licenciés de Vins et Liqueurs de Québec a engagé l'hon. L. P. Pelletier, pour les représenter à l'enquête qu'ils ont obtenue du gouvernement sur l'administration de M. Jos. Goulet, assistant percepteur du Revenu, laquelle enquête sera présidée par M. L. J. Cannon, assistant procureur général, mercredi de la semaine prochaine.

Il est rumeur que certains employés civils occupant une haute position sont intéressés à ce que l'enquête contre Goulet ne marche pas trop vite Il se peut que le public en apprenne de bonnes au cours de cette enquête.

COURRIER DE QUEBEC

(Spécial à "La Presse")

Québec, 10 — Le steamer "Mont-Blanc" partira cet après-midi pour l'Europe. Un examen de la coque du vaisseau a démontré qu'il n'a souffert aucun dommage en s'échouant mardi dans le courant du Richelieu.

—Contrairement à ce que certains journaux ont annoncé, les ouvriers de la fabrique de coton de Montmorency ne sont pas en grève. Il est vrai que les ouvriers au nombre d'environ 700, ont de sérieux griefs contre certains contremaîtres, mais on espère que les difficultés seront réglées à l'amiable.

—Il a été définitivement établi que les quatre cadavres pêchés à Lotbinière sont ceux de la famille de William Reiley, de St Roch de Chambly. L'épouse de Reiley se nommait Painchaud. C'était une famille de nomades passant l'été à voyager le long des côtes, travaillant de temps à autre chez les cultivateurs. Lorsqu'ils ne travaillaient pas, ils pillaient les laiteries, pour se nourrir. On suppose que l'embarcation sur laquelle étaient les malheureux a été frappée par un steamer, car elle n'a pas été trouvée.

INCENDIE BERNIER-WEST

Les transformateurs électriques étaient en parfait ordre

L'enquête sur l'incendie du magasin de MM. Bernier et West a eu lieu, cet après-midi. Les experts, MM. Keagan et Lebrun, après avoir fait l'examen des transformateurs électriques, ont déclaré qu'ils étaient en parfait ordre. L'inspecteur, M. Davies, a été nommé pour faire cette vérification. Il fera son rapport demain.

L'AUTOMOBILISME POUR MONTREAL

L'on verra sous peu des automobiles dans les rues de la métropole.

M. Corriveau, dont l'esprit d'entreprise est bien connu, nous dit-on, a l'intention de doter Montréal de l'usage de ces véhicules.

Avec l'énergie que nous lui connaissons, M. Corriveau ne peut que mener à bonne fin une entreprise considérable.

Il est rumeur qu'une grande industrie, pour la construction des automobiles fonctionnant à l'électricité et à la gazoline, s'établiera sous peu au Canada.

De grands capitalistes américains, déjà intéressés dans des compagnies de ce genre, aux Etats-Unis, capitalisées à plus de $50,000,000, seront intéressés dans cette nouvelle compagnie, au Canada.

Non seulement l'on va établir cette industrie d'automobiles ici, mais encore on les opérera dans les rues de Montréal et les autres villes de la puissance.

M. Corriveau en est l'organisateur le plus intéressé.

UNE JEUNE FILLE SE NOIE

Lindsay, 10 — Hier soir, comme M. George McGregor et Mlle Sharp, fille de James Sharp, de la rue Albert de Lindsay s'en revenaient d'une promenade en canot, leur embarcation chavira, et Mlle Sharp se noya. M. McGregor fit un généreux effort pour la sauver, mais la force lui manqua. Il était très épuisé lorsqu'on vint à son secours

A CHARLEMAGNE

Epidémie de choléra et noyade d'un enfant

Charlemagne, 10 — Hier soir, vers onze heures, M. Alfred Grenier succombait au choléra sporadique, après quelques jours de maladie ; il laisse une veuve éplorée et six orphelins. A la famille, nous offrons nos plus sincères condoléances.

Le choléra moissonne nos enfants.

Un jeune enfant s'est noyé, à Charlemagne, dans la rivière l'Assomption, en jouant sur des billots, et son cadavre a été repêché deux heures après.

LE SERVICE POSTAL

De nouvelles boites adoptées par le département

(Spécial à "La Presse")

Ottawa, 10 — Le département des postes a introduit le système américain des boites aux coins des rues des grandes villes pour recevoir les colis et les journaux destinés à la poste. Les boîtes seront distribuées immédiatement.

CAPTURE AU LASSO

(Spécial à "La Presse")

Ottawa, 10 — Un câblegramme de Milner dit que le capitaine Howard, du canon Gatling, a été capturé au lasso par les boers qui le tiennent prisonnier. Il est en bonne santé cependant.

—Un câblegramme du général Roberts en date de Wedspreat, le 9, rapporte les mutations suivantes le 7 août, à Armsport : W. E. Monteith, No 305 des Strathcona, grièvement blessé.

LE PLUS ANCIEN MECANICIEN

Un représentant de "La Presse", qui a eu occasion de rencontrer M. Arthur P. Hébert, agent du New-York Central, a eu une plaisante entrevue avec ce monsieur.

Savez-vous, a-t-il demandé, qui est le plus ancien mécanicien de toute l'Amérique, vivant ? Sur la réponse négative du journaliste, M. Hébert a dit que le mécanicien en question se nommait Wood Benson. Il est âgé de 95 ans, et demeure à New-York. Il a eu une conversation avec lui, à New-York, la semaine dernière. Le vieux mécanicien lui a raconté qu'il a conduit le premier train entre New-York et Schenectady, le 29 mai 1829. Au nombre des principaux passagers dans ce voyage historique, il y avait M. M. Thurlow Reed, le commodore Cornelius Vanderbilt, et le général Scott. Le vieux mécanicien est d'avis que le progrès de la locomotive, depuis cette date, est miraculeux.

UNE BARGE COULEE

L'une des grandes barges du C. P. R. servant au transbordement des animaux à bord des steamers, a coulé, ce matin, à Hochelaga. Treize animaux se sont noyés. La barge était chargée de 200 têtes de bétail.

La barge a été subséquemment renflouée et remorquée à la Pointe du Moulin à Vent par les remorqueurs de la ligne Sincennes-McNaughton.

COUPABLE !

Chs Lebeau, propriétaire du New-York Musical Hall, perd sa licence de café-concert et est condamné à $30 d'amende

Remarques de Son Honneur le Recorder Poirier

Les témoins entendus hier après-midi se sont accordés pour dire que l'établissement de Chs Lebeau était un établissement tel que toléré ailleurs, ajoutant que M. Lebeau est un gentilhomme et un homme paisible qui tient à ce que son restaurant marche sur un bon pied.

Un medecin, appelé comme témoin, décida pour un moment l'aspect rigide de la cour.

On lui demande comment il trouvait la musique et le chant au "New-York Musical Hôtel" ?

—Ah ! ma foi ! répondit-il, comme partout ailleurs. Ainsi, un jour, je passais sur la rue Berri, lorsque soudain, entendant la musique, chez M. H. C. Saint-Pierre, je m'arrêtai sur la rue et me croisai les bras pour écouter. J'entendis Mme Saint-Pierre, qui faisait de la musique et c'était à peu près la même chose qu'à l'établissement de M. Lebeau. (sic.)

Un jeune avocat, qui tenait mordicus à donner son témoignage, commença à remonter très loin dans l'histoire. Le recorder Poirier l'interrompant lui dit à brûle-pourpoint :

"Passons au mois de juillet."

Ceci faisait penser au juge disant au plaideur qui commença son histoire au début du monde : "Sus, sus, passons au déluge."

M. Lefebvre, le savant greffier de la cour du recorder, n'a pas jugé à propos de faire de commentaires sur la contre-preuve de la défense.

Les plaidoyers des deux avocats de la défense, Mtres Parizeau et Morrison, ont été habiles.

Sentence a été remise à 10 heures, ce matin.

Les témoins de le défense ont terminé leurs témoignages hier après-midi.

Ce matin, Son Honneur le recorder Poirier, après avoir donné un aperçu général de la cause, a fait de sages et justes remarques dont voici le résumé :

—Sur quelques bouts de planches, des acteurs d'un mérite plus ou moins artistique, d'une modestie plus ou moins problématique, sont venus s'exhiber à tour de rôle. La police a reçu ordre de surveiller, avec circonspection, cet établissement. Un soir, des actrices se sont déshabillées sur la scène. Le fait que d'autres établissements semblables au New-York Musical Hall, peuvent exister ailleurs, n'est pas une justification pour celui-ci. Pour le présent, la cour n'a pas à voir à ceux-là.

Non seulement il y a eu des exhibitions contre la morale, mais il y a eu des chicanes presque tous les jours. Ces querelles commencées à l'intérieur se terminaient à l'extérieur. Comment cela se faisait-il ? Naturellement lorsque le gardien nègre disait à quelqu'un : "Buvez ou sortez", si cela ne faisait pas plaisir à ce dernier, il s'en suivait des coups de poings. Et au milieu de tout ce désordre, il y avait des cris, de la musique discordante, des hurlements, de la cacophonie. Un des témoins avait pris la résolution de ne se coucher qu'à minuit, afin de pouvoir reposer en paix. On attirait les gens autant qu'on le pouvait par le déshabillement des femmes, par la musique, le chant, et ensuite on voulait les mettre à la porte. Pour en arriver à la conclusion que le dit café-concert n'était pas une maison de désordre, il faudrait croire que les citoyens respectables et recommandables sont venus ici pour se parjurer. Il a été constaté qu'il s'y faisait des rendez-vous. Il y a des témoins que la défense a fait entendre et dont la cour ne tient aucun compte, car ces témoins ne sont pas des témoins respectables, il vaut mieux n'en pas parler. Dans la nuit, les cris étaient entendus de très loin. Le jour, c'est clair, ces cris pouvaient être étouffés par le bruit du trafic. La loi des licences ne donne pas le droit de violer les autres lois. Si la somme de $50 permet de faire de la musique dans les hôtels, elle ne permet pas de violer les lois de la morale. La licence de café-concert n'est pas une défense pour l'accusation. Seulement elle a rendu la position de la ville plus difficile ; c'est pourquoi, elle a pris une période de vingt jours et spécialement le 12 juillet.

On a constaté que les enfants regardaient par les fentes, que les fillettes entraient dans ce café-concert, que des familles en sortaient. Si cet endroit attirait les enfants, c'est encore bien plus grave que les grandes personnes. La défense dit qu'elle a fait poser un écran pour intercepter la vue de dehors, mais cet écran n'y était pas quand la poursuite a été prise. Les témoins de la défense ont dit que Lebeau était un homme paisible. Mais le premier devoir d'un citoyen est d'observer la loi. Il ne faut pas que cette placidité tourne au cynisme. Mieux vaut un homme qui se grise de temps en temps que celui qui organise le mal. Ceux qui ont permis au défendeur de vendre de la liqueur se plaignent aujourd'hui et disent : "Il nous rend la vie impossible." En se plaignant, ils lui retirent leur confiance. La Cour a droit en sus des autres pénalités de révoquer la licence. Ce que la société demande, c'est que ce scandale cesse. Je ne crois pas qu'elle veuille que le défendeur soit puni selon toute la rigueur de la loi. La cour tient compte des témoignages entendus disant que l'accusé a toujours été un bon citoyen, du moins avant d'avoir parti ce café-concert.

Je déclare donc l'accusé coupable et lui laisse l'option ou de transférer sa licence à un autre ou bien de garder son restaurant à condition de ne plus faire de musique.

M. Lebeau avant opté pour se désister de sa licence de café-concert, il a été condamné à $30 d'amende et les frais.

Jugement a été rendu, ce matin dans cette cause.

La cause a été conduite très habilement par ses avocats, MM. C. A. Pariseault et M. J. Morrison, qui ont fait tout ce qu'il leur était possible de faire, pour sauver leur client. Les trois longues journées qu'a duré le procès, et près de cinquante témoins entendus des deux côtés, démontrent le travail énorme qui a été fait par les habiles défenseurs de Monsieur Lebeau. Le point capital, pour les avocats de Monsieur Lebeau, était de lui conserver sa licence, car la loi des licences donnait à la Cour le droit de la lui enlever. Comme il n'y avait pas d'appel de la décision du Recorder, les avocats de la défense ont mis tout en oeuvre, pour arriver à établir à la satisfaction du tribunal, que Monsieur Lebeau était un homme d'une bonne réputation, d'un passé sans tache, et enfin, qu'il n'avait jamais été accusé ni condamné pour aucune infraction à la loi des licences. La perte de la licence pour Monsieur Lebeau, aurait signifié pour lui, une perte nette de plusieurs mille dollars, et la Cour, qui semblait bien décidée à lui révoquer cette licence, a tenu compte des circonstances, et, après les plaidoyers très énergiques, et des plus habiles des avocats de la défense, n'a condamné Monsieur Lebeau qu'au minimum de la pénalité en pareil cas, $30 et les frais, lui laissant sa licence de restaurant avec l'engagement de l'accusé de cesser de faire du théâtre et de la musique dans son restaurant. Tous les efforts de ses avocats ont tendu à cette fin principale : conserver la licence d'hôtel.

AU CONSEIL CENTRAL DES METIERS ET DU TRAVAIL

L'assemblée semi-annuelle du Conseil Central des Métiers et du Travail a eu lieu hier soir à la salle de réunion des Chevaliers du Travail. Les officiers suivants ont été élus : Président, Douglas Verdon ; vice-président, O. Brunette ; secrétaire archiviste français, H. Gravel ; secrétaire archiviste anglais, J. H. Dodd ; secrétaire financier, W. Lahie ; trésorier, J. Lapointe ; secrétaire correspondant, F. Landry ; sergent d'armes, J. Turgeon. Le Conseil a décidé d'envoyer trois délégués au congrès des métiers et du travail qui doit s'ouvrir à Ottawa le 18 du mois prochain.

RAPPORT ANNUEL

Du département en loi de la cité

IL S'EST FAIT L'AN DERNIER UNE SOMME ENORME DE TRAVAIL

Les dépenses diminuées de 50 p.c.

Le département en loi de la cité vient de terminer son rapport pour 1899. Ce document contient des informations très intéressantes. Il est évident que depuis la réorganisation, qui a eu lieu, en 1898 il s'est fait un travail considérable, qui a été tout à l'avantage de la cité. On peut juger de l'importance de cette déclaration en constatant que les dépenses résultant de causes prises contre la ville ont été réduites de 50 p.c., et que nos avocats ont réussi non seulement à satisfaire le comité des finances et le conseil, mais aussi à rendre justice aux citoyens qui avaient éprouvé des dommages réels, résultant d'inondations ou d'autres accidents. M. Ethier, avocat de la cité, en donnant son rapport, au représentant de "La Presse", a tenu à rendre hommage à ses collègues, MM. Roy, Atwater, Archambault, Coyle et Tétrault, dont la collaboration sérieuse a contribué grandement au magnifique résultat obtenu. M. Ethier a aussi fait l'éloge du personnel de son bureau, pour son assiduité au travail et il a mentionné particulièrement son secrétaire, M. Mainville, qui remplit sa lourde tâche, avec une intelligence et une activité peu communes.

M. Ethier a aussi reconnu que les experts de la cité, MM. Papineau, Hudon et Sadler, ont contribué dans une très large mesure au gain des causes de la ville, en donnant aux avocats de la ville les informations voulues, sur la nature des accidents qui sont la cause des poursuites et sur l'étendue des dommages causés. M. Ethier apprécie hautement l'ouvrage fait par ces fonctionnaires et il considère que l'institution de ce tribunal d'expertise est devenu absolument indispensable, aujourd'hui.

Voici le rapport dont il est question plus haut :

Actions et procédés institués au nom de la cité	3
Actions et procédés institués contre la cité	179
Actions et procédés institués devant la Cour d'Appel	22
Actions et procédés devant la Cour Suprême	7
Actions et procédés devant le Conseil Privé	2
Actions et procédés devant la Cour du Recorder	23
Jugements rendus	202
Opinions par écrit exigeant des recherches et une étude spéciale	162
Opinions verbales	1,100
Actes notariés, examinés et approuvés	59
Règlements examinés et approuvés	14
Assistance aux séances du conseil, des comités permanents et spéciaux, ainsi qu'aux réunions des sous-comités	160

N. B.—Depuis la réorganisation du département en loi, dans le mois de janvier 1898, 434 actions ont été intentées contre la cité, dont les ¾ consistaient en réclamations pour inondations par le gonflement des égouts et chutes sur trottoirs, et ¼ en demandes d'indemnité pour accidents sur les chemins, fausses arrestations, demandes nullités de rôles de cotisation, réclamations pour prix de terrains dont la ville s'est emparée pour élargissements de rues, et bref de prérogative, tel que "certiorari", "mandamus", et bref de "prohibition".

Les avocats et officiers du département ont poussé avec activité ces nombreux litiges à jugement final ; en effet nous constatons que 406 jugements ont été rendus dans les causes pendantes contre la ville.

Ajoutons à cela l'examen d'un grand nombre de titres, documents ou actes notariés,—au-delà de 1,200 opinions exigeant très souvent des recherches et une étude spéciale,—la préparation et révision de règlements, les nombreux voyages à Québec, pour la législation qui intéresse la cité, et à Ottawa, pour la Cour Suprême et aussi la législation ; de plus, les assistances à presque toutes les séances des comités, tant le soir que le jour, et vous aurez une idée assez exacte de l'immense travail que les officiers de ce département ont eu à leur crédit.

La plupart des actions en dommages résultant d'inondations par les égouts publics ou d'accidents, ou jugements n'a pas été prononcé directement en faveur de la cité, n'ont pu être réglées à l'amiable que partiellement, et il a fallu les contester devant les tribunaux, la ville cependant a réussi à diminuer considérablement le montant réclamé : en sorte que nous pourrions affirmer que la cité a eu partiellement gain de cause dans au delà de 70 p. c. des 406 jugements qui ont été rendus en 1898 et 1899, et il y en a plus de ½ où elle a réussi en totalité.

Nous devons aussi constater que par les présentes décisions rendues par la Cour d'Appel et la Cour Suprême, il y a une jurisprudence d'établie, laquelle a eu pour effet de réduire sensiblement le nombre des litiges et assure pour l'avenir, avec la nouvelle charte, des moyens préventifs pour enrayer cette épidémie de litiges contre l'administration municipale.

Les chefs des divers départements ont reçu instruction spéciale d'adopter les mesures les plus sévères pour prévenir, dans leur sphère respective, les causes qui peuvent donner lieu à des recours en dommages-intérêts. Les officiers civiques semblent apporter plus de soin et plus de diligence à faire rapport sur les réclamations qui viennent à leur connaissance, et le Conseil et les comités sont maintenant en état de régler à l'amiable, avec l'aide d'un département d'experts zélés, toutes les réclamations trouvées bien fondées, et de contester toutes celles qui sont exagérées ou non avenues. La réforme radicale qu'on espérait il y a deux ans est en pleine vigueur, et nous comptons qu'avec l'efficacité du département en loi, et le zèle et le dévouement des officiers qui s'y rattachent, les résultats à venir seront des plus satisfaisants.

Le tout respectueusement soumis.

L. G. ETHIER.
G. L. ARCHAMBAULT.
Avocats de la Cité.

Montréal, 30 décembre 1899.

LA PICOTE

Un remorqueur arrivé ce matin à Québec est mis en quarantaine

Québec, 10 — A 11.00 heures aujourd'hui, le remorqueur "Chieftan", est arrivé à Sillery, ce matin, venant des lacs. Les officiers de santé n'ont pas voulu permettre à l'équipage de débarquer, parce qu'un matelot est atteint de la picote. Cette nouvelle a causé une grande sensation à Sillery et à Québec.

UNE FUMISTERIE

C'est par erreur que nous avons annoncé hier que l'épicerie sise au No 253 de la rue Champlain, était à vendre pour cause de départ. Comme question de fait, le propriétaire de l'épicerie n'a jamais eu l'intention de partir, et n'a jamais offert son épicerie en vente.

C'est une erreur que nous regrettons et dénonçons. Elle est due à quelque fumiste mal intentionné, assurément, qui a surpris notre bonne foi.

LA PLUS CHAUDE JOURNEE DE L'ANNEE A NEW-YORK

New-York, 10 — Aujourd'hui n'est pas seulement le 10 août le plus chaud dans l'histoire du bureau météorologique, mais aussi la plus chaude journée de l'année. L'humidité est la même qu'hier. Il y a eu nombre de cas de prostrations, mais on rapporte un seul décès, arrivé avant 2 heures.

Philadelphie, 10 — La chaleur a fait deux victimes aujourd'hui à Philadelphie. A 1 heure le thermomètre marquait 94 degrés. Dans les rues la température est de 3 à 5 degrés plus haute.

Chicago, 10 — A midi la chaleur excessive avait causé trois décès. Le thermomètre indiquait à ce moment 90 degrés, un degré de plus que l'an dernier à la même époque.

AU CLAIR DE LA LUNE

Magnifique excursion de la Garde Indépendante Ville-Marie

A 8 heures, hier soir, une foule immense était déjà rendue à bord du vapeur "St Laurent," pour prendre part à la première excursion au clair de la lune de la Garde Indépendante Ville-Marie. Les joyeux clairons envoyèrent dans les airs leurs notes les plus militaires et les plus mélodieux, puis le vapeur se mit à fendre les ondes. La température était idéale. Il faisait un splendide clair de lune, ce qui arrive peu souvent dans les excursions de ce genre. Heureuse exception ! Un orchestre aux accords les plus enchanteurs a tenu pendant plus de quatre heures les excursionnistes sous le charme. Les vaisseaux que l'on rencontrait étaient salués par le corps de clairons. Il en était ainsi des temples sacrés et des principales campagnes. A "la Pointe-aux-Trembles, où le "St Laurent" arrêta, les excursionnistes furent reçus par une grande foule réunie au débarcadère illuminé de plusieurs torches aux vives lueurs.

Le commandant Comte a reçu de chaleureuses félicitations de personnes distinguées qui il y avait à bord et qui ont été enchantées de la Garde Indépendante Ville-Marie.

L'officier H. E. Pelletier était le président de l'organisation.

FEU Mgr HEALEY

Il y a environ une semaine que Mgr Healey, évêque de Portland, s'embarquait à la gare Windsor, en route pour son diocèse. Le constable Richards qui connaissait le prélat depuis plusieurs années lui serra la main en lui souhaitant bon voyage et longue vie. Mgr Healey semblait bien portant et rien ne faisait prévoir à son vieil ami une fin aussi soudaine.

MENDIANTES

Depuis une couple de semaines six jeunes filles de huit à douze ans font métier d'aborder les voyageurs aux gares Bonaventure et Windsor et de leur demander la charité. L'une d'entre elles a failli tomber aux mains du constable Madill, hier soir, à la gare Windsor, au moment où elle était en train d'importuner les clients du restaurant de la gare. Elle est parvenue à s'échapper malgré une vigoureuse poursuite. Dans la précipitation de sa course elle a laissé son manteau aux mains du constable Madill.

DECOUVERTE PEU REJOUISSANTE

Le propriétaire d'un hôtel très en renom de cette ville vient de faire une découverte peu réjouissante. Il s'est aperçu que le boeuf de conserve que certain fournisseur dans le gros lui faisait payer 10 centins la livre était détaillé à 2 cts la livre.

TROIS HEURES EN RETARD

Le convoi régulier venant du Sault Ste Marie est entré en gare Windsor, trois heures en retard de l'heure réglementaire, aujourd'hui. Ce retard est dû à un accident survenu au convoi peu de New-York, 10 — C'est ce soir qu'aura lieu à New-York la bataille Fitzsimmons-Ruhlin.

BOURSE DE MONTREAL

MM. Charles Meredith & Cie, courtiers, 77 rue St François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12.30 p.m.

STOCKS	Vend	Ach	STOCKS	Vend	Ach
C.P.R.	87	86¾	C.B. of Com.	149	147
D.S.S.& A...	5	3	Dominion	.....	.....
D.S.S.& A.p.	15	10	Imperial B.	.....	.....
C. Cable	166	164¾	B Hochelaga	140	.....
" C. Bds.	105	100	N.W.L., pref	.....	.....
" R. Bds.	105	100	M. Cotton Co	140	134
M. Tel.	166	162¾	" Bds	.....	.....
St John R.	125	115	C.C. C. M.	88	77
R. et Ont.	100¾	99¾	" bds	100	99
R. et O. n.s.	.....	.....	D.C.M.Co.	90	87
M. S. Ry	250	248	" Bds	.....	.....
N. S.Ry. n.s.	250	243	D. Coal, Pfd	.....	.....
M. Gas Co.	184	182½	" Com	44	.....
Bell T.	175¾	171¾	" Bds	110¾	108
Roy. E.	195	194	H.H.& L.Co.	.....	.....
Tor. Ry Co.	96¾	96	" Bds	.....	.....
" Bds	.....	.....	Land Gt Bds	.....	.....
H. Elec. T.	87	86	Hotel Wind.	.....	.....
" Bds	.....	.....	War